



Les
CHIFFRES
— de la —
Dette
2015



éDito

Depuis 1990, le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde (CADTM) travaille inlassablement à démontrer le lien entre la dette et l'incapacité du système économique mondial à satisfaire les droits les plus élémentaires de centaines de millions de personnes à travers le monde.

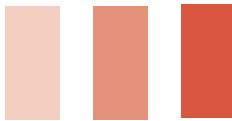
Dans les années 1990, le CADTM a attiré l'attention sur la nécessité de construire une relation juste entre les pays du Nord et du Sud par le biais de l'annulation de la dette. Il a particulièrement insisté sur l'impact néfaste qu'ont sur le développement des pays du Sud les mécanismes d'endettement utilisés par les organismes financiers multilatéraux (le Fonds monétaire international* et la Banque mondiale*), les gouvernements du Nord via le Club de Paris* et les grands groupes financiers internationaux.

Bien que la priorité du CADTM consiste, comme son nom l'indique, en l'annulation de la dette dans les pays dits du tiers-monde, son but est plus largement de mettre en évidence, par ses analyses et son action militante, comment le « système dette » soumet de la même manière les peuples des pays en développement et ceux des pays les plus industrialisés. Comme l'établit la Charte politique du réseau international du CADTM : « *Tant au Nord qu'au Sud de la planète, la dette constitue un mécanisme de transfert des richesses créées par les travailleurs-euses et les petit(e)s producteurs-trices en faveur des capitalistes. L'endettement est utilisé par les prêteurs comme un instrument de domination politique et économique* »¹.

¹ Charte politique du CADTM international : <http://cadtm.org/Charte-politique-du-CADTM,10352>



Dans cet ouvrage, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



avant - PROPOS

Avant de se lancer dans le vif du sujet, il convient de clarifier le vocabulaire utilisé. Nous appelons indifféremment *Nord*, *pays « riches »*, *pays industrialisés*, *pays « développés »* ou *Triade*, le groupe formé par les pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, le Japon, la Corée du Sud¹, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et quelques autres pays à revenus élevés [*voir liste en annexe*].

Même s'il nous paraît fort discutable de regrouper des pays aussi divers que la Thaïlande ou Haïti, le Brésil ou le Niger, la Russie ou le Bangladesh dans une même catégorie, nous adoptons les classifications reprises dans les statistiques fournies par les institutions internationales. Nous appelons donc *pays en développement* (*PED*) ou *tiers-monde* ou *Sud*, tous les pays qui ne font pas partie de la catégorie « pays développés » ; il y en avait 145 en 2011 selon notre recensement. Dans cette catégorie, nous distinguons, pour des raisons historiques, un groupe de pays que nous appellerons « PECOT et Asie Centrale » (qui regroupe l'Europe centrale et de l'Est, la Turquie et l'Asie centrale) et les autres (Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Asie du Sud, Asie de l'Est et

Pacifique) [*voir liste en annexe*]. Dans le texte qui suit, nous privilierons les dénominations utilisées par les institutions internationales - puisque la plupart des données analysées proviennent de ces mêmes institutions - qui distinguent « *pays développés* » et « *pays en développement* » (*PED*). Force est néanmoins de rappeler la connotation idéologique et occidentalocentré de cette terminologie. En effet, celle-ci ne prend essentiellement en compte que la dimension économique du développement et sous-entend qu'il existerait un seul modèle de développement (le modèle capitaliste industriel et extractiviste occidental) et des pays « en retard » qui devraient rattraper d'autres pays « avancés » sur la même lignée. Le CADTM rejette avec force cette vision du monde.

Il y avait le premier monde, le « Nord », le deuxième monde dit socialiste (bloc soviétique + Chine...), et le tiers-monde, regroupant les peuples des pays en développement, en majorité d'anciennes colonies de l'Europe occidentale, du Japon ou des États-Unis. Le deuxième monde s'est effondré au début des années 1990 avec la chute du mur de Berlin. Dix ans plus tôt, le tiers-monde avait été soumis au diktat du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Avec la crise financière de 2008, c'est le premier monde qui a basculé. Il ne reste plus désormais que deux catégories principales : la poignée de ceux qui profitent du capitalisme contemporain et la grande majorité qui le subit. Notamment au travers du mécanisme de la dette.

« En 1951, j'ai, dans une revue brésilienne, parlé de trois mondes, sans employer toutefois l'expression "Tiers Monde". Cette expression, je l'ai créée et employée pour la première fois par écrit dans l'hebdomadaire français "L'Observateur" du 14 août 1952. L'article se terminait ainsi : "car enfin, ce Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers État, veut lui aussi, être quelque chose". Je transposais ainsi la fameuse phrase de Sieyes sur le Tiers État pendant la Révolution française. »

Alfred Sauvy,
démographe et économiste français

Au cours des trente dernières années, les maillons faibles de l'économie mondiale se situaient en Amérique latine, en Afrique, en Asie ou dans les pays dits « en transition » de l'ex-bloc soviétique : la croissance était au « Nord » tandis que les pays en développement, le tiers-monde, ployait sous le fardeau de la dette. Depuis 2008, le panorama a changé et une grande partie des doutes se focalisent désormais sur l'Union européenne, la croissance y est anémique, les conditions de vie se dégradent et les dettes augmentent.

À l'instar des précédentes éditions, Les Chiffres de la Dette 2015 poursuivent le double objectif de proposer, d'une part, une analyse critique et rigoureuse, et d'autre part, une dénonciation des fins et des résultats néfastes du « système dette » tant dans les pays du Sud que du Nord.

¹ Depuis le livre *50 Questions / 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale* (2002), ces groupes de pays ont été modifiés par la Banque mondiale. Par exemple, la Corée du Sud a quitté la catégorie des PED pour intégrer celle des pays développés. Bien que ce jugement soit discutable, nous nous rangeons à cette convention afin que nos calculs aient la même base que ceux de la Banque mondiale. C'est aussi le cas de quelques autres pays comme la République tchèque ou l'Estonie.

Sommaire

P. 6

NINTRODUCTION Du Sud au Nord de la planète : brève histoire de la crise de la dette et des programmes d'ajustement

- Enjeux stratégiques de l'ajustement structurel dans les pays de la périphérie
- La crise de 1982
- En quoi consiste cet « ajustement » ?
- Des mesures d'ajustement communes au Nord et au Sud
- Évolution des années 2000 à 2014

1

Les inégalités dans le monde

- Les inégalités Nord-Sud
- Un monde de plus en plus inégal
- Les causes des inégalités
 - La relation capital-travail
 - Augmentation de la régressivité fiscale
 - Inégalités entre les sexes au Nord et au Sud
 - Pauvreté et malnutrition : déconstruire la fable néolibérale
 - Les inégalités génératrices d'endettement

PAGE 17

2

Panorama global de la dette au Sud : distribution de la dette externe dans les PED

PAGE 34

- Par échéance de dette externe et type de débiteurs
- La dette au Sud par région
- Les créanciers de la dette externe publique
- La dette au Sud et les ressources destinées à son remboursement
- La dette odieuse
- Le transfert net sur la dette
- Comparaison des flux de transferts
- L'accumulation de réserves

3

La dette au Sud

PAGE 46

L'Afrique et le Moyen-Orient

- La dette et les ressources destinées à son remboursement
- Transferts nets sur la dette
- Comparaison des flux de transferts
- La dépendance par rapport à l'exportation de matières premières

L'Asie, l'Europe centrale et orientale et la Turquie

- La dette et les ressources destinées à son remboursement
- Transferts nets sur la dette
- Comparaison des flux de transferts
- La dépendance par rapport à l'exportation des matières premières

L'Amérique latine et les Caraïbes

- La dette et les ressources destinées à son remboursement
- Transferts nets sur la dette

- Comparaison des flux de transferts
- La dépendance par rapport à l'exportation de matières premières
- L'évolution de la dette interne
- L'impact de la dette sur l'utilisation des ressources publiques

4

PAGE 60

La Banque mondiale et le FMI

- L'Initiative PPTE (pays pauvres très endettés)
- Un échec en termes d'ampleur : seuls 39 pays concernés
- Un retard important : une politique qui devait prendre fin en 2004
- Le service de la dette de 36 pays concernés n'a presque pas diminué
- Faux allègements de la dette pour certains pays « pauvres »
- Structure du Fonds monétaire international (FMI)
 - Droits de vote au FMI
 - Comparaison entre les droits de vote au sein du FMI
 - Évolution des droits de vote au FMI depuis 1945
- Structure de la Banque mondiale (BM)
 - Droits de vote à la Banque mondiale
 - Comparaison entre les droits de vote à la Banque mondiale
 - La toile d'araignée de la Banque mondiale

5

PAGE 67

La dette au Nord

- La dette en Europe
 - Évolution de la dette publique et de la dette privée
 - Le coût public du sauvetage des banques
 - Pertes et profits pour les banques européennes
 - Systèmes financiers et économies nationales
 - Le remboursement de la dette et le budget de l'État : le cas espagnol
 - Les dettes illégitimes
- La dette aux États-Unis
 - Évolution de la dette publique et de la dette privée
 - Le coût public des sauvetages des banques
 - Pertes et profits des banques aux États-Unis
 - La crise immobilière

6

PAGE 81

Panorama global de la dette au Nord et au Sud

- La croissance incontrôlée de la dette à l'échelle globale
- Comparaison des chiffres de la dette au Nord et au Sud
- Comparaison entre les chiffres de la dette et d'autres dépenses
- Les dépôts des riches des PED dans les banques du Nord

7

PAGE 86

CONCLUSION : L'impact du « système dette »

- | | | |
|-------------------------|-------|---------|
| Sigles et Acronymes | | page 88 |
| Annexe : Listes de pays | | page 89 |
| Glossaire | | page 90 |

introduction

■ ■ ■ Du Sud au Nord de la planète :

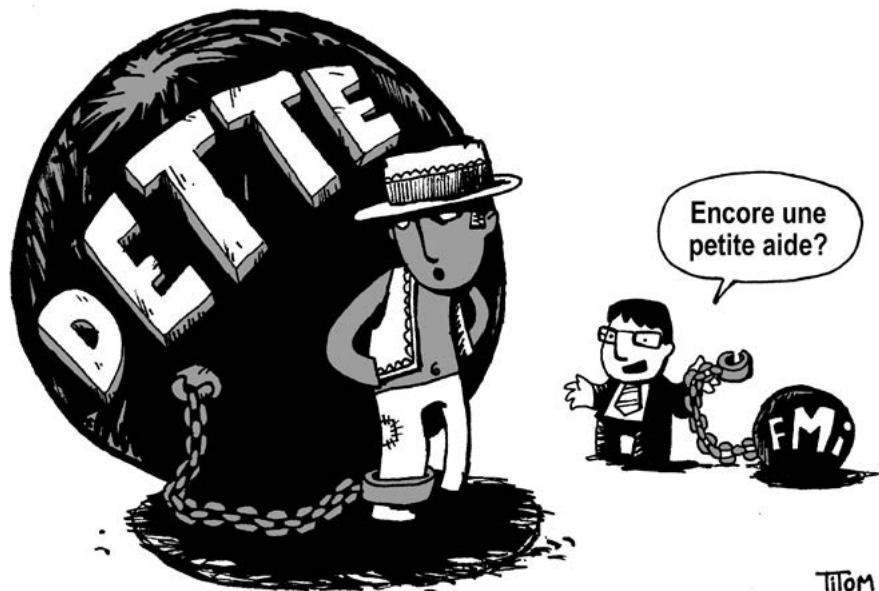
BRÈVE HISTOIRE DE LA CRISE DE LA DETTE ET DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT

À partir des années 1980, la dette publique*, tant dans les pays dits du tiers-monde que dans les pays les plus industrialisés, a été systématiquement utilisée pour imposer des politiques d'austérité au nom de l'ajustement¹. Accusant leurs prédécesseurs d'avoir vécu « au-dessus de leurs moyens » par un recours trop facile à l'emprunt, la majorité des gouvernements en fonction depuis lors ont imposé un ajustement des dépenses publiques, des dépenses sociales en particulier, obligeant les peuples à se serrer la ceinture.



Margaret Thatcher
et Ronald Reagan

¹ Ce texte d'introduction constitue une version légèrement adaptée de l'introduction d'Éric Toussaint à l'ouvrage collectif *FMI : Les peuples entrent en Résistance*, CETIM/CADTM/Syllepse (co-édition), Genève, 2000. Cet ouvrage est le fruit d'une élaboration collective entre le CADTM, ATTAC et l'Association internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC), <http://www.cetim.ch/fr/documents/PAS-texte.pdf>



TITOM

Pour ce qui est du tiers-monde et de l'Europe de l'Est, le formidable accroissement de la dette publique commença à la fin des années 1960 et déboucha sur une crise de remboursement à partir de 1982. Cet endettement connaît des responsables. Ils se trouvent essentiellement dans les pays les plus industrialisés : les banques privées, la Banque mondiale et les gouvernements du Nord qui ont littéralement prêté à tour de bras des centaines de milliards d'eurodollars et de pétrodollars¹.

Pour placer leurs surplus de capitaux et de marchandises, ces différents acteurs du Nord ont prêté à des taux d'intérêt* très bas. La dette publique des pays du tiers-monde et de l'Est a ainsi été multipliée par douze entre 1968 et 1980. Dans les pays les plus

¹ Les « eurodollars » renvoient aux dollars prêtés dans les années 1950 par les États-Unis aux Nations européennes, notamment via le plan Marshall destiné à financer leur reconstruction. A partir des années 1960, les banques privées européennes regorgent donc de capitaux, essentiellement constitués par ces « eurodollars », et elles vont alors chercher à les prêter pour qu'ils génèrent des profits. Quant aux « pétrodollars », ce sont les dollars issus du pétrole. A partir de 1973, l'augmentation du prix du pétrole (ce qu'on a appelé le premier « choc pétrolier ») a apporté des revenus confortables aux pays producteurs - les « pétrodollars » - qui les ont placés dans les banques occidentales. Pour qu'ils leur profitent, ces banques ont alors accordé des prêts à des conditions avantageuses.

industrialisés, l'endettement public a également fortement augmenté pendant les années 1970, les gouvernements tentant de répondre à la fin des « trente glorieuses » années d'après-guerre² par des politiques keynésiennes de relance de la machine économique.

Un tournant historique s'amorça entre 1979 et 1981 avec l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher au Royaume-Uni et de Ronald Reagan aux États-Unis qui appliquèrent dès lors à grande échelle les politiques dont rêvaient les néolibéraux. D'emblée, les États-Unis procédèrent à une très forte hausse des taux d'intérêt afin de freiner l'inflation* et la sortie massive de dollars. Cette hausse unilatérale, suivie par de nombreux pays, obligea les pouvoirs publics endettés à transférer des montants colossaux aux institutions financières privées et aux autres détenteurs de titres de la dette.

À partir de ce moment, à l'échelle planétaire, le paiement de la dette publique constitua un puissant mécanisme de pompage d'une partie des richesses créées par les travailleurs et les petits producteurs au profit des 10 % les plus riches et en particulier des capitalistes. Ces politiques,

² La période connue sous le nom de « 30 glorieuses » fait référence aux trois décennies entre 1945 et 1975.

dictées par les néolibéraux, amorcèrent une formidable offensive du capital contre le travail. Endettés, les gouvernements se sont mis à réduire les dépenses sociales et d'investissement public, pour « équilibrer » leurs comptes ; puis ils eurent recours à de nouveaux emprunts pour faire face à la montée des taux d'intérêt : c'est le fameux effet « boule de neige » qui consiste à contracter de nouveaux prêts pour rembourser des emprunts antérieurs.

Pour payer la dette publique, les gouvernements se servirent abondamment de l'impôt, dont la structure fut modifiée de manière régressive à partir des années 1980-1990 : la part des recettes fiscales provenant des prélèvements sur les revenus du capital diminua, tandis qu'augmentait la part des recettes provenant des prélèvements sur les travailleurs, d'une part, et sur la consommation de masse, via la généralisation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), d'autre part.

Bref, l'État prit aux travailleurs et aux « pauvres » pour donner aux « riches », au capital : exactement l'inverse d'une politique redistributive, qui devrait pourtant être la préoccupation principale des pouvoirs publics.

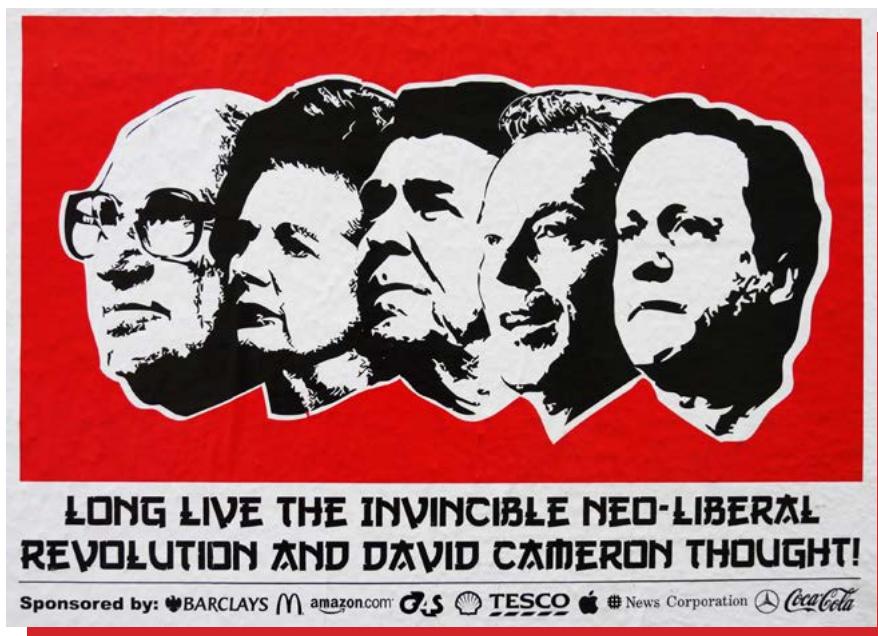
Enjeux stratégiques de l'ajustement structurel dans les pays de la périphérie

Tandis que le FMI, la Banque mondiale et le gouvernement des États-Unis ont dans un premier temps nié la crise de la dette, les politiques d'ajustement structurel* commencèrent à être appliquées surtout à partir de la fin des années 1980 sous la houlette du FMI qui imposa ses conditions en échange de prêts aux gouvernements endettés. Ces politiques constituèrent la poursuite, sous une nouvelle forme, de l'offensive commencée au cours de la décennie antérieure avec les politiques mises en place par les dictatures militaires au Chili, en Argentine, en Uruguay, entre autres.

il fallait répondre à un défi : la perte de contrôle sur une partie croissante de la périphérie. Au cours des années 1940 à 1960, les indépendances vis-à-vis des anciennes puissances coloniales européennes s'étaient succédé, le bloc soviétique s'était imposé en Europe de l'Est, les révoltes chinoises et cubaines avaient triomphé, des politiques populistes et nationalistes mises en œuvres par des régimes capitalistes de la périphérie - du péronisme argentin au parti du Congrès indien de Nehru en passant par le panarabisme nassérien en Égypte - s'étaient fait jour. En bref, de nouveaux mouvements et organisations s'étaient développés pêle-mêle dans le monde entier, constituant autant de dangers pour la domination des principales puissances capitalistes dans un contexte de « Guerre froide » avec le bloc soviétique.

des pays comme la Yougoslavie et le Mexique), jouent le rôle de lubrifiant d'un puissant mécanisme de reprise de contrôle. Ces prêts ciblés visent l'abandon par ces pays de leur politique nationaliste et une connexion plus forte des économies de la périphérie au marché mondial dominé par le centre. Il s'agit également d'assurer l'approvisionnement des économies du centre en matières premières et en combustibles. En mettant les pays de la périphérie progressivement en concurrence les uns par rapport aux autres, en les incitant à « renforcer leur modèle exportateur », l'objectif est de faire baisser les prix des produits qu'ils exportent, et, par conséquent, de réduire les coûts de production au Nord et d'y augmenter les taux de profit.

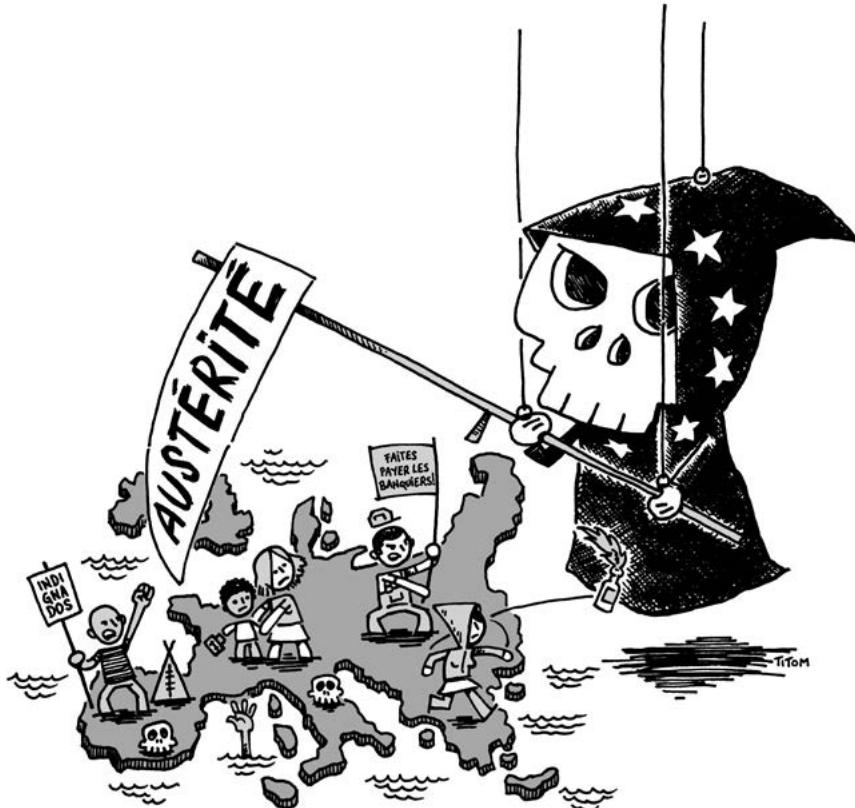
Certes, on ne peut pas affirmer qu'il y a eu, de la part des banques privées, de la Banque mondiale et des gouvernements du Nord, mise en place d'un complot. Il n'en reste pas moins qu'une analyse des politiques poursuivies par la Banque mondiale et par les principaux gouvernements des pays industrialisés en matière de prêts à la périphérie, démontre que celles-ci n'étaient pas dépourvues d'ambitions stratégiques¹.



Pour les stratèges des gouvernements du Nord et des institutions financières multilatérales à leur service, à commencer par la Banque mondiale (voir les points 4.2 et 4.3 sur la répartition des droits de vote au sein du FMI et de la Banque mondiale),

Les prêts massifs octroyés, à partir des années 1960, à un nombre croissant de pays de la périphérie (à commencer par les alliés stratégiques, le Congo de Mobutu, l'Indonésie de Suharto, le Brésil de la dictature militaire, et en allant jusqu'à

¹ Pour une analyse plus approfondie, voir : Éric Toussaint, *Enjeux politiques de l'action de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international envers le tiers-monde*, thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université de Liège, Université de Paris VIII, 2004. Disponible sur http://cadtm.org/Enjeux-politiques-de-l-action-de-Eric-Toussaint_Banque-mondiale_le-Coup-d-État-permanent_Lagenda-caché-du-consensus-de-Washington, CADTM/Syllepse/CETIM, Paris, 2006 (épuisé). Disponible sur http://cadtm.org/IMG/pdf/Banque_mondiale_-_version_du_2_mai_2006-2.pdf Damien Millet, Éric Toussaint, *65 Questions-65 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, édition électronique, <http://cadtm.org/65-questions-65-reponses-sur-la,8331>



La crise de 1982

La crise qui éclate en 1982 est le résultat de l'effet combiné de la baisse des prix des produits exportés par les pays de la périphérie vers le marché mondial et de l'explosion des taux d'intérêt. Du jour au lendemain, il faut rembourser plus avec des revenus en baisse. De là, l'étranglement. Les pays endettés annoncent qu'ils sont confrontés à des difficultés de paiement. Les banques privées du centre refusent immédiatement d'accorder de nouveaux prêts et exigent qu'on leur rembourse les anciens.

Le FMI et les principaux pays capitalistes industrialisés avancent de nouveaux prêts pour permettre aux banques privées de récupérer leur mise et pour empêcher une succession de faillites bancaires.

Depuis cette époque, le FMI, appuyé par la Banque mondiale, impose les plans d'ajustement structurel. Un pays endetté qui refuse l'ajustement structurel se voit menacé d'une suspension des prêts du FMI et des gouvernements du Nord. On peut affirmer sans risquer de se tromper

que ceux qui, à partir de 1982, proposaient aux pays de la périphérie d'arrêter le remboursement de leurs dettes et de constituer un front des pays débiteurs avaient raison. Si les pays du Sud avaient instauré ce front, ils auraient été en mesure de dicter leurs conditions à des créanciers aux abois.

En choisissant la voie du remboursement, sous les Fourches Caudines du FMI, les pays endettés ont transféré vers le capital financier du Nord l'équivalent de plusieurs plans Marshall¹. Les politiques d'ajustement ont impliqué l'abandon progressif d'éléments clés de leur souveraineté nationale, ce qui a débouché sur une dépendance accrue des pays concernés à l'égard des pays les plus industrialisés et de leurs multinationales. Aucun des pays appliquant

¹ Le Plan Marshall est un programme de reconstruction économique proposé en 1947 par George C. Marshall, secrétaire d'État des États-Unis. Doté d'un budget de 12,5 milliards de dollars de l'époque (environ 100 milliards de dollars de 2014) sous forme de dons et de prêts à long terme, le plan Marshall permit à 16 pays (notamment la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les pays scandinaves) de profiter de fonds pour leur reconstruction après la seconde guerre mondiale.

l'ajustement structurel n'a pu soutenir de manière durable un taux de croissance élevé. Partout, les inégalités sociales ont augmenté. Aucun pays « ajusté » ne fait exception.

Les programmes d'ajustement du FMI suivent trois objectifs : 1) assurer le remboursement de la dette contractée ; 2) établir des réformes structurelles visant à libéraliser l'économie, l'ouvrir aux marchés internationaux et réduire la présence de l'État ; 3) permettre progressivement aux pays endettés d'avoir accès aux prêts privés via les marchés financiers, sans pour autant cesser d'être endettés.

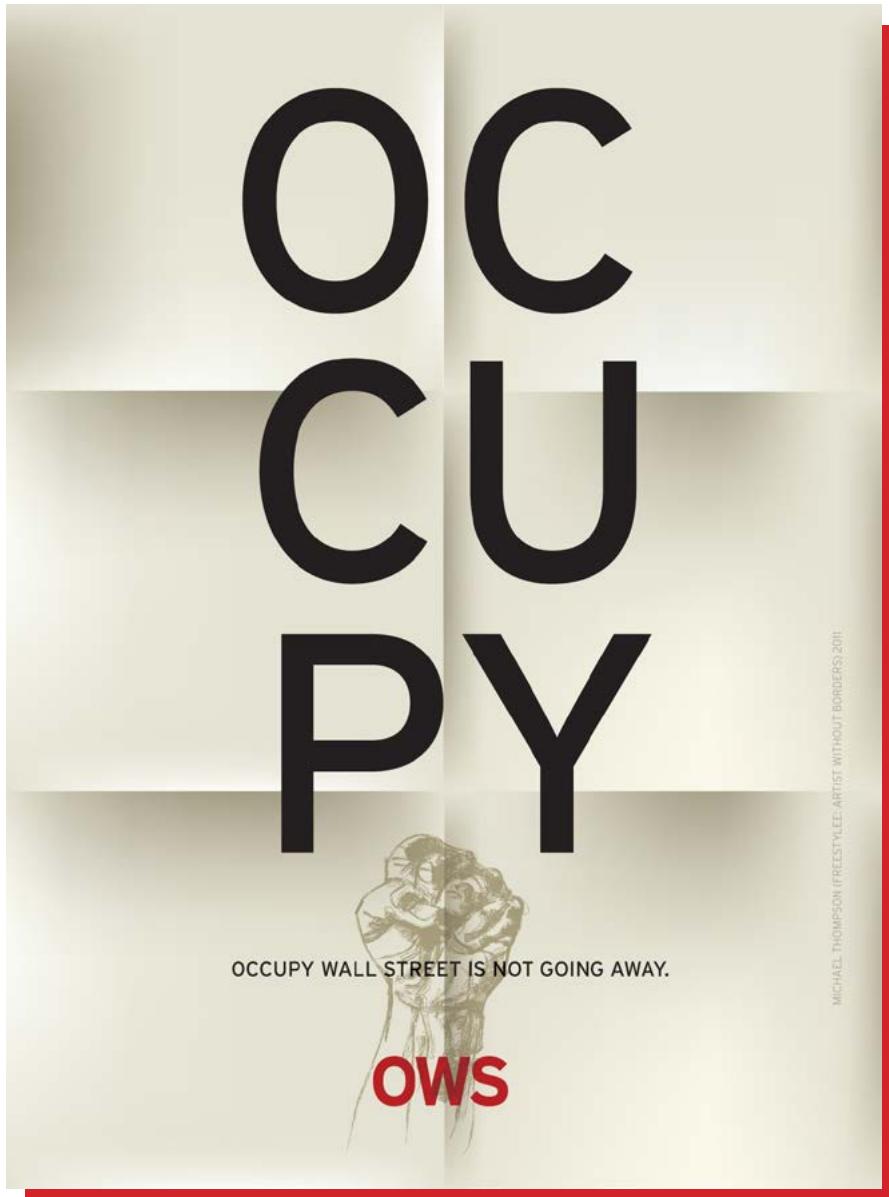
En quoi consiste cet « ajustement » ?

L'ajustement structurel comprend deux grands types de mesures : les premières sont des mesures de stabilisation macroéconomiques qui sont traditionnellement incluses dans les conditionnalités du FMI. Il s'agit des mesures de choc (généralement, la dévaluation* de la monnaie et l'élévation des taux d'intérêt à l'intérieur du pays concerné) ;

les secondes sont les réformes structurelles (privatisation, réforme fiscale, etc.)².

Les dévaluations visent à rendre plus compétitives les exportations des pays concernés (en raison de la baisse de la valeur de la monnaie locale par

² Le FMI a commencé ses prêts combinés à des programmes d'ajustement structurel en 1986, et l'année suivante, il approuvait l'ajustement renforcé.



rapport aux autres monnaies), de manière à augmenter les rentrées de devises* nécessaires au paiement de la dette. Autre avantage, non négligeable si on se place du point de vue des intérêts du FMI et des pays les plus industrialisés, elles entraînent une baisse du prix des produits exportés par les pays du Sud.

Pour ces derniers, elles ont également des effets néfastes : elles engendrent une explosion du prix des produits importés sur leur propre marché, et dépriment du même coup la production intérieure. Ainsi, non seulement leurs coûts de production augmentent, tant dans l'agriculture que dans l'industrie et l'artisanat - ce d'autant plus qu'ils incorporent désormais de nombreux intrants importés suite à l'abandon des politiques « autocen-

trées » - mais le pouvoir d'achat de la grande masse de leurs consommateurs stagne ou baisse (le FMI interdisant toute indexation des salaires).

Au niveau de la dette, comme la valeur des recettes (en monnaie locale) baisse alors qu'augmente celle des emprunts vis-à-vis de l'extérieur (en devises - et donc maintenant plus chères), le montant réel de la dette croît. La politique de taux d'intérêt élevés ne fait, quant à elle, qu'accroître la récession intérieure : le paysan ou l'artisan qui doit emprunter pour acheter les intrants nécessaires à sa production, ne peut plus le faire à cause du renchérissement du crédit. Par contre, le capital rentier prospère. Le FMI justifie ces taux d'intérêt élevés en affirmant qu'ils at-

tireront les capitaux étrangers dont le pays a besoin. En pratique, les capitaux qui sont attirés par de tels taux sont volatils et prennent la direction d'autres lieux au moindre problème ou quand une meilleure perspective de profit apparaît ailleurs.

Autres mesures d'ajustement spécifiques aux pays de la périphérie : la suppression des subsides à certains biens et services de base et la contre-réforme agraire. Dans la plupart des pays du tiers-monde, la nourriture de base (pain, tortilla de maïs, riz...) est subventionnée de manière à empêcher de fortes hausses de prix. C'est souvent le cas également pour le transport collectif, l'électricité et l'eau. Le FMI et la Banque mondiale exigent systématiquement la suppression de tels subsides, ce qui entraîne un appauvrissement des plus pauvres et quelques fois des émeutes de la faim.

En matière de propriété de la terre, le FMI et la Banque mondiale ont lancé une offensive de longue haleine qui vise à faire disparaître toute forme de propriétés communautaires. C'est ainsi qu'ils ont obtenu la modification de l'article de la Constitution mexicaine protégeant les biens communaux (appelés ejido). Et un des grands chantiers sur lequel travaillent aujourd'hui ces deux institutions est la privatisation des terres communautaires ou étatiques en Afrique subsaharienne. Au cours de ces dernières années, l'accaparement des terres par de grandes entreprises étrangères s'est accéléré, bénéficiant du soutien de la BM et du FMI.

Des mesures d'ajustement communes au Nord et au Sud

La réduction du rôle du secteur public dans l'économie, la diminution des dépenses sociales, les privatisations, la réforme fiscale favorable au capital, la déréglementation du marché du travail, l'abandon d'aspects essentiels de la souveraineté des États, la suppression des contrôles de change, la stimulation de l'épargne-pension par capitalisation, la déréglementation des échanges commerciaux, l'encouragement des opérations boursières... toutes ces mesures sont appliquées dans le monde entier à des doses variant selon les rapports de forces sociaux. Ce qui frappe, c'est que du Mali à la Grèce, de l'Espagne au Brésil, de la France à la Thaïlande, des États-Unis ou de la Belgique à la Russie, on constate une profonde similitude et une complémentarité entre les politiques appelées d'« ajustement structurel » dans les pays en développement, et celles dites d'« austérité » ou de « convergence » dans les pays développés.

Partout, la crise de la dette publique, ou du moins une forte augmentation de l'endettement public, représentent un engrenage infernal de transfert des richesses au profit des détenteurs de capitaux.

François Chesnais résume la situation en quelques phrases : « *Les marchés des titres de la dette publique (les marchés obligataires publics), mis en place par les principaux pays bénéficiaires de la mondialisation financière*

et puis imposés aux autres pays (sans trop de difficultés le plus souvent) sont, au dire même du Fonds monétaire international, la pierre ‘angulaire’ de la mondialisation financière. Traduit en langage clair, c'est très exactement le mécanisme le plus solide, mis en place par la libéralisation financière, de transfert de richesses de certaines classes et couches sociales et de certains pays vers d'autres. S'attaquer aux fondements de la puissance de la finance suppose le démantèlement de ces mécanismes et donc l'annulation de la dette publique, pas seulement celle des pays les plus pauvres, mais aussi de tout pays dont les forces sociales vivantes refusent de voir le gouvernement continuer à imposer l'austérité budgétaire aux citoyens au titre du paiement des intérêts de la dette publique. »¹

Les plans d'ajustement structurel et autres plans d'austérité constituent une machine de guerre visant à détruire tous les mécanismes de solidarité collective (cela va des biens communaux au système de pension par répartition) et à soumettre toutes les sphères de la vie humaine à la logique marchande.

Le sens profond des politiques d'ajustement structurel, c'est la suppression systématique de toutes les entraves historiques et sociales au libre déploiement du capital pour lui permettre de poursuivre sa logique de profit immédiat, quel qu'en soit le coût humain ou environnemental.

Évolution des années 2000 à 2014

De nombreux changements sont intervenus entre la fin des années 1990 et aujourd'hui. Mentionnons les dix suivants :

1) Plusieurs pays en développement ont pris leur distance avec le néolibéralisme

Après plus de vingt années de politique néolibérale, à la fin des années 1990, début des années 2000, grâce à d'importantes mobilisations, plusieurs peuples d'Amérique latine se sont débarrassés de présidents néolibéraux et ont élu des chefs d'État qui ont mis en place des politiques plus conformes aux intérêts populaires, c'est le cas au Venezuela, en Bolivie et en Équateur². Le gouvernement de l'Équateur a pris une initiative remarquable et très positive en 2007-2008 en réalisant, avec la participation active de délégués des mouvements sociaux, un audit intégral de la dette³. Sur la base de cet audit, il a suspendu le remboursement d'une partie de la dette identifiée comme illégitime et a imposé à ses créanciers une importante réduction de la dette⁴. Cela lui

2 Voir Éric Toussaint, *Banque du Sud et nouvelle crise internationale*, CADTM/Sylepse, Liège-Paris, 2008. Disponible sur <http://cadtm.org/Banque-du-Sud-et-nouvelle-crise>

3 Le CADTM a participé directement à la commission présidentielle qui a réalisé l'audit de la dette équatorienne.

4 Voir Éric Toussaint, « Les leçons de l'Équateur pour l'annulation de la dette illégitime », 29 mai 2013, <http://cadtm.org/Les-lecons-de-l-Equateur-pour-l-Plus>

1 François Chesnais, *Tobin or not Tobin*, L'Esprit Frappeur, Paris, 1998.

a permis d'augmenter fortement les dépenses sociales. Autre évolution positive : les gouvernements de ces trois pays ont également augmenté les impôts prélevés sur les revenus des grandes sociétés privées étrangères qui exploitent leurs ressources naturelles. Cela a augmenté de manière importante les recettes fiscales et permis d'augmenter les dépenses sociales.



Les citoyens de ces trois pays ont adopté, au cours d'un processus démocratique, de nouvelles Constitutions qui prévoient notamment la révocabilité de tous les mandataires publics à mi-mandat.

Ajoutons que la Bolivie, l'Équateur et le Venezuela ont pris une très bonne décision en se retirant du tribunal de

récemment, les autorités de l'Équateur semblent revenir à une politique traditionnelle en matière d'endettement : emprunts auprès de la Chine, premier emprunt (depuis 2005) auprès de la Banque mondiale en 2014, nouvelle émission de titres équatoriens sur les marchés financiers sous la conduite de Citibank et du Crédit suisse. C'est inquiétant.

la Banque mondiale en matière de litige sur les investissements (Centre international de Règlement des Différends sur les Investissements – CIRDI).

2) Augmentation du prix des matières premières et des réserves en devises

À partir de 2003-2004, les prix des matières premières et des produits agricoles¹ ont commencé à augmenter dans un contexte de forte demande internationale. Cela a permis aux pays exportateurs de tels produits d'augmenter leurs recettes, surtout en monnaies fortes (dollar, euro, yen, livre sterling). Certains PED en ont profité pour augmenter leurs dépenses sociales alors que la majorité a investi ces rentrées dans

¹ Il s'agit d'un changement de tendance ; *grossièrement*, les prix des matières premières se sont effondrés à partir de 1981 et sont restés bas jusqu'à la date mentionnée de 2003-2004.

l'achat de bons du Trésor des États-Unis, finançant par ce biais la principale puissance mondiale. En d'autres termes, ils ont augmenté leurs prêts à la principale puissance économique dans le monde, ce qui contribue à maintenir sa domination car cela lui fournit les moyens de vivre à crédit et de maintenir un important déficit commercial. Explication : les États-Unis empruntent beaucoup auprès des pays prêts à acheter les titres de sa dette (bons du Trésor des États-Unis). Les taux d'intérêt sur les Treasury Bonds et autres titres de la dette sont faibles : entre 0,0 % et 2,7 % selon les cas². Cela permet aux États-Unis de se financer à un coût très faible.

3) Perte de pouvoir de la Banque mondiale et du FMI sur certains pays en développement

L'augmentation des ressources de certains pays, en raison de l'augmentation des rentrées en devises et de l'affluence des investisseurs privés avant le déclenchement de la crise de 2007-2008, a fait perdre du poids à ces deux institutions. Cette perte d'influence provient également du fait que la Chine et d'autres pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), en particulier le Brésil, ont multiplié les prêts à certains pays en développement.

² Le rendement sur les bons du Trésor américain est de l'ordre de 0 à 2,57 % selon que l'échéance soit d'un mois (0,01 %) ou de 10 ans (2,57 %). Voir les rendements publiés par le Trésor des États-Unis <http://www.treasury.gov/resource-center/data-chart-center/interest-rates/Pages/TextView.aspx?data=yield> (consulté le 24 septembre 2014).

4) L'arrivée sur la scène mondiale de la Chine comme pays créancier

Un autre facteur a renforcé ce phénomène : la Chine en pleine expansion s'est transformée en atelier du monde et a accumulé dénormes réserves de change (en dollars surtout). Elle a augmenté significativement le financement des pays en développement. Ses prêts sont venus concurrencer ceux des institutions financières multilatérales et des pays industrialisés. Cela a diminué le pouvoir de pression de ces institutions et des pays du Nord à l'égard d'un certain nombre de pays en développement. Cependant, il faut rester attentif vis-à-vis de ces nouvelles dettes. La Chine ne fait pas de cadeau et ses investissements visent à assurer son contrôle sur les matières premières dont elle a besoin.

5) Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont annoncé en 2014 la création d'une banque multilatérale qui leur appartient¹

Cette banque, si un jour elle entre en activité (ce qui n'est pas garanti), ne constituera pas un organisme ca-

¹ Voir la critique qu'en fait Daniel Munevar (économiste, CADTM) : « BRICS Bank: Is it an alternative for development finance? », 28 juillet 2014, <http://cadtm.org/BRICS-Bank-Is-it-an-alternative>. Voir également Benito Pérez, « La Banque du Sud est une alternative, pas celle des BRICS », interview d'Éric Toussaint, *Le Courrier*, 19 août 2014. Disponible sur <http://cadtm.org/Eric-Toussaint-La-Banque-du-Sud>



pable d'offrir une alternative positive pour les pays en développement car les gouvernements qui la fondent cherchent à se doter d'une banque qui servira directement leurs intérêts (assurer des sources d'approvisionnement en matières premières et des débouchés pour leurs exportations), et non ceux des peuples.

6) L'augmentation de la dette publique interne

Lentement mais inexorablement, les créanciers internes ont remplacé les créanciers externes. Les paiements n'atterrissent plus tant sur des comptes à New-York, Londres ou Paris que dans des banques au sein même des pays du Sud. Néanmoins, il ne faut pas être dupé : souvent les banques domestiques qui prêtent en monnaie locale aux pouvoirs publics de leur pays ne sont que des filiales des banques étrangères et les emprunts en monnaie locale sont, dans un nombre important de cas, indexés sur une devise forte (généralement le dollar). Cela signifie qu'en cas de dévaluation de la monnaie locale ou d'appréciation de la devise forte, le montant à rembourser augmente considérablement². La transformation apparente n'a pas changé la situation de fond : quantité de

² C'est ce qui s'est passé entre mai et décembre 2013 pour des pays comme la Turquie, l'Indonésie, le Brésil...

ressources qui devraient être destinées prioritairement à répondre aux besoins sociaux fondamentaux sont consacrées au paiement de dettes, dans bien des cas illégitimes ou illégales.

7) La dette publique est devenue une des principales préoccupations des pays du Nord depuis la crise provoquée par les grandes banques privées

Aux États-Unis et en Europe particulièrement³, cela a généré une forte augmentation de la dette privée* puis de la dette publique*. Les leçons de la crise de la dette du tiers-monde sont très utiles pour analyser les événements qui ont suivi la crise de 2007-2008. Les politiques appliquées au Nord ressemblent étroitement à celles qui ont affecté les pays du Sud depuis les années 1980. C'est la raison pour laquelle le CADTM a renforcé son travail d'analyse et ses activités sur les pays du Nord, sans toutefois oublier les pays du Sud.

8) La réduction des taux d'intérêt au Nord a réduit le coût de la dette au Sud

Les banques centrales des pays les plus industrialisés ont procédé à une baisse des taux d'intérêt, surtout depuis la crise actuelle et l'injection massive de liquidités* dans le système financier pour sauver les grandes banques et entreprises endettées, ce qui a impliqué indirectement une baisse du coût du refinancement pour les pays en développement¹. Ce financement à bas coût, combiné à l'afflux de capitaux du Nord à la recherche de rendements plus rentables face aux taux d'intérêt bas au Nord et à des recettes d'exportation élevées, donnent aux gouvernements des pays en développement une dangereuse impression de sécurité. En effet, la situation peut très bien se retourner au cours des prochaines années : les taux d'intérêt au Nord peuvent remonter, en particulier aux États-Unis, et les prix des matières premières peuvent baisser en raison d'une demande en baisse, en particulier de la Chine.

Il convient d'être attentif à cela et, pour les peuples et pays du Sud, de profiter de ce contexte plus favorable pour mettre en place des politiques au service de la satisfaction des droits humains et du respect de la nature. Il s'agit de rompre radicalement avec le modèle actuel.



9) Des pays pauvres émettent et vendent des titres de leur dette externe sur les marchés internationaux

Le Rwanda et le Sénégal, deux pays pauvres très endettés, ont vendu des titres de leurs dettes publiques sur les marchés financiers du Nord. Du jamais vu au cours des 30 dernières années. La Côte d'Ivoire, sortie d'une situation de guerre civile il y a à peine quelques années, a également émis des titres alors qu'elle fait également partie des pays pauvres très endettés. Le Kenya et la Zambie ont aussi émis des titres de la dette. Cela témoigne d'une situation internationale tout à fait particulière : les investisseurs financiers du Nord disposent d'énormément de liquidités et face à des taux d'intérêt très bas dans leur région, ils sont à l'affût de rendements intéressants. Le Sénégal, la Zambie et le Rwanda promettent un rendement de 6 à 8 % sur leurs titres : du coup, ils attirent des sociétés financières qui cherchent à placer provisoirement leurs liquidités même si les risques sont élevés. Les gouvernements des pays pauvres deviennent euphoriques et tentent de faire croire à leur population que le bonheur est au coin de la rue, alors que la situation peut dramatiquement se retourner. Ces gouvernements sont en train d'accumuler des dettes de manière tout à fait exagérée, et quand la situa-

tion économique se détériorera, ils présenteront la facture à leur peuple.

10) La crise alimentaire et climatique

En 2007-2008, les populations des pays en développement se sont trouvées confrontées à une très forte hausse des prix des aliments. Cela a donné lieu à des émeutes de la faim dans 18 pays. Le nombre de personnes qui souffrent de la faim, alors qu'il était d'environ 900 millions avant la crise, a augmenté de près de 120 millions : on a donc dépassé 1 milliard en 2009. Comme nous le verrons plus loin, ce chiffre s'est progressivement réduit, mais cela ne peut qu'alerter sur l'incroyable vulnérabilité de centaines de millions de personnes. Cette situation dramatique est directement liée à d'autres facteurs de la crise globale et du système de l'endettement². Parmi les facteurs liés à cette crise alimentaire globale qui maintiennent un être humain sur huit dans une

2 Éric Toussaint, « Une fois encore sur les causes de la crise alimentaire », 9 octobre 2008, <http://cadtm.org/Une-fois-encore-sur-les-causes-de>. Voir également : Damien Millet et Éric Toussaint, « Pourquoi une faim galopante au XXI^e siècle et comment l'éradiquer ? », 24 avril 2009, <http://cadtm.org/Pourquoi-une-faim-galopante-au> ; Éric Toussaint, « Les banques spéculent sur les matières premières et les aliments », 10 février 2014, <http://cadtm.org/Les-banques-speculent-sur-les>

1 En septembre 2014, le taux d'intérêt de la Réserve fédérale était de 0,25 %, celui de la BCE de 0,05 % et celui de la Banque d'Angleterre de 0,5 %. Dans le cas de la Banque du Japon, il se maintient sous 1 % depuis le milieu des années 1990, et en septembre 2014, il est de 0,1 %.

situation de faim, on peut citer la spéculation financière portant sur le prix de ces aliments de base, l'utilisation de terres destinées à la production d'agrocarburants en lieu et place d'aliments, la priorité donnée aux monocultures d'exportation avec la fin des subventions destinées à assurer l'alimentation locale avec des producteurs locaux.

À cela, il faut ajouter les effets de la crise climatique qui empirent dans les pays en développement. Ici aussi, les politiques impulsées par la Banque mondiale en particulier, et le système capitaliste productiviste en général, font partie du problème et non de la solution¹.

en raison du simple fait de poursuivre des études. La dette des étudiants aux États-Unis dépasse les 1000 milliards de dollars⁴. Ce chiffre est largement supérieur au total de la dette externe^{*} publique cumulée de l'Amérique latine et de l'Afrique (voir graphique 2.2). Des mouvements de résistance se sont développés ces dernières années : aux États-Unis pour défendre les étudiants endettés victimes des banques ; en Espagne et aux États-Unis pour empêcher les saisies immobilières ; au Maroc pour soutenir la lutte des femmes victimes de l'arnaque du microcrédit ; en Inde, pour protéger les paysans abusés par les usuriers...

Ils portent ensuite ces États devant les tribunaux anglo-saxons, les obligeant à rembourser leurs créances* à leur valeur nominale, augmentée des intérêts, des pénalités de retard et des frais de justice. Contrairement aux créanciers classiques, ils refusent de participer à toute négociation et opération de restructuration, privilégiant l'arrangement judiciaire et, en cas de non-paiement, la saisie d'avoirs du débiteur (propriétés diplomatiques, recettes d'exportations et divers avoirs placés à l'étranger). Depuis les années 2000, plus d'une vingtaine d'États parmi les plus endettés de la planète ont fait les frais de ces stratégies, en Amérique du Sud (Argentine, Nicaragua, Honduras, Pérou), et en Afrique (Sierra Leone, République du Congo, Ouganda), au cours de grandes batailles juridico-financières toujours en cours aujourd'hui. Depuis 2007, le phénomène se développe à l'encontre de pays d'Europe du Sud (Grèce, Espagne, Portugal). Les stratégies vautours risquent de prospérer à l'avenir au Sud comme au Nord : les dettes nouvellement émises continuent à être placées sous le droit américain ou britannique, favorable aux créanciers, certains pays s'endettent à nouveau sur les marchés internationaux de capitaux et privilégient l'endettement auprès de la Chine, favorisant les futures opérations de rachat de dette sur les marchés secondaires.

11) Les dettes individuelles illégitimes

Il s'agit là d'un nouveau champ d'analyse et d'intervention du CADTM. Tout comme les peuples en tant que sujet collectif, les individus des classes populaires souffrent aussi de ce « système dette » : suicides de paysans endettés en Inde² ; familles expulsées de leur logement par les banques aux États-Unis, en Espagne ou en Irlande, entre autres ; femmes attrapées dans le système du micro-crédit au Sud, à l'instar du cas des femmes endettées au Maroc³ ; étudiants universitaires surendettés aux États-Unis et au Royaume-Uni

12) Les fonds vautours⁵

La dette publique est devenue la cible des stratégies spéculatives de « créanciers procéduriers », connus sous le nom « fonds vautours ». Fonds d'investissement privés, pour la plupart implantés dans les paradis fiscaux, ceux-ci se spécialisent dans le rachat de titres de dette d'Etats en défaut ou proches du défaut de paiement.

4 « \$ 1 Trillion Student Loan Problem Keeps Getting Worse », *Forbes*, 21 février 2014, <http://www.forbes.com/sites/halahtouryalai/2014/02/21/1-trillion-student-loan-problem-keeps-getting-worse/>

5 Les auteurs remercient Louise Abellard pour sa contribution à ce paragraphe. Pour aller plus loin sur la question, voir notamment : Renaud Vivien, « Argentine : un vautour peut en cacher d'autres », carte blanche, *Le Soir*, 23 juin 2014. Disponible sur <http://cadtm.org/Argentine-un-vautour-peut-en> ; Éric Toussaint, « Comment lutter contre les fonds vautours et l'impérialisme financier », intervention lors du Séminaire international «Alternatives à l'impérialisme financier et aux fonds vautours» - Caracas (Venezuela), 12 août 2014, <http://cadtm.org/Comment-lutter-contre-les-fonds>

1 Éric De Ruest et Renaud Duterme, *La dette cachée de l'économie*, Les Liens qui Libèrent, Paris, 2014. Voir <http://cadtm.org/La-dette-cachee-de-l-economie>

2 En Inde, plus de 270 000 paysans endettés se sont suicidés entre 1995 et 2011.

3 Voir ATTAC/CADTM Maroc, « Le micro-crédit ou le business de la pauvreté », 2014, <http://cadtm.org/Le-micro-credit-ou-le-business-de>

dernière vient par ailleurs d'adopter une loi le 10 septembre 2014 en vue de se doper d'un mécanisme de défense contre les fonds vautours. Le CADTM rappelle toutefois que la meilleure défense contre ces derniers consiste à refuser la compétence de tribunaux étrangers dans le règlement des litiges avec les créanciers et à insérer une clause dans les contrats qui stipule la compétence de la juridiction locale en la matière.

13) L'audit citoyen

Ces dernières années, se sont développées des plateformes qui travaillent à la réalisation d'un audit citoyen pour identifier les dettes illégitimes, odieuses ou illégales. Ces mouvements dans différents pays¹ donnent lieu à une réflexion intéressante et enrichissante permettant de clarifier les parties de la dette publique qui ne doivent pas être payées. Sans prétendre être exhaustifs, nous pouvons avancer les définitions suivantes :

a) La dette publique illégitime : c'est la dette contractée par les pouvoirs publics sans respecter l'intérêt général ou d'une manière qui lui est préjudiciable.

b) La dette publique illégale : il s'agit de la dette contractée par les pouvoirs publics en violation flagrante de l'ordre juridique en vigueur.

c) La dette publique odieuse : il s'agit de crédits octroyés à des régimes autoritaires ou qui imposent des conditions, pour leur rembour-



sement, qui violent les droits sociaux fondamentaux.

d) La dette publique insoutenable : c'est celle dont le remboursement condamne la population d'un pays à un appauvrissement et une dégradation de la santé et de l'éducation publiques, à une augmentation du chômage ou à des problèmes de sous-alimentation. Autrement dit, une dette dont le remboursement empêche les pouvoirs publics de garantir les droits humains fondamentaux.

Un audit citoyen de la dette publique combiné, dans certains cas, avec une suspension unilatérale et souveraine de son paiement, permettra l'annulation/la répudiation de la partie illégitime, insoutenable et/ou illégale de la dette et de réduire de manière importante la part restante. Il s'agit également de mettre un frein à ce type d'endettement pour le futur.

¹ Brésil, Espagne, Portugal, France, Belgique...

I LES INÉGALITÉS DANS LE MONDE

Le monde dans lequel nous vivons est très inégal, et l'est de plus en plus.

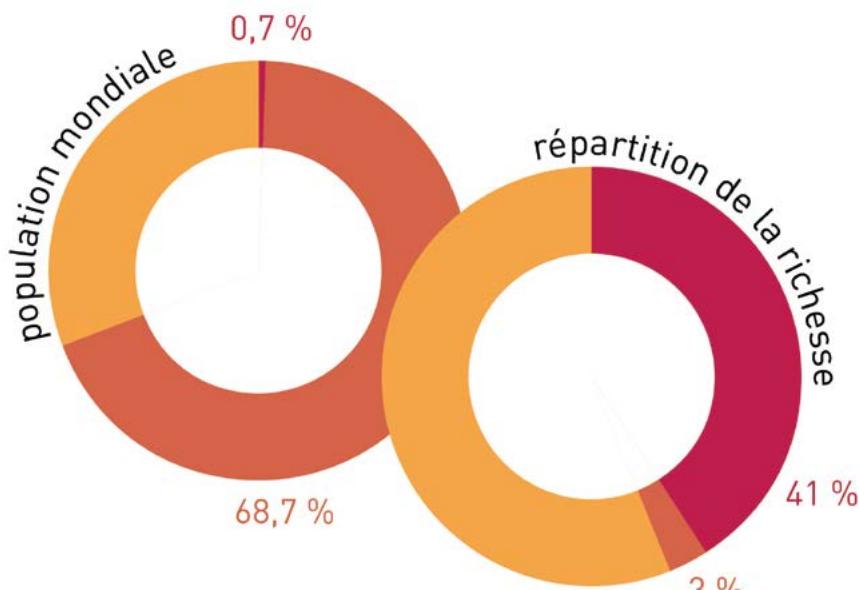
La distribution de la richesse et des revenus constitue un scandale mondial de premier plan. En 2013, 0,7 % de la population mondiale (32 millions de personnes) accaparaît 41 % de la richesse mondiale alors que 68,7 % de la population (3,2 milliards de personnes adultes) avaient une richesse conjointe d'à peine 3 % du total mondial¹.

Les inégalités augmentent tant au Sud qu'au Nord de la planète. Au Brésil par exemple, les latifúndios (grandes propriétés terriennes) de plus de 1 000 hectares totalisent 0,9 % du total des exploitations agricoles mais représentent 44,4 % de la surface totale². Selon les estimations de la BCE, 1 % des foyers belges les plus riches possède 17 % de la ri-

1 Source : Crédit Suisse, *Global Wealth Report*, 2013.

2 Source : Institut Brésilien de Géographie et Statistiques, *Données du recensement des secteurs agriculture et pêche*, 2006.

Sur ce thème, voir FAO, *Dinámicas en el Mercado de la tierra en América Latina y el Caribe*, Santiago, 2011. Disponible sur <http://www.rlc.fao.org/fileadmin/content/events/semitierras/acaparamiento.pdf>



chesse totale, et si on élargit aux 5 %, ceux-ci en possèdent 34 %. À l'autre extrémité, 1 Belge sur 5 se trouve en situation de pauvreté et d'exclusion sociale³. Sur le continent africain (1 milliard d'habitants), 0,01 % des habitants - soit un dix-millième -, s'octroie 60 % du PIB⁴.

3 Source : Commission européenne, *Eurostat**, 2012, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>.

4 « Un tiers des africains dans la classe moyenne », Agence Ecofin, 24 janvier 2012, <http://www.agenceecofin.com/economie/2401-3055-un-tiers-des-africains-dans-la-classe-moyenne>

En 2013, 0,7 % de la population mondiale accaparaît 41 % de la richesse mondiale alors que 68,7 % de la population avaient une richesse conjointe d'à peine 3 % du total mondial.

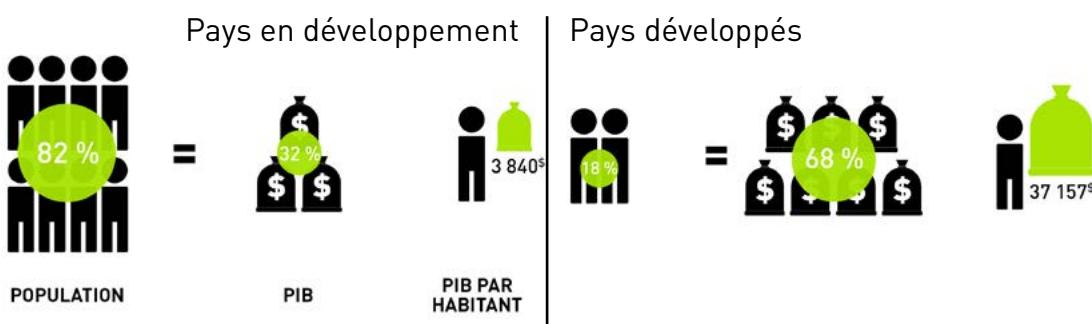
1.1 Les inégalités Nord / Sud

Quatre personnes sur cinq dans le monde vivent dans les pays en développement, lesquels réunissent à peine un tiers du PIB* mondial. Particulièrement frappante, la différence entre le PIB par habitant des pays en développement (3 840 dollars) et celui des pays développés (37 147 dollars).

Tableau 1.1 - Population et PIB (2012)¹

	Pays en développement	Pays développés	Monde
Population	82 %	18 %	7,02 Mds habitants
PIB	32 %	68 %	69 569 Mds USD
PIB par habitant (USD)	3 840	37 157	9 907

1 Source des données : Banque des règlements internationaux (BRI), <http://www.bis.org> ; Banque mondiale, *International Debt Statistics*, <http://databank.banquemonde.org>. Le PIB par habitant est calculé comme la moyenne pondérée par la population de chaque groupe de PIB par habitant.



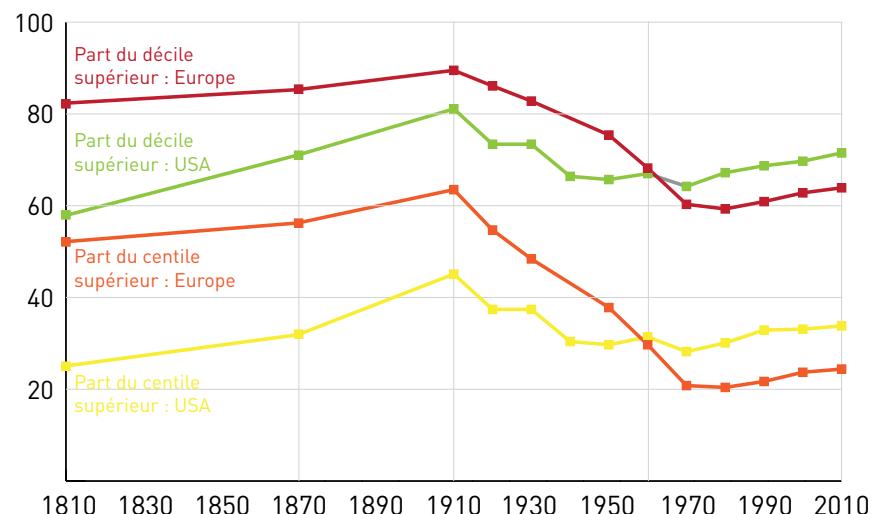
1.2 Un monde de plus en plus inégal

Les études sur l'histoire des inégalités montrent une augmentation des inégalités mondiales entre le XIXe siècle et la fin de la seconde guerre mondiale. Après la guerre, les politiques de dépenses publiques destinées à la reconstruction, les mobilisations sociales, la lutte contre le fascisme pendant la Résistance et le contexte de guerre froide à partir de 1945 ont incité les gouvernements d'alors à mettre en place des mesures visant à réduire les inégalités. Cette tendance à la réduction des inégalités s'est arrêtée depuis la fin des années 1970 avec le tournant conservateur néolibéral qui a entraîné de nouvelles augmentations des inégalités à l'échelle mondiale².

Le graphique suivant sur l'évolution de la distribution du patrimoine en Europe et aux États-Unis au cours des deux derniers siècles le montre³.

Graphique 1.1

Pourcentage du patrimoine total détenu par les 10 % et le 1 % les plus riches entre 1810-2010⁴



patrimoines que nous utilisons, témoignent de la réalité dans les pays du Nord. Les données manquent pour de nombreux pays du Sud, du fait de contextes institutionnels plus faibles dans lesquels souvent les plus riches ne paient pas d'impôts et ne déclarent ni leurs biens ni leurs revenus.

4 Le décile supérieur fait référence à la fraction des 10 % qui détiennent le plus de patrimoine. Le centile supérieur renvoie au 1 % qui en détient le plus. On divise ainsi les niveaux de patrimoine en dix et cent respectivement et on observe la fraction supérieure (les 10 et les 1 % qui détiennent le plus de patrimoine). Source : Thomas Piketty, *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Éditions Seuil, 2013, p. 556, Graphique 10.6. Voir <http://piketty.pse.ens.fr/capital21c>

La tendance à une plus grande concentration de la richesse est très claire. Cependant, cela n'est pas inévitable, c'est un phénomène social qui peut être transformé par les luttes sociales des classes populaires face aux plus puissants¹.

En termes de revenus, le monde d'aujourd'hui est plus inégal qu'en 1870². Toutefois, la croissance de la Chine et de l'Inde au cours de ces dernières décennies - qui à eux deux regroupent le tiers de la population mondiale - introduit une distorsion. Néanmoins, si on observe ce qui s'est passé sans prendre en compte ces deux pays, on constate que la tendance à l'augmentation des inégalités continue. On assiste à un paradoxe : tandis que la croissance de ces deux économies rend plus lisses les résultats totaux sur les inégalités, celles-ci augmentent dans chacun de ces deux pays³ (voir tableau 1.2).

La tendance globale a été celle d'une plus grande concentration de la richesse ; il y a plus d'inégalités. De fait, sept personnes sur dix vivent dans des pays où les inégalités ont augmenté au cours des trois dernières décennies⁴.

1 Éric Toussaint, « Que faire de ce que nous apprend Thomas Piketty sur le capital au XXIe siècle », 19 janvier 2014, <http://cadtm.org/Que-faire-de-ce-que-nous-apprend>

2 Voir par exemple Branko Milanovic, « Global Inequality and the Global Inequality Extraction Ratio. The Story of the Last Two Centuries », *Policy Research Working Paper 5044*, Banque mondiale, septembre 2009, <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/1813-9450-5044>

3 Pour plus de détails, consulter l'étude d'Antonio Sanabria, « Quelques notes sur la situation et l'évolution des inégalités économiques dans le monde », 4 juin 2014, <http://cadtm.org/Quelques-notes-sur-la-situation-et>

4 Oxfam International, *En finir avec les*

L'indicateur le plus utilisé pour mesurer les inégalités est l'indice de Gini⁵. Le tableau suivant reprend une mesure des différentes économies dans le monde : on peut constater cette tendance généralisée à une répartition plus injuste du revenu. La seule région qui fait exception de manière importante est l'Amérique latine où, dans la majorité des pays du continent, les inégalités ont eu tendance à se réduire⁶. Ceci dit, les inégalités dans cette région demeurent énormes. Selon les données de la Banque mondiale, entre 1988 et 2008, les plus grandes augmentations des inégalités ont eu lieu en Afrique et en Europe centrale et orientale.

inégalités extrêmes. Confiscation politique et inégalités économiques, document d'information d'Oxfam n°178, janvier 2014, <http://www.oxfam.org/fr/policy/finir-inegalites-extremes>

5 L'indice de Gini exprime le niveau de concentration de la richesse au sein d'une économie donnée par le biais d'une valeur comprise entre 0 (égalité maximum : tous les individus ont les mêmes revenus) et 100 (un seul individu concentre tous les revenus). L'inégalité est donc d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

6 La réduction des inégalités n'a pas été le fait de tous les pays de la région. Au Guatemala par exemple, la situation semble stagner même si on ne dispose pas de données postérieures à 2006. Le cas le plus interpellant est peut-être celui du Costa Rica, traditionnellement un exemple régional d'une moindre inégalité, mais avec une concentration du revenu qui est allée croissante - comme en témoigne le coefficient de Gini, passé de 0,46 à 0,50 entre 1995 et 2012. À l'opposé, les données du Venezuela montrent le résultat d'une politique active envers les secteurs avec un niveau de revenu moindre. Tous les indicateurs montrent une diminution des inégalités.

Tableau 1.2
Inégalités dans le monde - évolution de l'indice de Gini¹

	1995	2000	2012
Afrique			
Côte d'Ivoire	37	48	41,5
Ghana	38	41	43
Maroc	39,2	41	40,9
Ouganda	43	43	44,3
Sénégal	41	41	40,3
Afrique du Sud	59	58	63,1
Europe de l'Est			
Croatie	23	31	33,7
Hongrie	28	27	31,2
Lettonie	27	34	34,8
Lituanie	34	32	37,6
Pologne	32	33	32,7
Roumanie	28	30	27,4
Russie	48	37	40,1
Amérique Latine			
Argentine	53	56	48
Bolivie	60	56	47
Brésil	64	61	57
Chili	56	55	52
Colombie	57	55	54
Mexique	54	53	49
Pérou	53	53	45
Venezuela	51	49	41
Asie			
Chine	36	39	42
Inde	31	33	34
Malaisie	49	38	46
Indonésie	29	29	38
Thaïlande	43	43	39
UE-15	31	29	30,7
États-Unis	36,1	35,7	38

L'indicateur le plus utilisé pour mesurer les inégalités est l'indice de Gini. Le tableau suivant reprend une mesure des différentes économies dans le monde : on peut constater cette tendance généralisée à une répartition plus injuste du revenu.

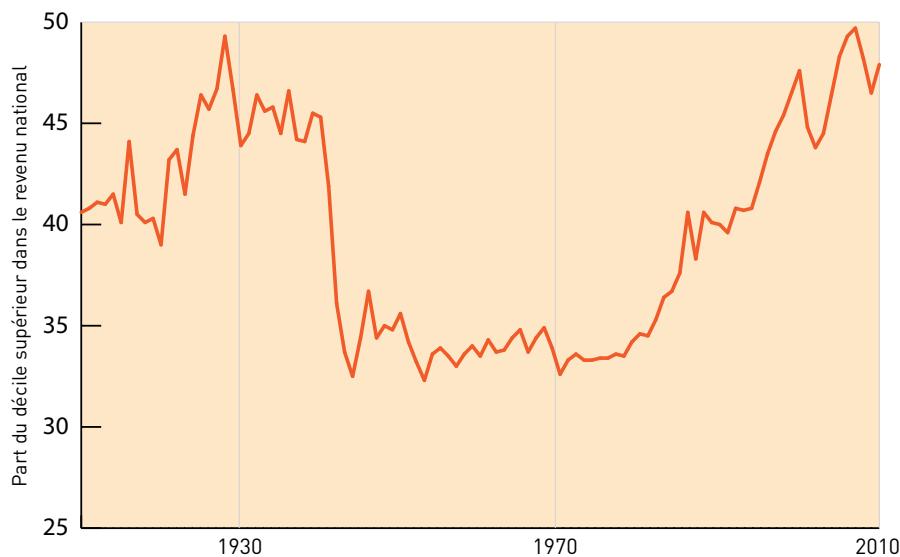
L'indice de Gini exprime le niveau de concentration de la richesse au sein d'une économie donnée par le biais d'une valeur comprise entre 0 (égalité maximum : tous les individus ont les mêmes revenus) et 100 (un seul individu concentre tous les revenus). L'inégalité est donc d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Le Nord a lui aussi été largement concerné par cette inégalité croissante, tant en termes de répartition du revenu que de possession de richesse (comme le montre le tableau ci-contre).

Penchons-nous de plus près sur les États-Unis, principale puissance économique mondiale, et pour laquelle la plus grande quantité de données sont disponibles.

¹ Source : Base de données de la Banque mondiale, de la CEPALC, d'Eurostat et de l'OCDE. Les mesures dans bien des pays n'étant pas régulières, les données sont souvent celles de l'année la plus proche de l'année indiquée. Il n'est pas non plus pertinent d'opérer des comparaisons entre les indices des pays des différentes régions, étant donné que les sources sont différentes. La pertinence du tableau réside surtout dans la tendance qu'il montre.

Graphique 1.2
États-Unis : Pourcentage du revenu national accaparé par les 10 % de la population aux revenus les plus élevés, entre 1910 et 2010¹



Au cours des premières décennies du XXe siècle, le revenu accaparé par les 10 % de la population dotés des revenus les plus élevés représentait 40 à 50 % du total. Au cours des années 1950, ce pourcentage a baissé à des niveaux inférieurs à 35 % et ce jusqu'aux années 1980. À partir de la contre-révolution néolibérale initiée par l'administration Reagan, la situation a évolué au bénéfice des plus riches. Lors des dernières années précédant la crise de 2007-2008, la concentration de la richesse entre les mains des 10 % les plus riches aux États-Unis avait retrouvé des niveaux semblables à ceux enregistrés lors de la Grande Dépression de 1929.

La tendance depuis la crise actuelle est à nouveau à une concentration de la richesse accrue de la part des plus riches (48 % en 2012). Selon Oxfam, le 1 % le plus riche a quant à lui accaparé 95 % de la croissance à partir de la « reprise » de 2009². En 2012, ce 1 % concentrerait pratiquement un cinquième (19 % exactement) de tous les revenus du pays³.

1 Source : Thomas Piketty, *op.cit.*, p. 52, Graphique I.1. Voir <http://piketty.pse.ens.fr/capital21c>

2 Oxfam International, *op.cit.*

3 Source : Facundo Alvaredo, Anthony Atkinson, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, *The World Top Incomes Database*, <http://topincomes.g-mond.parisschoolofeconomics.eu/>, consulté le 18 janvier 2014.

■ ■ ■ 1.3 Les causes des inégalités

La relation capital-travail

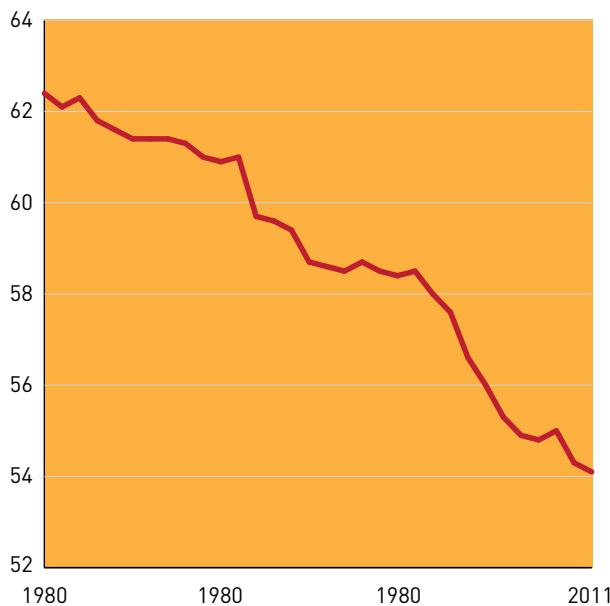
Le premier facteur des inégalités réside dans la relation capital-travail. Dans une économie capitaliste, en plus des ressources naturelles, les facteurs de production fondamentaux sont la force de travail et le capital. Il y a entre eux une lutte constante pour la répartition des résultats générés dans le processus de production. Le capital détenant les moyens de production, cette lutte

est donc inégale. De fait, l'évolution des inégalités dépend en grande partie (mais pas uniquement) de la relation capital-travail. À partir des années 1980, le néolibéralisme le démontre clairement. Celui-ci a brisé le modèle des relations post seconde guerre mondiale dans une offensive du capital qui s'attelle à démanteler les conquêtes sociales obtenues par le monde du travail.

Les effets de ce nouveau modèle néolibéral peuvent être observés dans le graphique suivant. On constate que la participation des revenus du travail dans le Produit intérieur brut mondial (PIB) connaît une tendance nettement à la baisse. Si on imagine le PIB comme un grand gâteau, les salariés reçoivent une part décroissante.

Graphique 1.3

Évolution en pourcentage de la participation des salaires dans le PIB mondial (1980-2011)¹

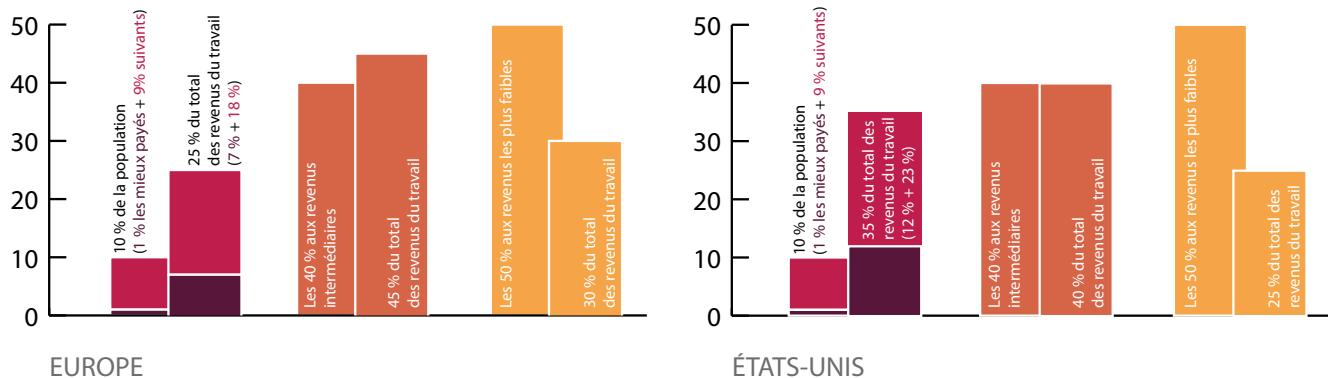


Cette pression à la baisse sur les salaires s'accompagne d'un chômage croissant. Le salaire est le principal élément de redistribution du revenu global. Mais on calcule qu'il y a, dans le monde en 2013, 202 millions de personnes sans emploi et, de ce fait, exclues de ce revenu. Ce sont cinq millions de plus que l'année antérieure et 62 millions de postes de travail de moins depuis 2008².

On assiste également à une augmentation des inégalités dans la répartition salariale observée au cours des dernières décennies. Le tableau suivant montre la répartition salariale entre les différentes catégories de la population selon leurs revenus, en Europe et aux États-Unis.

Graphique 1.4

Inégalités de revenus associés au salaire en Europe et aux États-Unis (2010)³



1 Source : CNUCED, *Rapport sur le commerce et de le développement 2013*, Nations Unies, New York et Genève, 2013, p.15. Disponible sur http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/tdr2013_fr.pdf.

2 Source : OIT, *Global Employment Trends 2014 : The risk of a jobless recovery*, http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-employment-trends/2014/WCMS_233953/lang--es/index.htm.

3 Source : Thomas Piketty, *op.cit.*, p. 390. Tableau 7.1. Voir <http://piketty.pse.ens.fr/capital21c>

Augmentation de la régressivité fiscale

Les contre-réformes néolibérales ont transformé la répartition des impôts au sein des pays. D'une part, on a réduit les impôts sur les revenus les plus élevés et les grands patrimoines, de même que sur les bénéfices des entreprises et les revenus du capital. D'autre part, la libéralisation des mouvements de capitaux permet à ces derniers de se déplacer facilement et d'échapper ainsi à l'impôt en se réfugiant dans les paradis fiscaux. Ces dernières années, en vue de réduire les déficits budgétaires, les gouvernements ont appliqué de telles mesures d'austérité, qu'il fallait bien faire un geste pour faire payer un peu les responsables de la crise, donc les plus riches. Il fallait faire avaler la pilule au reste de la population. Quoiqu'il en soit, comme le montre le tableau 1.3, ces récentes augmentations d'impôts sur la tranche supérieure de revenus ne compensent pas du tout les énormes réductions d'impôts qui ont débuté dans les années 1980.

L'impôt sur les bénéfices des entreprises a suivi une tendance à la baisse analogue. En France par exemple, le taux d'imposition maximum est passé de 50 % avant 1985 à 34,4 % après 2007 (voir tableau 1.4). Pire, en raison des nombreux cadeaux fiscaux, le taux effectif n'est que de 22 %. Quant à celui des entreprises du CAC 40 (l'indice boursier des 40 plus grandes entreprises cotées à la bourse de Paris), il atteint à peine 8 %.

Le mécanisme du bénéfice mondial consolidé permet aux grandes entreprises de ne payer dans certains cas aucun impôt (il s'agit d'un régime accordé par certains États qui permet à des grandes sociétés de déduire de leurs impôts des pertes enregistrées à l'étranger). Ainsi, en dépit d'un bénéfice de 10 milliards d'euros en 2010, le géant Total n'a payé aucun impôt. Il s'agit seulement d'un exemple de ces pratiques mondialement répandues.

Tableau 1.3

Taux d'imposition (en %) sur la tranche supérieure de revenus¹

Pays	1986	2002	2007	2013
France	65	58	46	50
Allemagne	53	51	48	48
Belgique	72	56	54	50
Espagne	66	49	43	52
Italie	62	46	45	47
Pays-Bas	72	52	52	52
Royaume-Uni	60	40	40	45
Irlande	60	42	41	41
Suède	80	56	57	57
États-Unis	50	45	41	46
Japon	70	50	50	51

Tableau 1.4

Taux d'imposition maximum légal (en %) sur les bénéfices des entreprises²

Pays	1986	2002	2007	2013
France	45	35	34	34
Allemagne	60	39	39	30
Belgique	45	40	34	34
Espagne	35	35	33	30
Italie	46	36	33	28
Pays-Bas	42	35	26	25
Royaume-Uni	35	30	30	23
Irlande	50	16	13	13
Suède	57	28	28	22
États-Unis	50	39	39	39
Japon	43	41	40	37

1 Source : OCDE, *Tax Database 2000-2014*, Paris, mai 2014, http://www.oecd.org/tax/tax-policy/tax-database.htm#C_CorporateCapital ;

2 Source : OCDE, *Tax Database 2000-2014*, op.cit. Les données relatives à la fiscalité concernent surtout les pays du Nord, puisqu'il s'agit de ceux pour lesquels on dispose de plus de données. Gardons néanmoins à l'esprit que les systèmes fiscaux des PED sont souvent encore plus favorables aux plus riches et aux grandes entreprises que ceux des pays développés. Par ailleurs, comme indiqué dans le texte qui précède, il faut distinguer le taux légal d'imposition du taux effectivement prélevé qui est très souvent nettement inférieur.

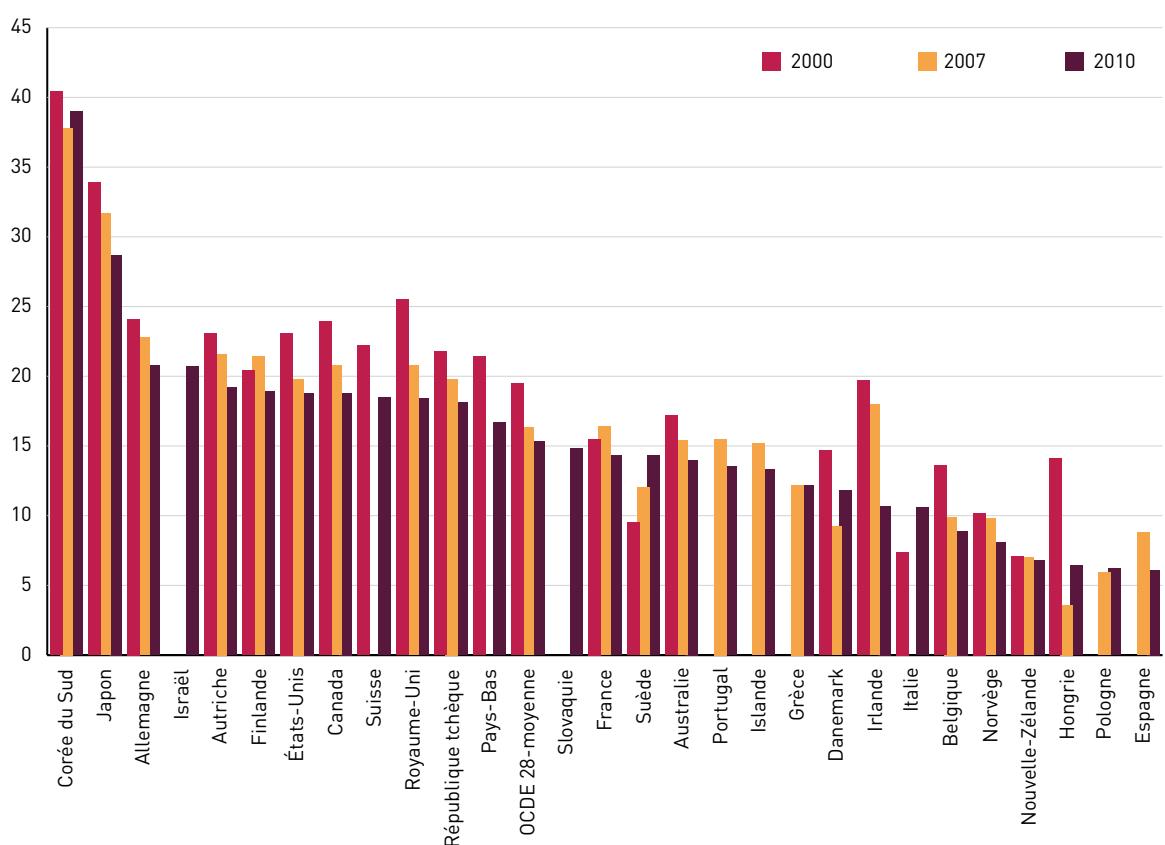
Les inégalités entre les sexes

Les inégalités sociales qui affectent les femmes par rapport aux hommes traversent l'ensemble des relations économiques. Alors que l'accès à l'emploi représente la principale source de revenus pour la majorité de la population mondiale, les femmes sont discriminées, même dans les pays où l'égalité des droits est reconnue. Cette reconnaissance sur papier contraste par exemple avec des taux de chômage féminin supérieurs à ceux des hommes. À cela s'ajoutent des salaires féminins inférieurs - y compris à travail égal de celui d'un collègue masculin. De plus, leur confinement dans des emplois à temps partiels ou informels (c'est-à-dire non soumis à la législation du travail) les exposent à une précarité toujours croissante.

Au Nord

Au Nord, les coupes dans les dépenses publiques exigées par les politiques d'austérité réduisent les politiques sociales destinées à lutter contre les inégalités entre les sexes. De même, les coupes dans les dépenses sociales supposent que le secteur du « CARE » - le travail de soins (cf. santé, services pour la petite enfance, éducation, prise en charge de personnes dépendantes et/ou âgées de la famille, etc.) -, délaissé par la fonction publique, soit désormais pris en charge par le privé, et donc par les femmes.

Graphique 1.5 - Inégalités salariales (en %) entre les sexes pour les emplois à temps plein¹



¹ L'estimation des rémunérations utilisées dans les calculs se réfère aux revenus salariaux bruts pour des emplois à plein temps de salariés sous contrats. Les inégalités salariales ou « gap » de genre ne sont pas ajustées. Elles se calculent comme la différence entre les revenus médians (les plus courants) des hommes et des femmes par rapport aux revenus médians des hommes. Les données se réfèrent à 2005 (au lieu de 2010) pour les Pays-Bas, à 2008 pour la Belgique et l'Islande, à 2009 pour la République Tchèque et la France.

Source : OCDE, « Labor Market Position of Families (LMF) », *OCDE Family Database*, Paris, http://www.oecd.org/social/soc/oecdfamilydatabase.htm#labour_market.

Si les différences salariales entre les sexes se sont réduites dans la majorité des pays repris ci-dessus, c'est bien plus la résultante d'une perte d'emplois et dès lors de revenus masculins que l'expression d'une amélioration des conditions salariales des femmes. En dépit d'une amélioration, aussi sensible soit-elle, l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes reste une réalité bien tangible : dans les pays de l'OCDE*, il était de 17,3 % en 2011, avec des taux supérieurs à 25 % pour la Corée du Sud et le Japon¹.

En matière de chômage, le constat est semblable. Le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes. Il en va de même pour le taux féminin d'inactivité². Ces données reflètent l'exclusion des femmes du marché du travail.

Au cours de la crise, l'écart entre le chômage des femmes et celui des hommes a eu tendance à se réduire. Cependant, ce rapprochement des taux moyens de chômage entre les sexes reflète bien plus la détérioration généralisée de l'emploi et les pertes d'emplois plus fortes dans les secteurs traditionnellement masculins (secteurs bancaires, du bâtiment,

¹ Source : OCDE, « Labor Market Position of Families (LMF) », *op.cit.*

Les données concernant l'Estonie, Chypre, la Slovaquie, la Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie, le Luxembourg, la Roumanie, l'Irlande, la Slovénie et Malte se réfèrent à tous les employés qui travaillent au moins 15 heures par semaine, ce qui rend probable des inégalités salariales de genre moindres. Les données se réfèrent à l'année 2000 pour l'Estonie, 2006 pour Chypre, la Slovaquie, la Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie, le Luxembourg, la Roumanie, l'Irlande, la Slovénie et Malte.

² Le taux d'activité mesure la relation entre la population active (c'est-à-dire celle qui travaille ou cherche un emploi) par rapport au total de la population en âge de travailler. Dans ce cadre, le pourcentage de femmes qui travaillent ou cherchent un emploi est en général inférieur à celui des hommes.

de la finance, de l'industrie automobile, des transports...) en début de crise qu'une amélioration en termes d'égalité des genres sur le marché du travail.

Tableau 1.5

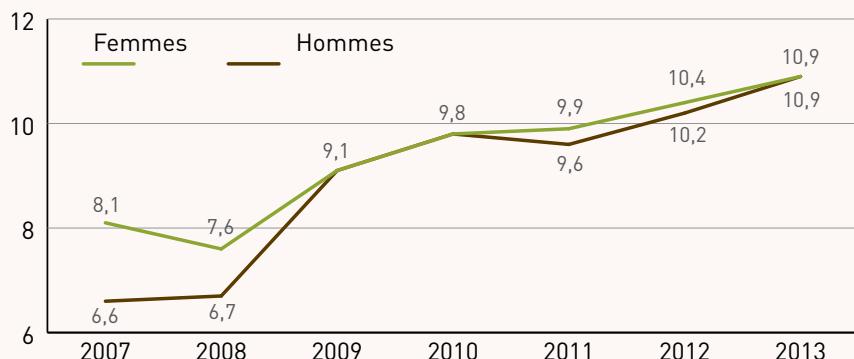
Taux de chômage (en %) masculin et féminin 2008-2013³

	2008		2013	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Belgique	6,5	5,4	8,7	8,1
Danemark	3,2	2,4	6,7	7,3
Allemagne	7,4	7,0	5,6	5,0
Irlande	7,6	6,1	15,2	10,6
Espagne	10,1	8,5	25,8	27,0
France	7,3	5,8	10,8	10,9
Pays-Bas	2,8	2,2	7,1	6,3
Portugal	7,9	6,8	16,5	16,5
États-Unis	6,1	4,8	7,6	7,1
UE-28	6,7	7,6	10,9	10,9
Zone Euro-18	7,0	8,5	12,0	12,2

Si l'on ne considère que l'emploi à temps plein, l'écart entre les taux de chômage masculins et féminins est nettement plus prononcé. Or, les statistiques du chômage ne prennent pas en compte les emplois à temps partiels, lesquels sont majoritairement exercés par des femmes. Cette surreprésentation féminine dans le travail à temps partiel reflète une relation inégalitaire au sein de la sphère privée qui se répercute dans le monde du travail. En effet, la répartition fortement inégale des tâches domestiques et de soins aux autres entre les sexes contraint très souvent les femmes à « opter » pour le travail à temps partiel. Dans la mesure où l'austérité réduit l'accès aux services sociaux tels que les soins aux personnes dépendantes, les crèches et garderies, le soin des personnes âgées et les politiques de concilia-

³ Source : Commission européenne, *Eurostat*, 2014, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

Évolution du taux de chômage en Europe (en %)



tion entre vie professionnelle et vie privée, il est de plus en plus demandé au privé, et donc aux femmes, de prendre en charge ces services. Pour assurer ce travail non rémunéré de soins aux autres, elles tendent à diminuer leur temps de travail rémunéré (ou parfois même à quitter le marché du travail), ce qui les expose à une précarité financière accrue.

Les inégalités entre les sexes perdurent également lorsqu'on analyse l'offre de travail. La possibilité de trouver un travail à temps partiel ou de rester au chômage sera plus grande pour les femmes dans la mesure où l'éventail des emplois disponibles pour elles est moins vaste que pour les hommes¹. Cette situation est encore aggravée avec la crise. En guise d'illustration, les restrictions budgétaires destinées à assurer la priorité au remboursement de la dette, en réduisant entre autres l'emploi public, affectent davantage les femmes. En effet, en Europe, les femmes sont majoritaires dans la fonction publique (69,2 % du total des travailleurs de ce secteur sont des femmes²), laquelle leur assure généralement de bonnes conditions

¹ C'est ce que montrent les données de l'OCDE, « Labor Market Position of Families (LMF) », *op.cit.*

² Source : European's Women Lobby (EWL), *The price of the austerity – The impact on women's rights and gender equality in Europe* (rapport), octobre 2012, p. 4. Disponible sur <http://www.womenlobby.org/news/ewl-news/article/ewl-publishes-report-on-impact-of>

de travail et des salaires supérieurs à ceux pratiqués dans le privé.

En matière de retraites, il existe également une inégalité de genre : en Europe, les retraitées touchent en moyenne 39 %³ de moins que leurs homologues masculins, en raison d'un nombre d'années cotisées et d'une base de cotisation moindres. La primauté donnée au paiement de la dette au détriment des dépenses sociales promet d'aggraver la situation, puisque :

- les femmes souffrent davantage des effets de la crise sur l'emploi ;
- elles sont contraintes à réduire ou à abandonner leur vie professionnelle pour assumer des tâches du « care »⁴ ;
- les réformes des pensions publiques rendent plus difficile l'accès des femmes à des retraites leur permettant de vivre dignement et non au-dessous du seuil de pauvreté⁵.

³ Commission Européenne, *The Gender gap in pensions in the EU*, Luxembourg, 2013, p. 34. Disponible sur http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/130530_pensions_en.pdf

⁴ Le fait qu'il soit communément considéré qu'il appartient aux femmes de se charger des travaux domestiques et de soins résulte d'une part, de la reproduction de stéréotypes machistes selon lesquels c'est à la femme qu'incombe ce type de tâche. Ainsi, au cas où elle accède au marché du travail, son salaire sera toujours considéré comme étant un revenu d'appoint, complémentaire par rapport au revenu masculin. D'autre part, comme les femmes éprouvent plus de difficultés que les hommes à accéder au marché de l'emploi, leur relégation à la sphère privée et familiale semble plus logique et plus naturelle...

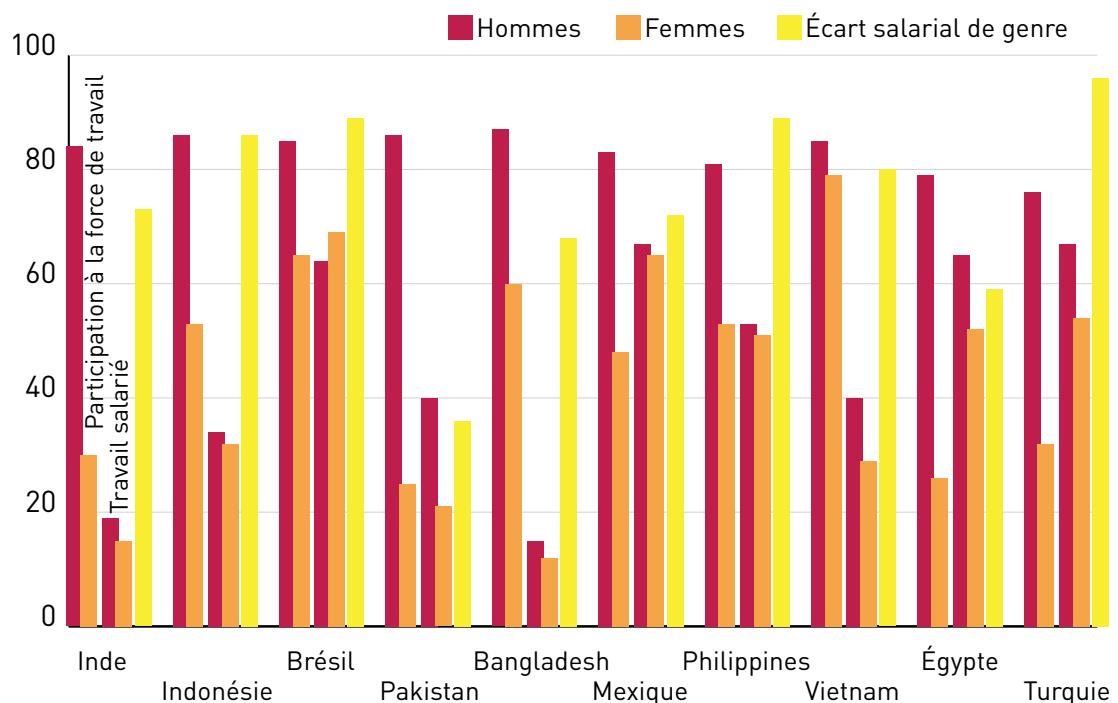
⁵ Pas moins de 22 % des femmes retraitées vivent sous le seuil de pauvreté au sein de l'Union européenne. Source : European Parliament, *Opinion draft on an agenda for adequate, safe and sustainable pensions*, 19 décembre 2012. Disponible sur <http://www.europarl.europa.eu>.

Au Sud

Dans les pays en développement, les femmes subissent un haut niveau d'inégalités et de discriminations. Si une partie d'entre elles a pu augmenter son activité économique, ce fut dans des conditions bien moins favorables que pour les hommes. Le graphique suivant témoigne de cette évolution. Il analyse un échantillon de dix pays qui représentent dans leur ensemble un tiers de la population mondiale.

Graphique 1.6

Taux de participation de la force de travail (en % de la population entre 15 et 64 ans) ; taux de travail salarié (en % de la population active occupée) et inégalité salariale de genre pour la période 2008-2012¹



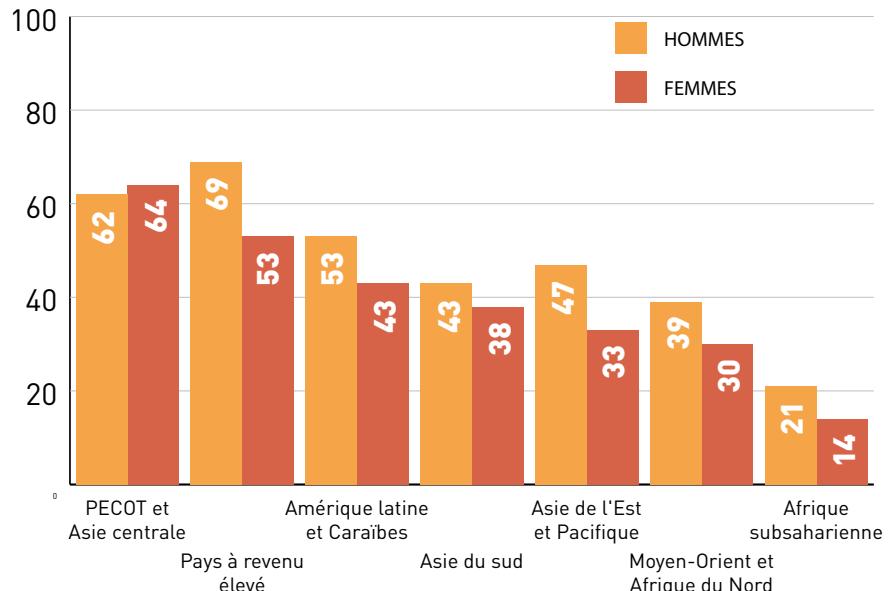
Parmi les pays de l'échantillon, seuls le Brésil, le Bangladesh et le Vietnam présentent une participation féminine à l'emploi supérieure à 60 % sur le total des femmes en âge de travailler. Les mêmes chiffres rapportés aux hommes tournent pour tous les autres cas autour de 80 %.

¹ En économie, la « force de travail » renvoie à la « population active », c'est-à-dire à l'ensemble des personnes en âge de travailler, que ces personnes soient en situation d'emploi ou de recherche d'emploi.

Source : Banque mondiale, *Women at Work*, 2014.

Graphique 1.7

Emplois à temps plein par sexe dans les différentes régions du monde (% de la force de travail en 2012)¹



Les constatations émises au Nord s'appliquent aux quatre coins du globe : il est aujourd'hui plus compliqué pour une femme de trouver un emploi à temps plein que pour un homme. Notons que cet écart est plus important dans les pays à revenu élevé. Rappelons qu'un travail à temps plein est généralement synonyme d'emploi de meilleure qualité garantissant davantage de droits.



1 Source : Banque mondiale, *Povcal Net - World Bank Database*, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm?1>

■ ■ ■ 1.4 Pauvreté et malnutrition : déconstruire la fable néolibérale

Selon les Nations-Unies, la Banque mondiale et le FMI, même si la situation mondiale reste préoccupante, les choses évoluent dans le bon sens : l'extrême pauvreté et la faim dans le monde reculent. En 20 ans, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a diminué de 700 millions, passant de 1,9 milliard à 1,2 milliard (graphique 1.8), tandis que le nombre de personnes souffrant de la faim est passé de 1 milliard à 842 millions (tableau 1.6).

Graphique 1.8 – L'extrême pauvreté dans le monde¹

Nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour (en millions)
Dans le monde : 1937 en 1981, 1908 en 1990 et 1215 en 2010

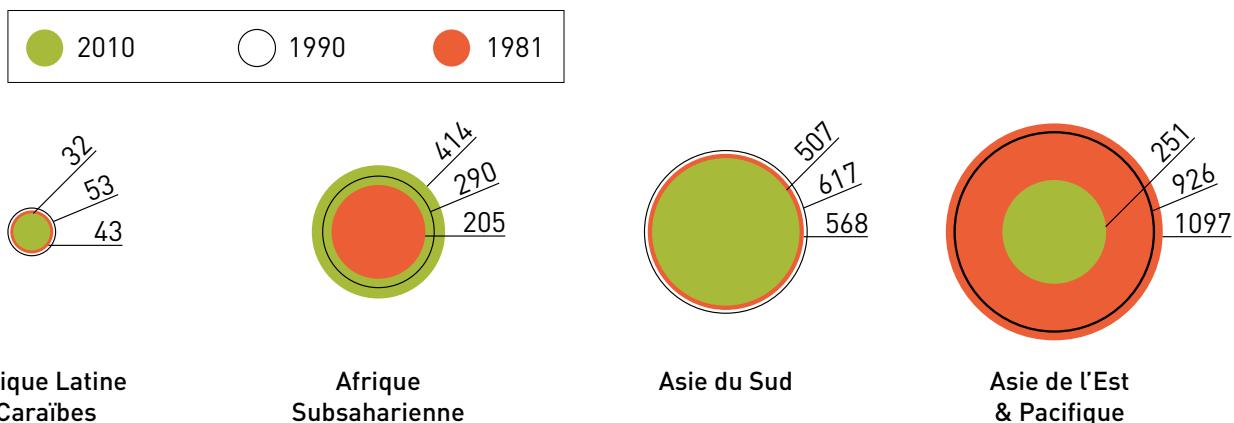
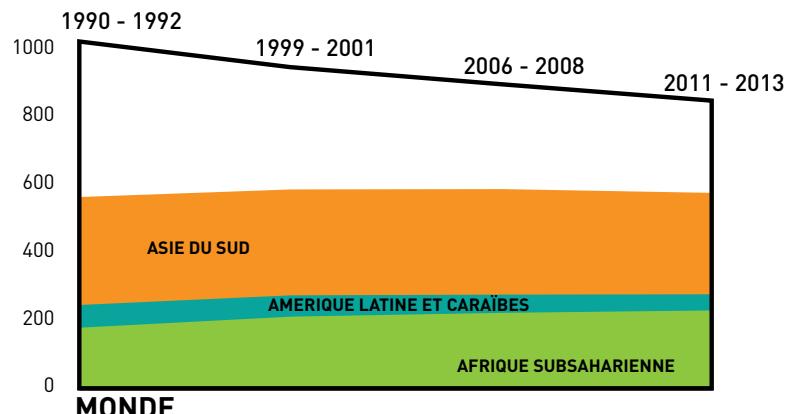


Tableau 1.6 – La faim dans le monde²

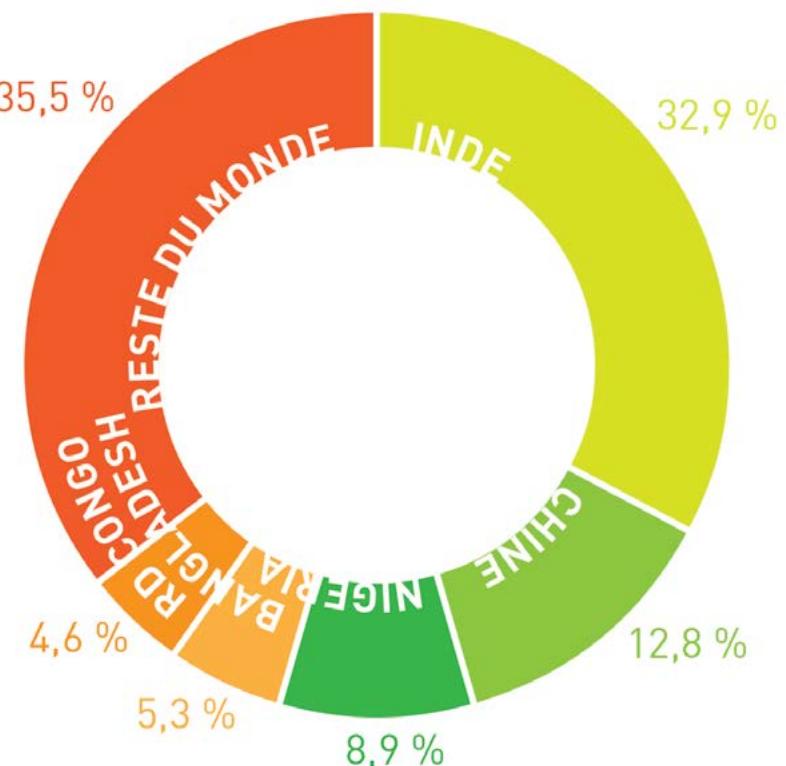
Nombre de personnes souffrant de la faim (en millions)	1990 - 1992	1999 - 2001	2006 - 2008	2011 - 2013
en Afrique subsaharienne	173	205	216	223
en Amérique latine et Caraïbes	66	62	53	47
en Asie du Sud	314	308	307	295
dans le Monde	1 015	940	890	842



Selon ces chiffres, l'extrême pauvreté et la malnutrition n'ont cependant pas diminué partout : la pauvreté extrême a peu diminué en Asie du Sud, et elle a surtout fortement augmenté en Afrique subsaharienne. La diminution globale de l'extrême pauvreté serait donc essentiellement due à la Chine et l'Inde, s'agissant de pays qui concentrent la plus grande part de la pauvreté extrême, comme le montre le graphique ci-contre (graphique 1.7).

1 Source : Banque mondiale, *Povcal Net - World Bank Database*, op.cit.

2 Source : FAO, *Hunger Report*, 2013. Disponible sur <http://www.fao.org/hunger/en/>



Graphique 1.9
Distribution de l'extrême pauvreté dans le monde (2010) en % du total mondial¹

Une autre lecture s'impose : même dans l'hypothèse où ces chiffres seraient corrects (voir ci-dessous), il n'y aurait pas de quoi pavoiser. Les niveaux d'extrême pauvreté restent scandaleusement élevés : une personne sur cinq vit dans l'extrême pauvreté et une personne sur huit souffre de la faim, avec toutes les conséquences (souvent irréversibles) physiologiques et psychologiques que cela implique. Par ailleurs, une personne qui souffre de la faim subit également une exclusion politique, économique et sociale.

Mais il y a pire. Ce discours sur la réduction de la pauvreté n'est rien d'autre qu'une fable. Ces chiffres ne sont pas du tout fiables : ils sont manipulés de façon à sous-estimer très largement les niveaux de pauvreté dans le monde.

Fixer un seuil de pauvreté à 1,25 dollar par jour est totalement cynique et irréaliste.

Peu d'endroits sur la planète permettent de satisfaire les droits humains fondamentaux avec 4 dollars par jour². Or, on constate que plus de

50 % de la population du Sud vit avec moins de 2,5 dollars par jour, tandis que 75 % vit avec moins de 4 dollars par jour. Autre chiffre : en 2005, 95,5 % de la population des pays en développement, soit 5,5 milliards de personnes, vivaient avec moins de 13 dollars par jour³, soit environ 400 dollars par mois. La très grande majorité des personnes qui sont prétendument sorties de « l'extrême pauvreté » ces dernières années y sont bel et bien toujours en fait. Si l'on fixait ce seuil à 2, 3, voire 4 dollars par jour, on se rendrait compte que la majorité de la population du tiers-monde vit dans la plus grande précarité et le dénuement.

un loyer pour une pièce de 10 mètres carrés coûte au minimum 50 €. La facture d'électricité termine de consommer l'ensemble du revenu. Il faut pourtant encore boire et manger tous les jours, se déplacer pour aller travailler, se soigner, envoyer ses enfants à l'école...

3 Source : FAO, *L'élevage dans le monde en 2011, Contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire*, Nations Unies, Rome, 2012. Disponible sur <http://www.fao.org/docrep/019/i2744f/i2744f03.pdf>.

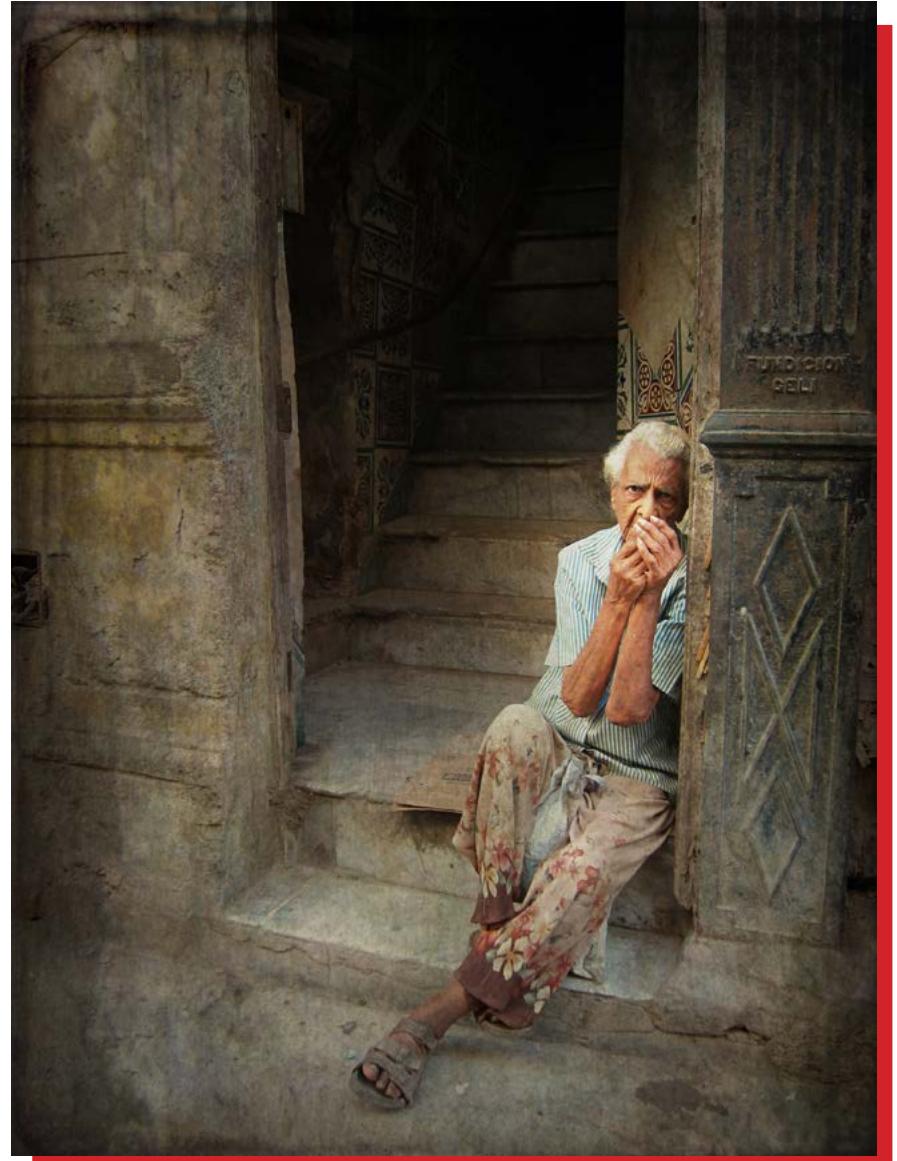
13 dollars par jour étant le seuil de pauvreté aux États-Unis.

1 Source : Nations Unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport 2014, New York, 2014. Disponible sur <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/mdg/the-millennium-development-goals-report-2014/>

2 À Niamey, capitale du Niger, pays le plus « pauvre » de la planète en termes d'IDH (indice de développement humain),

Par ailleurs, les méthodes utilisées pour calculer les niveaux de pauvreté (extrême ou non) sont plus que douteuses. Le seuil pour les différents pays est calculé en « parité de pouvoir d'achat¹ », c'est-à-dire en tenant compte des différences de coût de la vie. Cela implique que, pour beaucoup de pays, le seuil de pauvreté est encore inférieur à 1,25 dollar par jour. Par exemple, pour l'Inde, la Banque mondiale considère que le coût de la vie est bien moins élevé qu'ailleurs et fait donc passer le seuil de pauvreté, en parité de pouvoir d'achat, à 0,25 dollar par jour ! Via cette méthodologie, la BM a donc tendance à sous-estimer fortement la pauvreté réelle.

En octobre 2007, une étude réalisée par une institution gouvernementale en Inde calculait que 77 % de la population, soit 836 millions d'Indiens, vivaient avec moins de 20 roupies par jour (soit moins de 0,5 dollar). Ce chiffre est très différent des affirmations de la Banque mondiale selon laquelle 300 millions d'Indiens vivraient avec moins de 1 dollar par jour. Déjà en 2002, dans un rapport sur la pauvreté dans les PMA, la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) pointait du doigt



ce problème et mettait directement en cause les estimations fournies par la Banque mondiale. Ainsi, selon la Banque mondiale, 41,7 % de la population du Niger vivaient avec moins de 1 dollar par jour en 1992. Pour cette même année, la CNUCED en comptait plus de 75 %.

Parmi les différentes manipulations, on pourrait encore ajouter le fait que les actualisations des seuils de pauvreté (le seuil est passé de 1 \$ à 1,25 \$ en 2008) n'ont pas pris intégralement en compte l'évolution de l'inflation, ce qui a fait sortir de l'extrême pauvreté 121 millions de personnes, comme par magie²...

Le nombre absolu de pauvres dans le monde a en réalité augmenté et il s'agit donc de déconstruire cette fable qui ne sert qu'à une chose : nier l'échec fracassant des politiques néolibérales que la BM et le FMI imposent aux peuples du monde. Mais au-delà des chiffres, il ne faut pas oublier que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui ne peut se résumer à un critère purement financier. L'accès à la santé, à l'éducation, à l'énergie ou à la sécurité sociale sont autant de facteurs qui doivent rentrer en ligne de compte dans le cadre de la mesure de la pauvreté.

¹ La parité de pouvoir d'achat (PPA) est une méthode utilisée en économie pour établir une comparaison entre pays du pouvoir d'achat des devises nationales, ce qu'une simple utilisation des taux de change ne permet pas de faire.

² Lire Hickel Jason, « Exposing the great “poverty reduction” lie », 21 août 2014, <http://www.globalsocialjustice.eu/>

té et l'augmentation des inégalités. D'un côté, une petite minorité qui concentre des niveaux de richesses gigantesques, et de l'autre, une multitude qui souffre et tente de survivre. La pauvreté massive n'est pas un phénomène « naturel », il est le résultat direct de la logique capitaliste, basée sur l'accumulation et l'exploitation des peuples. Supprimer la pauvreté est parfaitement possible. En 2008, la FAO calculait qu'il « suffirait » de trouver 30 milliards de dollars par an pour supprimer la faim. La revue *Forbes* estime quant à elle à 1 645 le nombre de milliardaires dans le monde¹. Un impôt de seulement

1 Pour les chiffres de la FAO, voir FAO, « Le monde a besoin de 30 milliards de

0,47 % sur ces grosses fortunes suffirait pour éradiquer la faim dans le monde. Cela se passe de commentaire.

dollars par an pour éradiquer le fléau de la faim », 3 juin 2008. Disponible sur <http://www.fao.org/NEWSROOM/fr/news/2008/1000853/index.html>

Pour les données (2013) de *Forbes*, voir « Inside The 2013 Billionaires List: Facts and Figures », *Forbes*, 25 mars 2013, <http://www.forbes.com/sites/luisakroll/2013/03/04/inside-the-2013-billionaires-list-facts-and-figures/>

Selon *Forbes*, depuis 2009, le nombre de milliardaires a considérablement augmenté et la richesse totale accumulée par l'ensemble de ces milliardaires a été multiplié par 2,7, passant de 2 400 à 6 400 milliards de dollars. Ce n'est décidément pas la crise pour tout le monde.

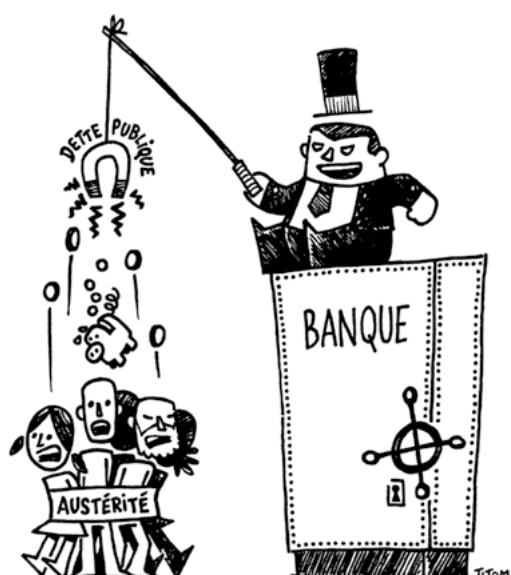
■ ■ ■ 1.5 Les inégalités génératrices d'endettement

Il y a un lien évident entre les inégalités de revenus et l'endettement. Le processus est grossièrement le suivant : la libéralisation des mouvements de capitaux et la dérégulation financière ont généré une croissance économique basée sur l'endettement privé. L'accès facilité au crédit a permis aux plus riches d'augmenter leur patrimoine et leurs revenus grâce au rendement de leurs placements financiers. Les entreprises augmentent leurs investissements, s'implantent dans d'autres pays et/ou rachètent des entreprises concurrentes. Les banques facilitent l'octroi de crédits pour augmenter leurs bénéfices, en plus de ceux obtenus par leurs activités de spéculation financière¹.

1 Voir Éric Toussaint, *Bancocratie*, Aden,

Elles tirent une partie de leurs revenus financiers des prêts aux populations dont les revenus sont les plus bas. Les banques augmentent le volume de leurs prêts afin d'augmenter leurs bénéfices (mais avec le risque de prêter à des populations présentant un risque plus élevé d'impayé) ; parallèlement, les prêts permettent à de nombreux travailleurs d'augmenter leur consommation bien que leurs salaires réels stagnent voire baissent.

D'autre part, la libéralisation des mouvements de capitaux et l'attitude amicale des gouvernements envers les élites économiques entraînent des baisses d'impôts en leur faveur (voir tableaux 1.3





et 1.4, page 23). Les politiques gouvernementales, au service des intérêts des plus riches, augmentent dès lors les inégalités. Le creusement des inégalités alimente la bulle des dettes privées, et le recours au crédit renforce à son tour les inégalités¹. C'est un cercle vicieux, rompu seulement lorsqu'un événement fait éclater la bulle du crédit devenue insoutenable. S'ensuivent l'effondrement des marchés financiers, la socialisation des pertes et, avec elle, l'augmentation de la dette publique.

La dette publique augmente en raison des cadeaux fiscaux faits aux plus riches et aux grandes entreprises qui creusent les recettes de l'État, ainsi qu'en raison d'une structure d'imposition plus

sensible à l'activité économique. En effet, les impôts augmentent en période de croissance et diminuent en période de crise, aggravant les déficits budgétaires des gouvernements et la dette publique destinée à les combler. Dans ces conditions, les dépenses publiques sont dès lors majoritairement assurées par l'émission de titres : une bonne part des recettes auparavant obtenues par le recouvrement d'impôts l'est maintenant par le recours à l'emprunt, assorti du paiement d'intérêts.

En situation de récession économique, pour obtenir le financement des déficits publics, les gouvernements paient aux prêteurs des intérêts plus élevés. Dans un même temps, ils appliquent des politiques d'austérité afin de diminuer les dépenses publiques, conférant par ce biais davantage de garanties de paiement aux créanciers. La roue du « système dette » n'en finit pas de tourner.

¹ Source : Michael Kumhof, Romain Rancière, « Unequal = Indebted », *Finance & Development*, vol. 48, n°3, FMI, septembre 2011, pp. 25-27, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2011/09/kumhof.htm>. Michael Kumhof, Romain Rancière, « Inequality, Leverage and Crises », *IMF Working paper*, FMI, novembre 2010, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2010/wp10268.pdf>

II PANORAMA GLOBAL DE LA DETTE AU SUD

DISTRIBUTION DE LA DETTE EXTERNE DANS LES PED

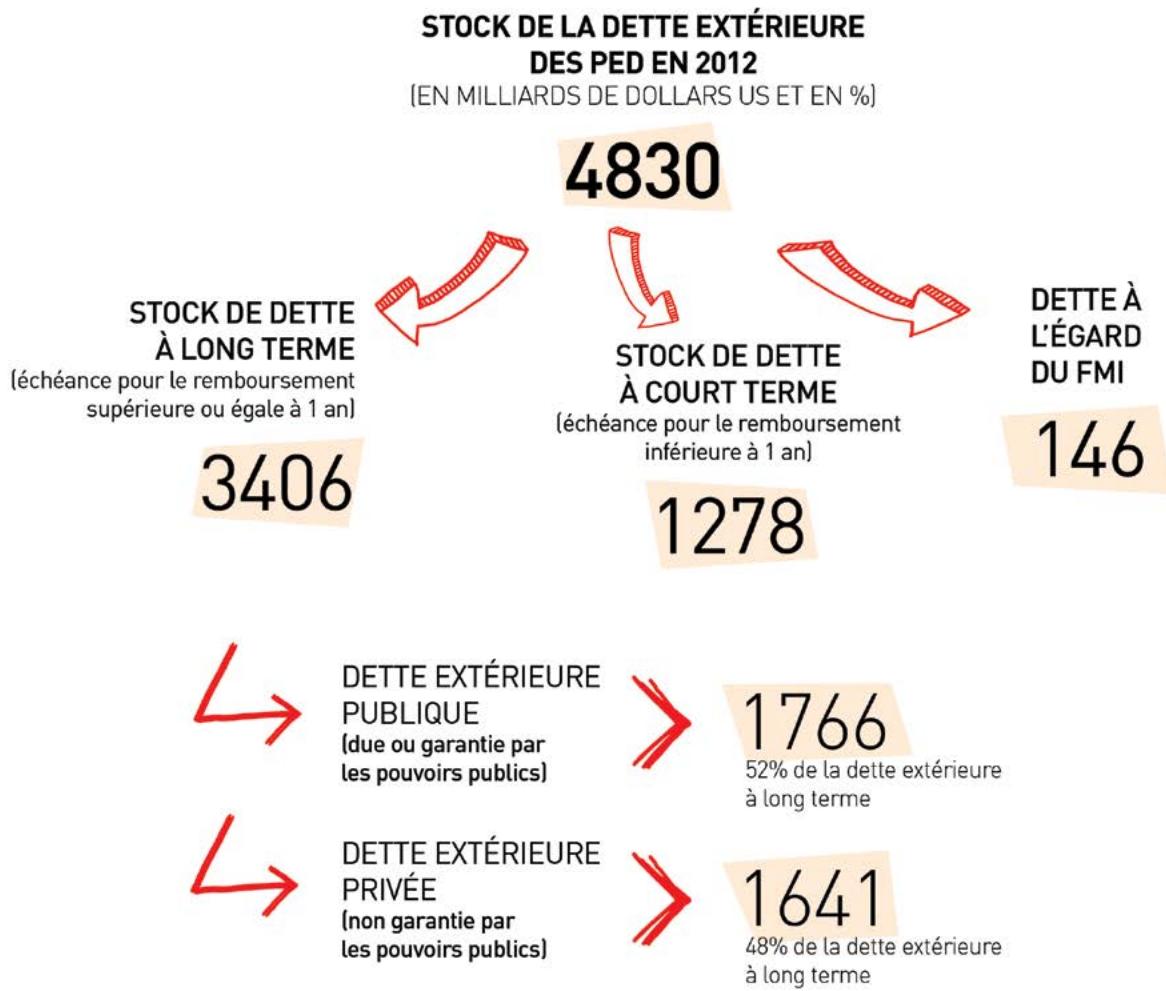
Cette section offre un panorama général de l'évolution de la dette dans les pays du Sud¹. Elle vise à mettre en évidence les montants significatifs consacrés au paiement d'une dette dans bien des cas odieuse, illégale ou illégitime, au détriment des droits et besoins fondamentaux de la population. Dans la section 3, nous observerons cette évolution successivement pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

2.1 Par échéance de dette externe et par type de débiteurs

Le schéma ci-contre rend compte de la dette externe des PED par type de débiteurs. La dette externe est la dette contractée par un pays (un État ou des particuliers) auprès de créanciers étrangers. Dans le cas des différentes administrations de l'État, il s'agit de dette externe publique. La dette externe privée est la dette contractée par des particuliers (entités financières, entreprises et foyers). La dette externe rend les pays débiteurs vulnérables face aux changements du contexte financier international (crise financière dans d'autres

pays, hausse des taux d'intérêt* internationaux, etc.). En outre, le pays endetté a parfois peu de prise sur sa dette, celle-ci étant par exemple souvent libellée dans d'autres monnaies ou soumise à la législation d'autres pays (dont les juridictions sont souvent plus favorables aux créanciers). Enfin, la dette externe (publique ou privée) peut témoigner du degré de dépendance d'une économie par rapport au financement extérieur face à la captation de ressources internes.

¹ Cette section analyse l'évolution de la dette dans les pays à faibles et moyens revenus selon les données de la Banque mondiale : *International Debt Statistics*, <http://databank.banquemonde.org>



■ ■ ■ 2.2 La dette au Sud par région

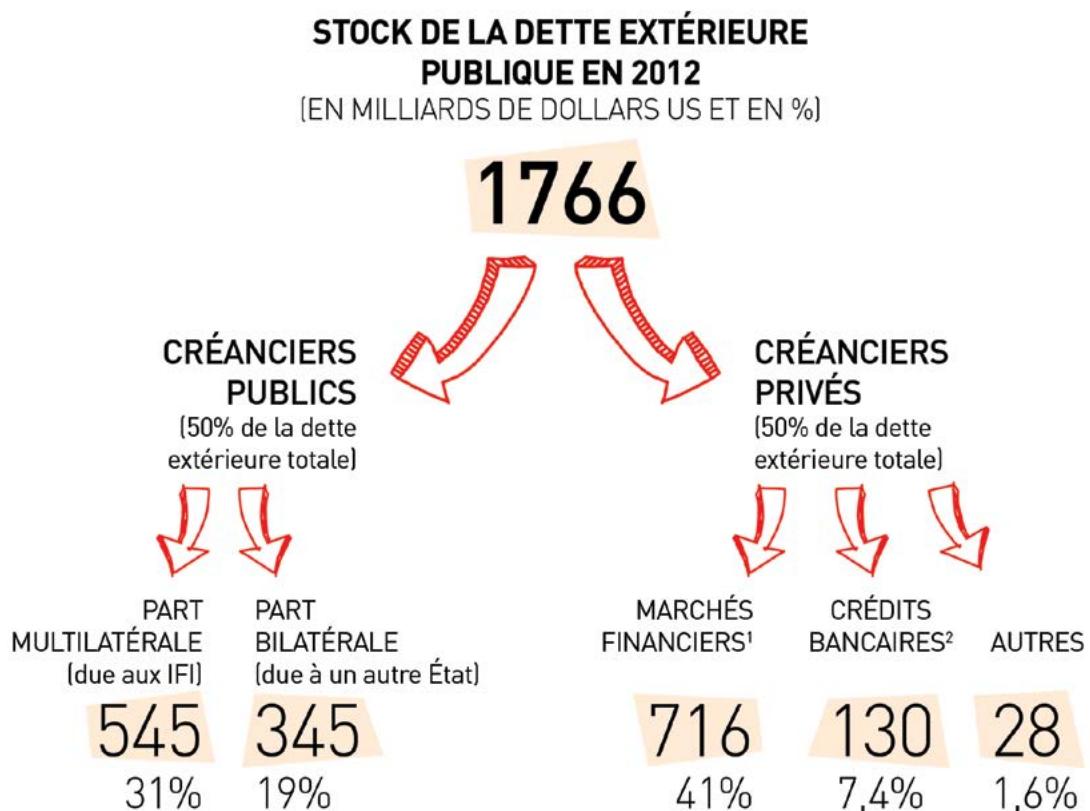
Tableau 2.1
La dette externe par régions
(en milliards de dollars US)

Ces dernières années ont été caractérisées par une augmentation significative de la dette externe en termes absolus. Elle a ainsi doublé entre 2000 et 2012. La majeure partie de cette augmentation s'est concentrée dans le secteur privé.

Dans le cas de la dette publique externe, la situation est similaire. Son volume a pratiquement doublé dans plusieurs régions entre 1990 et 2012. Ce sont surtout l'Asie et l'Amérique latine qui, dès 1980 (et avant), ont la dette externe publique la plus élevée.

En milliards \$ US	Dette externe			
	1980	1990	2000	2012
Amérique latine	230	420	714	1 258
Afrique subsaharienne	61	176	213	331
Moyen-Orient et Afrique du Nord	64	137	144	177
Asie du Sud	37	126	163	501
Asie de l'Est	61	234	497	1 412
PECOT et Asie centrale	58	101	234	1 150
Total	511	1 194	1 965	4 829

2.3 Les créanciers de la dette externe publique



Le schéma ci-dessus montre la dette par type de créanciers. En général, la dette bilatérale et surtout celle contractée auprès des institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale, banques régionales de développement...) reflètent les problèmes de financement sur les marchés privés. Ces crédits officiels sont généralement accompagnés de conditionnalités qui imposent de durs ajustements aux conséquences désastreuses pour les classes populaires du pays soumis à de telles exigences.

Comme les chiffres l'indiquent, les créanciers privés représentent la moitié de la dette externe des PED, le financement se faisant surtout via l'émission de titres. En effet, face à l'énorme liquidité des marchés de ca-

pitaux qui offrent un coût de financement bas, face à un contexte économique relativement plus favorable pour certaines économies du Sud qui accumulent d'importantes quantités de réserves en devises (voir p.44 le point 2.8), les IFI n'assument plus le rôle de prêteur de premier plan qui a été le leur à une époque.

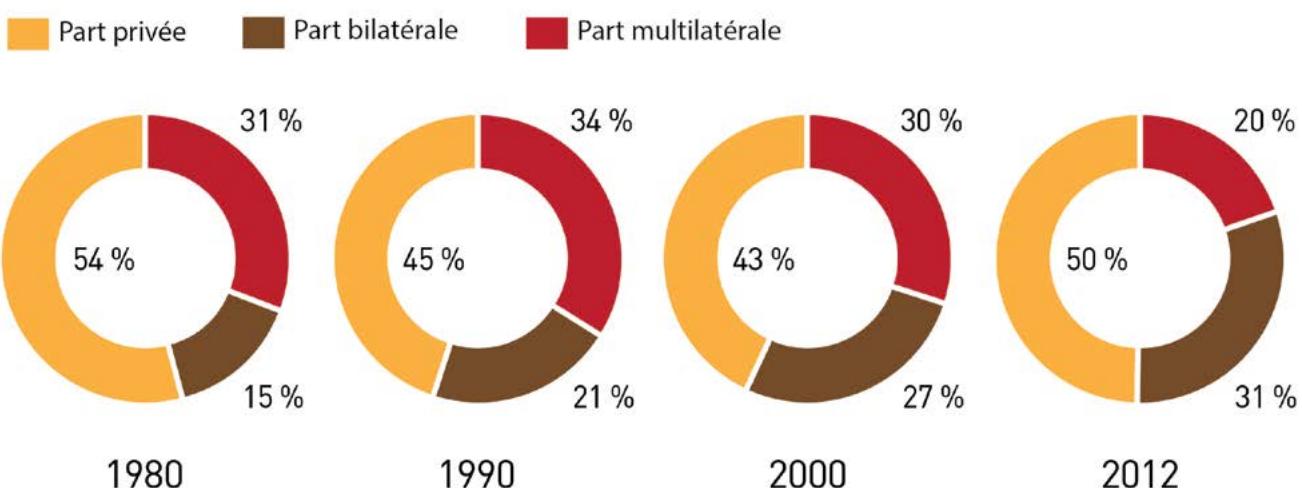
La composition de la dette publique externe n'a connu qu'un changement significatif au cours des trois dernières décennies. Alors que la part des crédits des institutions financières internationales a diminué, elle a été compensée par une augmentation de la part des crédits bilatéraux. Quant à la part provenant des acteurs privés, elle s'est réduite durant les années 1980-1990, avant d'augmenter nettement au cours des années 2000.

¹ Les principaux acheteurs sur les marchés financiers sont les banques, les sociétés d'assurance, les fonds de placements, les fonds de pensions privés,... Ces entreprises privées achètent des titres de la dette publique émises par les États.

² Les banques prêtent également des moyens financiers aux États via des crédits bancaires.

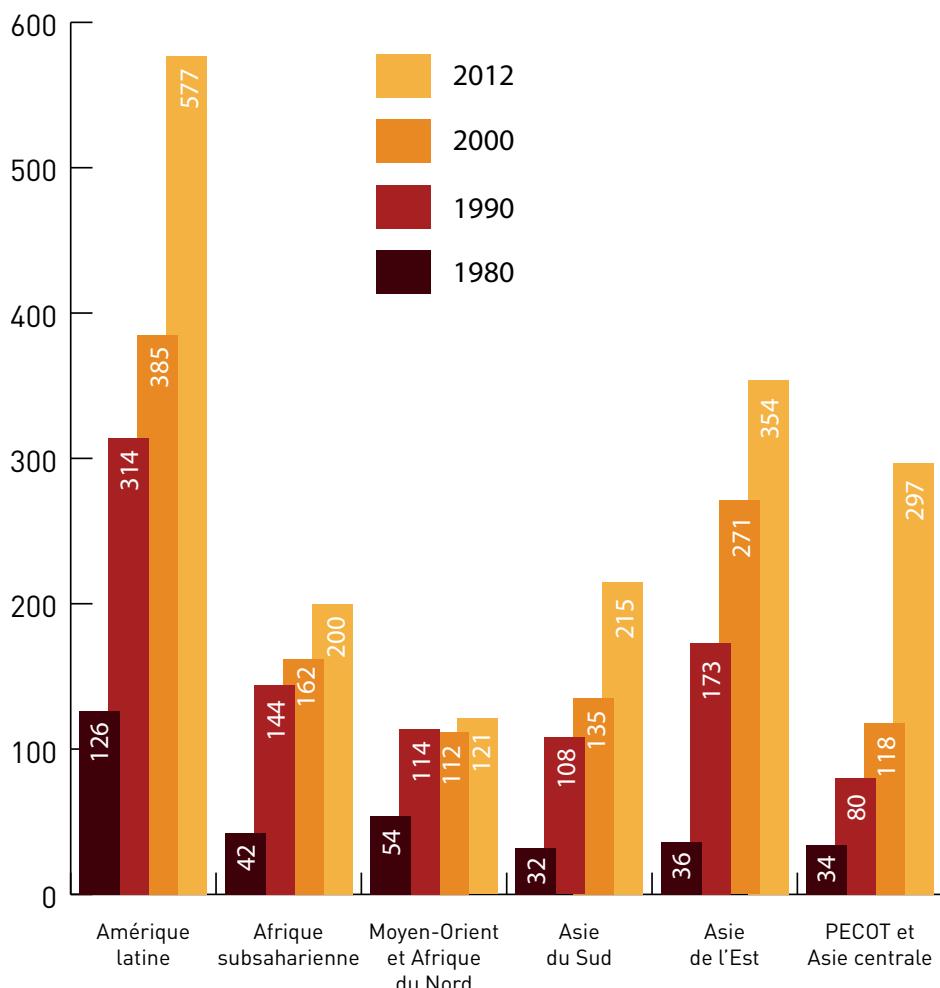
Graphique 2.1

Évolution dans la composition des créanciers de la dette externe publique
(en % du total de la dette externe publique)



Graphique 2.2

La dette publique externe par régions (en milliards de dollars US)





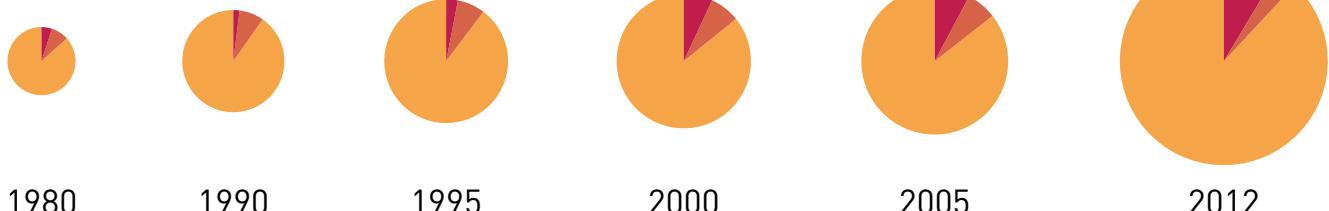
2.4 La dette au Sud et les ressources destinées à son remboursement

Depuis 1980, la dette externe des pays du Sud a été multipliée par 9. Environ 30 % de cette dette ont été contractés par le secteur public. Du fait de cette situation, les gouvernements destinent au paiement de la dette externe des montants supérieurs au total comptabilisé comme aide publique au développement* par les pays du Nord et les organismes officiels à leur service. On dit « comptabilisé » parce qu'en réalité une grande partie de l'aide publique au développement ne parvient pas aux pays du Sud mais reste au Nord par le biais de divers mécanismes.

Tableau 2.2

La dette externe des pays en développement et les ressources destinées à son remboursement (en milliards de dollars US)¹

Stock
Part publique du service de la dette
Part privée du service de la dette



¹ Les remboursements correspondent à la somme des amortissements et du paiement des intérêts sur la dette.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)²

Une partie importante de l'aide au développement revient aux pays donateurs ou simplement ne sort pas de ces pays, d'où l'importance de distinguer « aide réelle » et « aide fantôme ». À titre d'exemple, sont comptabilisés comme aide des annulations d'une partie de la dette³ ou encore des frais administratifs et de consultance de la coopération technique (laquelle représente plus d'un quart de l'APD totale), alors qu'ils ne correspondent à aucun versement d'argent. Les prêts bilatéraux liés (qui obligent le pays bénéficiaire à acheter des produits ou des services au pays prêteur) ainsi que les dépenses « d'accueil » des réfugiés du Sud dans les pays du Nord, y compris leur emprisonnement dans des centres de rétention, sont également considérés comme de l'APD (par certains pays, pour ce dernier cas). In fine, la partie qui parvient réellement au pays bénéficiaire et qui peut réellement être investie dans des projets de développement est bien maigre.

² Sur le sujet, voir : Damien Millet, Éric Toussaint, *60 Question 60 Réponses sur la Dette, le FMI et la Banque mondiale*, CADTM/Syllepse, 2008, p. 229-236 ; Damien Millet, Éric Toussaint, « Le faux-semblants de l'aide au développement », *Le Monde diplomatique*, juillet 2005, <http://cadtm.org/Les-faux-semblants-de-l-aide-au>

³ Quand la France réduit de 50 millions d'euros la dette de la Côte d'Ivoire à son égard, le montant de 50 millions est ajouté à l'APD de la France alors qu'aucun versement n'a lieu. Il s'agit uniquement d'un jeu d'écriture comptable.

Montants de la dette externe des pays en développement et des ressources destinées à son remboursement (en milliards de dollars US)

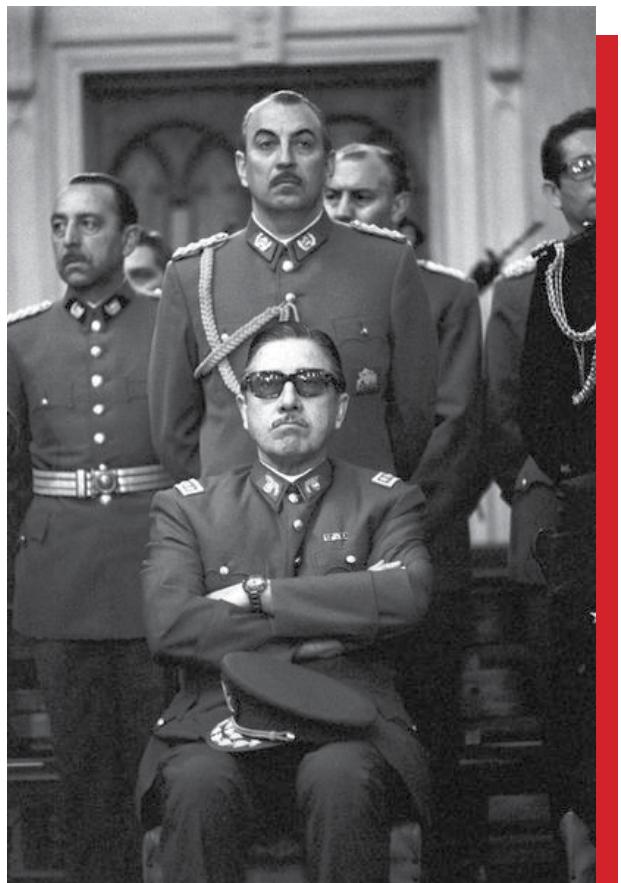
	Stock	Service	<i>dont :</i>	
			Part publique	Part privée
1980	510	79	48	31
1990	1194	129	100	29
1995	1744	201	138	63
2000	1966	325	164	161
2005	2338	400	180	220
2012	4830	660	182	478

■ ■ ■ 2.5 La dette odieuse

Indépendamment des montants cumulés, il est fondamental de rappeler les origines de la dette publique. Dans bien des cas, le processus d'accumulation de dette a été initié par des gouvernements non démocratiques. Dès lors, cette dette doit être considérée comme odieuse, ce qui met fin à l'obligation des pays de rembourser leurs créanciers.

En termes généraux, **une dette odieuse** correspond aux critères suivants :

- absence de consentement de la part de la population de l'État débiteur
- absence de bénéfices pour la population
- connaissance par les créanciers des éléments antérieurement mentionnés

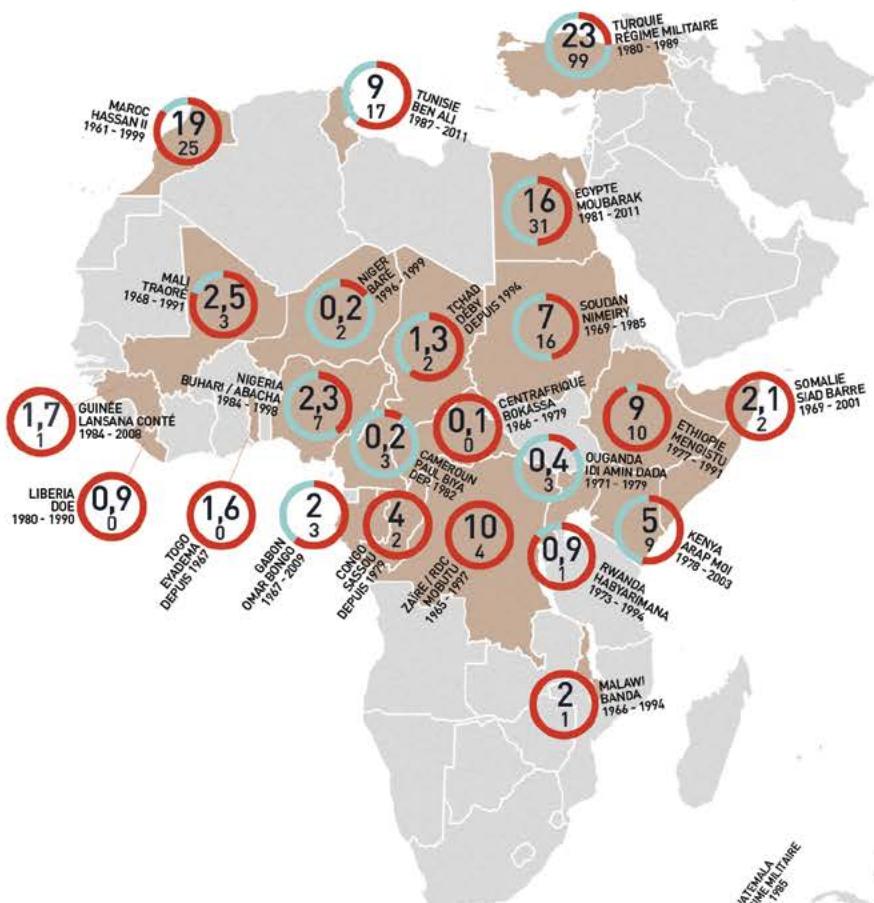


Pinochet, dictateur du Chili de 1973 à 1990

AFRIQUE & MOYEN-ORIENT

Tableau 2.3

Les origines de la dette odieuse (montants en milliards de dollars US)

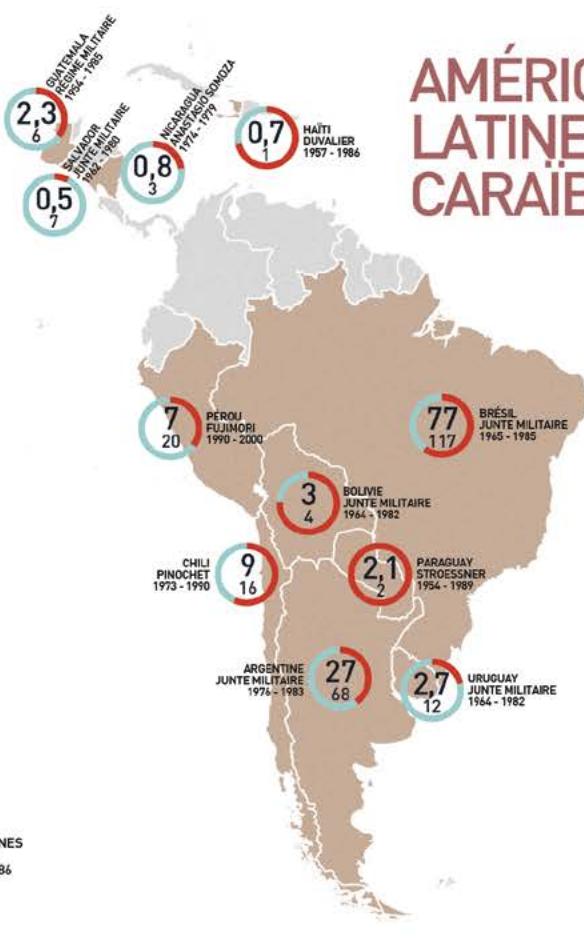


Dette odieuse : dette contractée durant une dictature¹

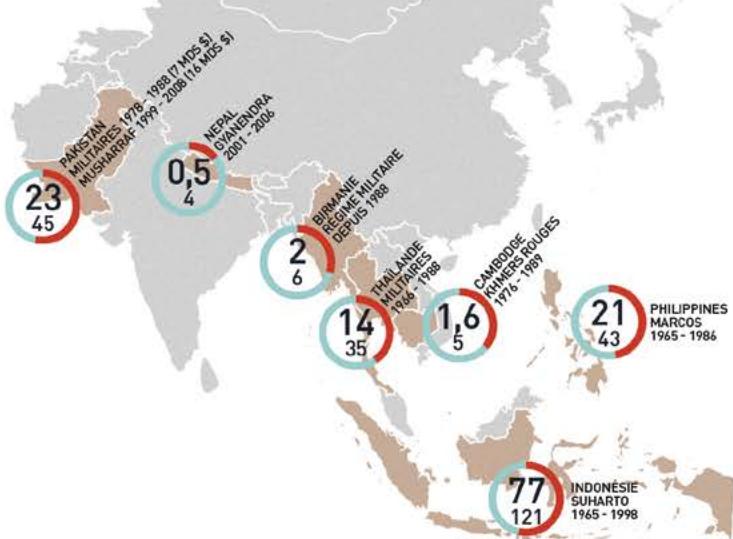
1 La dette odieuse calculée aux pages 40 et 41 correspond à la dette contractée durant une dictature. Ces montants n'incluent donc pas les dettes qui ont été contractées ensuite pour rembourser la dette accumulée par la dictature alors que ces nouvelles dettes sont elles-mêmes frappées de nullité.

Soulignons en plus que pour le CADTM des dettes doivent être également considérées comme odieuses si elles impliquent une violation des droits humains fondamentaux qui incluent les droits économiques et sociaux. C'est par exemple le cas des dettes contractées par la Grèce depuis 2010 auprès de la Troïka. Signalons enfin que la Banque mondiale ne donne pas de données pour l'Iran et l'Irak, ni pour l'Afrique du Sud sous l'apartheid.

AMÉRIQUE LATINE & CARAÏBES



ASIE



Pays	Dette extérieure publique en 2012 (Mds \$US)	Régime dictatorial	Période de la dictature	Dette odieuse (Mds \$US)
Indonésie	121	Suharto	1965-1998	77
Brésil	117	Junte militaire	1965-1985	77
Argentine	68	Junte militaire	1976-1983	27
Turquie	99	Régime militaire	1980-1989	23
Pakistan	45	Militaires	1978-1988	7
		Pervez Musharraf	1999-2008	16
Philippines	43	Marcos	1965-1986	21
Maroc	25	Hassan II	1961-1999	19
Égypte	32	Moubarak	1981-2011	16
Thaïlande	35	Militaires	1966-1988	14
Zaïre/RDC	4	Mobutu	1965-1997	10
Chili	16	Pinochet	1973-1990	9
Tunisie	17	Ben Ali	1987- 2011	9
Éthiopie	10	Mengistu	1977-1991	9
Pérou	20	Fujimori	1990-2000	7
Soudan	16	Nimeiry	1969-1985	7
Kenya	9	arap Moi	1978-2003	5
Congo	2	Sassou	1979-	4
Bolivie	4	Junte militaire	1964-1982	3
Uruguay	12	Junte militaire	1973-1985	2,7
Mali	3	Traoré	1968-1991	2,5
Nigeria	7	Buhari/Abacha	1984-1998	2,3
Guatemala	6	Régime militaire	1954-1985	2,3
Paraguay	2	Stroessner	1954-1989	2,1
Somalie	2	Siad Barre	1969-1991	2,1
Malawi	1	Banda	1966-1994	2
Gabon	3	Omar Bongo	1967-2009	2
Birmanie (Myanmar)	2	Régime militaire	1988-	1,7
Guinée	1	Lansana Conté	1984-2008	1,7
Togo	0	Eyadema/Gnassingbé	1967-	1,6
Cambodge	5	Khmers Rouges	1976-1989	1,6
Tchad	2	Déby	1990-	1,3
Liberia	0	Doe	1980-1990	0,9
Rwanda	1	Habyarimana	1973-1994	0,9
Nicaragua	3	Anastasio Somoza	1974-1979	0,8
Haïti	1	Duvalier	1957-1986	0,7
Salvador	7	Junte militaire	1962-1980	0,5
Népal	4	Gyanendra	2001-2006	0,5
Ouganda	3	Idi Amin Dada	1971-1979	0,4
Cameroun	3	Paul Biya	1982-	0,2
Niger	2	Baré	1996-1999	0,2
Centrafrique	0	Bokassa	1966-1979	0,1



2.6 Le transfert net sur la dette*

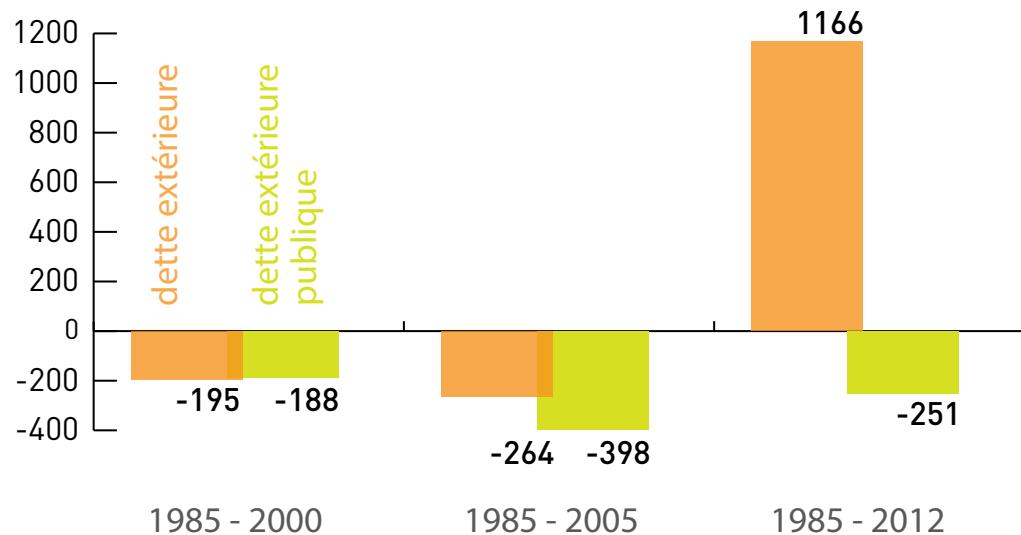
Le transfert net de ressources se définit comme la somme des crédits reçus moins les amortissements* et paiements d'intérêts effectués. Un chiffre négatif indique que le débiteur a transféré davantage de ressources à ses créanciers que celles reçues au titre de nouveaux crédits.

Depuis trente ans, la dette externe est un instrument de pompage des ressources économiques des pays en développement, sous la forme de transfert net négatif sur la dette. Cela signifie que les PED ont payé à leurs créanciers plus qu'ils n'ont reçu. Ou, dit autrement, que les flux nets de capitaux sont allés des PED vers les pays développés, et non l'inverse

comme on pourrait en principe s'y attendre.

Cette tendance s'est seulement inversée au cours des dernières années en raison de l'augmentation rapide de la dette externe. Néanmoins, le secteur public des pays du Sud présente toujours dans son ensemble un transfert net négatif sur la dette externe. Les ressources nettes (c'est à dire le total des prêts octroyés moins le total des remboursements effectués) transférées par les pouvoirs publics des PED entre 1985 et 2012 équivalent à 2,5 fois les ressources du Plan Marshall pour la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale.

Graphique 2.3
Transferts nets sur la dette pour l'ensemble des PED
(en milliards de dollars US)





2.7 Comparaison des flux de transferts

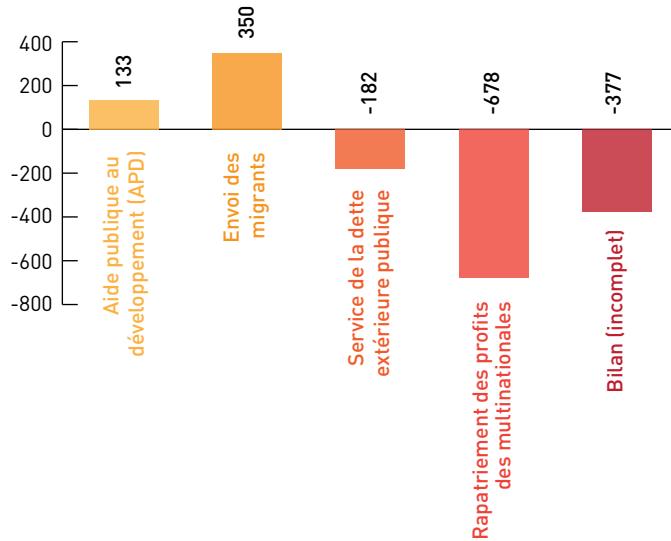
Il s'agit ici de mettre en parallèle les différents flux financiers allant du Nord vers le Sud et inversement. L'aide publique au développement (APD) et les ressources envoyées par les travailleurs sont largement inférieures aux ressources transférées par les PED à leurs différents créanciers et aux entreprises étrangères présentes dans ces pays.

Autrement dit, les pays en développement sont des créditeurs nets des pays développés, comme le montre le tableau ci-dessous. À noter que pour l'année 2012, les pouvoirs publics des PED ont remboursé aux créanciers (182 milliards de dollars) bien plus que ce qu'ils n'ont reçu officiellement sous forme d'APD (133

milliards de dollars)¹. En fait, les flux entrants au sein des PED résultent surtout de l'envoi de ressources par les migrants : ces dernières (350 milliards de dollars) représentent plus de 2,6 fois le montant de l'APD. Enfin, force est de souligner l'hémorragie que constitue le rapatriement des profits des transnationales (678 milliards de dollars en 2012) : autant de ressources qui échappent aux PED et ne pourront servir au développement des pays, au financement de services sociaux.

1 Rappelons en outre que les chiffres concernant l'APD sont largement exagérés puisqu'une grande partie de celle-ci n'arrive pas sous la forme de flux financiers dans les pays en développement mais reste dans les pays « donateurs ». Voir encart page 38.

Graphique 2.4
Comparaisons entre flux de transferts pour l'ensemble des PED en 2012 (en milliards de dollars US)¹



1 Le chiffre de l'aide publique au développement intègre les transferts comptabilisés comme de l'aide officielle. Le chiffre du rapatriement des bénéfices des transnationales fait référence à la section « paiements », au sein des revenus de la balance des comptes courants. Signalons que nous reprenons les données de la Banque mondiale pour ces quatre flux ; toutefois, selon le CADTM, le bilan demeure incomplet car ces données ne rendent pas compte de l'ampleur réelle du drainage des ressources des pays en développement vers les pays développés. Il convient d'y ajouter également la fuite des capitaux, le coût de la fuite des cerveaux, une estimation du pillage des ressources naturelles, les pertes dues au paiement de droits de propriétés intellectuelles (brevets, patentes), etc.

Voir à ce sujet : Éric Toussaint, *La finance contre les peuples. La bourse ou la vie*, chapitre 9, coédition Syllepse-CADTM-Cetim, 2004, p. 201-252.



2.8 L'accumulation de réserves

La logique du système actuel oblige les pays en développement à s'endettter dans des conditions défavorables et, dans un même temps, à accumuler des réserves dans les monnaies des pays les plus industrialisés. Voyons en brièvement la raison.

Premièrement, les monnaies des économies plus faibles sont plus instables avec des cours qui oscillent beaucoup au fil du temps par rapport aux devises fortes. Dès lors, pour se financer à l'extérieur à un coût moindre, les PED recourent généralement à l'endettement en monnaies étrangères, surtout en devises plus fortes et stables (le dollar fondamentalement).

Deuxièmement, les achats de biens et services à l'extérieur (les importations) se font en monnaies fortes (par exemple, l'euro pour l'importation de machines en provenance d'Allemagne, le yen pour l'achat d'ordinateurs japonais, le dollar pour l'importation de pétrole).

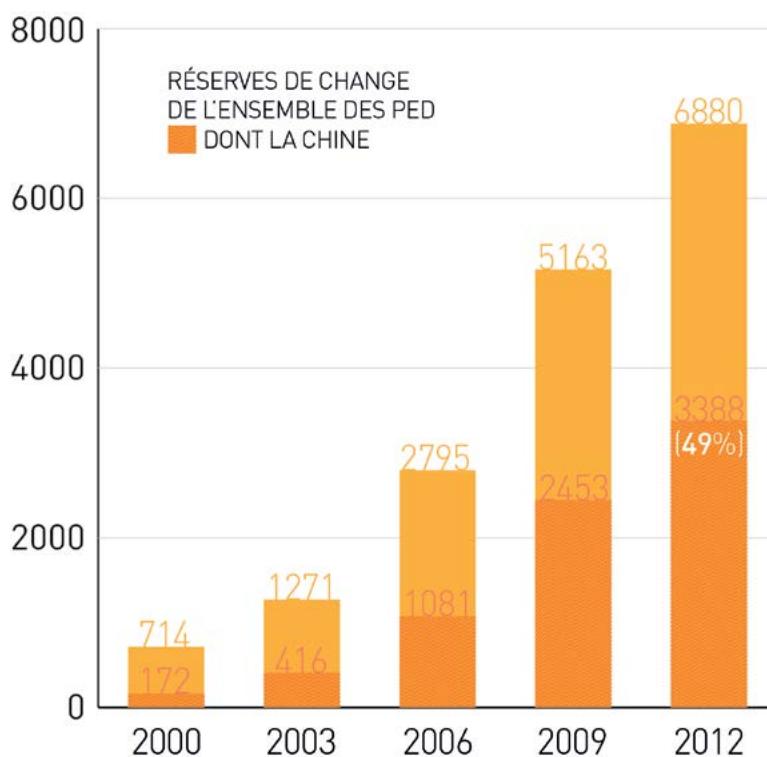
Troisièmement, ils ont besoin de devises pour rembourser la dette externe. C'est un vrai cercle vicieux : ils empruntent des devises et contractent de nouvelles dettes pour rembourser les anciennes.

Pour ces trois raisons, l'accumulation de réserves en devises fortes est nécessaire.

Ces dernières années, de nombreuses économies des PED ont enregistré un solde extérieur positif, c'est-à-dire qu'il est entré davantage d'argent qu'il n'en est sorti du pays. Un contexte favorable pour les exportations de matières premières avec une demande internationale et des prix à la hausse ainsi qu'une amélioration des relations écono-

miques Sud-Sud figurent parmi les causes principales. Cette situation a permis aux PED d'accumuler des volumes croissants de réserves en devises. Pour maintenir leurs réserves, ils ont choisi d'investir dans des actifs* considérés comme sûrs : les moins risqués étant les titres de la dette publique des pays développés comme les bons du Trésor des États-Unis. On se trouve ainsi face à une situation dans laquelle les économies des pays en développement financent celles des pays développés, tant par le remboursement de leurs dettes externes que par leurs réserves investies dans des titres de la dette du Nord.

Graphique 2.5
Évolution des réserves internationales des PED et de la Chine (en milliards de dollars US)¹



¹ Les réserves comprennent les monnaies étrangères (devises) et l'or. À la fin du 1er trimestre 2014, les chiffres de la Chine auraient dépassé les 3 950 milliards de dollars (source : site de Radio Chine Internationale, CRI en français : <http://french.cri.cn/720/2014/05/20/542s384278.htm>)

Le graphique 2.5 montre l'accumulation croissante des réserves, particulièrement dans le cas de la Chine. Ce pays concentrat en 2012 près de la moitié (49 %) du total des réserves en devises détenues par les pays en développement.

À noter que les économies les plus développées détiennent comme réserves de change seulement l'équivalent d'environ 2 300 milliards de dollars, dont environ 50 milliards en ce qui concerne les États-Unis qui n'ont pas besoin de réserves de change puisque le reste du monde accepte le dollar comme monnaie de paiement internationale. Cela constitue un des priviléges des États-Unis. La zone euro ne détient qu'environ 220 milliards de dollars en réserves de change. Soulignons que le Japon (environ 1 200 milliards de dollars en réserves) et la Suisse (environ 490 milliards de dollars en réserves) détiennent à eux seuls plus de 70 % des réserves de change totales des économies les plus développées¹.

Tableau 2.4

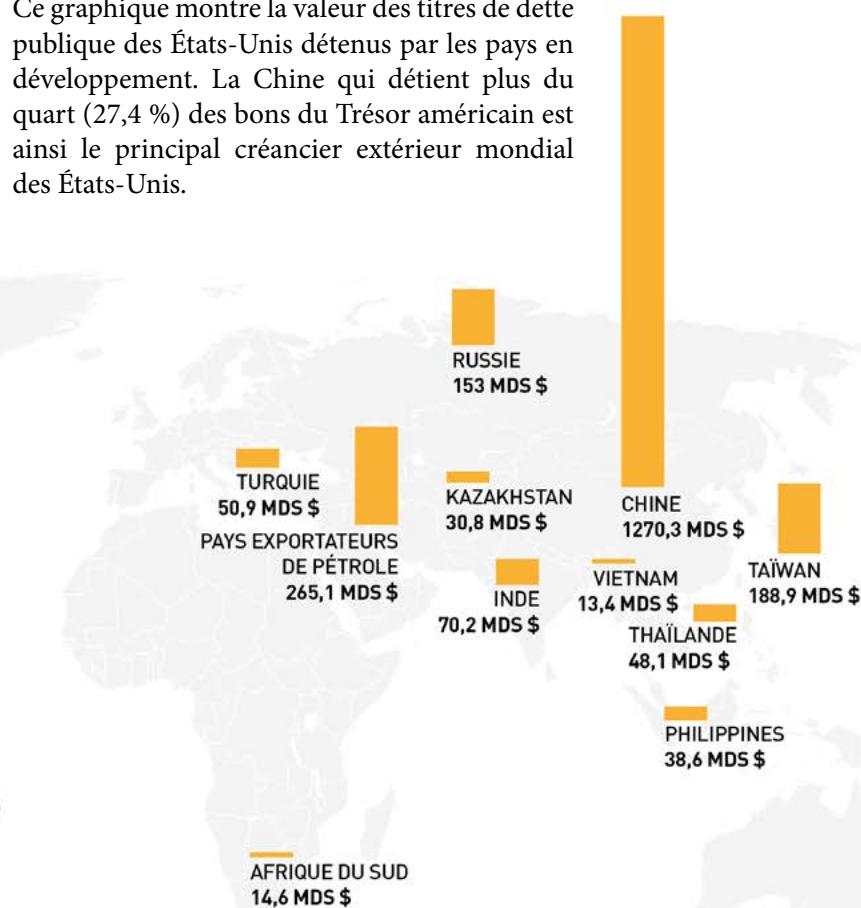
Réserves de devises des PED et dette extérieure publique en 2012 (en milliards de dollars US)

Pays	Réserves de change	Dette extérieure publique
Chine	3388	74
Inde	300	119
Brésil	373	117
Pérou	64	20
Algérie	201	2
PED	6880	1766

Graphique 2.6

Pays en développement et économies émergentes créanciers des États-Unis¹ (valeur des bons du Trésor des États-Unis en milliards de dollars US)

Ce graphique montre la valeur des titres de dette publique des États-Unis détenus par les pays en développement. La Chine qui détient plus du quart (27,4 %) des bons du Trésor américain est ainsi le principal créancier extérieur mondial des États-Unis.



¹ Source : Banque des règlements internationaux (BRI), *84e Rapport annuel 2014*, Bâle, juin 2014, p. 73, tableau annexe V.1.

¹ Source : Département du Trésor des États-Unis, *Major Foreign holders of treasury securities*, données de mars 2013, <http://www.treasury.gov/ticdata/Publish/mfh.txt>

III LA DETTE AU SUD¹

En dépit des discours optimistes de la Banque mondiale et du FMI, la dette des PED continue de représenter un sérieux obstacle à la satisfaction des droits humains et besoins fondamentaux de leurs habitants. La présente section analyse cette situation et ses caractéristiques spécifiques dans trois régions du Sud². Nous verrons l'évolution de la dette et les principaux indicateurs économiques qui lui sont associés depuis les années 1960 en Afrique, Amérique latine et Asie. Même si en termes relatifs le poids de la dette publique externe a diminué depuis les années 2000, les montants absolus consacrés au paiement de la dette continuent d'être significatifs.

Force est de signaler que, comme la dette externe a fortement augmenté en termes absolus, une baisse des prix des matières premières pourrait rendre insoutenable le paiement de la dette pour les pays qui tirent leurs revenus de ces exportations. C'est le cas de pays comme le Nigeria, le Venezuela, le Brésil, l'Argentine, la Guinée équatoriale, la RDC, l'Angola et de dizaines d'autres. Si en plus, comme c'est prévisible, les taux d'intérêt remontent dans les pays du Nord, à commencer par les taux d'intérêt aux États-Unis, le prix que devront payer les pays en développement pour emprunter afin de rembourser deviendra également

insoutenable. Enfin, quand les taux remonteront au Nord, des centaines de milliards de dollars placés temporairement dans les places boursières du Sud repartiront vers le Nord à la recherche de meilleurs rendements. Une telle conjoncture avait conduit dans les années 1980 à la crise de la dette dans de nombreux pays en développement. La Banque des règlements internationaux* (BRI), pourtant généralement prudente, parle elle-même dans son rapport annuel publié en juin 2014, de « piège de la dette » pour caractériser la situation dans laquelle sont entrés beaucoup de pays en développement.

1 La définition de région utilisée dans le présent travail correspond à celle utilisée par la Banque mondiale. Les chiffres sont exprimés en dollars courants.

2 Cette section se base sur les données de la Banque mondiale (sauf mention contraire) : Banque mondiale, *International Debt Statistics*, <http://databank.banquemonde.org>



3.1 L'Afrique et le Moyen-Orient

La dette et les ressources destinées à son remboursement

Pour les pays d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, les montants totaux de la dette externe ont été multipliés par 73 entre 1970 et 2012. Au cours de cette période, ils ont remboursé 145 fois la quantité initiale due en 1970.

Graphique 3.1

La dette et les ressources destinées à son remboursement (en milliards de dollars US) : Afrique et Moyen-Orient¹

Moyen-Orient et Afrique du Nord

- dette extérieure
- dont dette extérieure publique

5 Mds \$
dont 5 Mds \$

Stock de la dette
en 1970

177 Mds \$
dont 121 Mds \$

Stock de la dette
en 2012

573 Mds \$
dont 497 Mds \$

Remboursements
entre 1970 et 2012

Afrique subsaharienne

2 Mds \$
dont 0,4 Mds \$

Stock de la dette
en 1970

331 Mds \$
dont 200 Mds \$

Stock de la dette
en 2012

435 Mds \$
dont 314 Mds \$

Remboursements
entre 1970 et 2012

Ensemble de l'Afrique et du Moyen-Orient

7 Mds \$
dont 5,4 Mds \$

Stock de la dette
en 1970

508 Mds \$
dont 321 Mds \$

Stock de la dette
en 2012

1008 Mds \$
dont 811 Mds \$

Remboursements
entre 1970 et 2012

¹ Les remboursements correspondent à la somme des amortissements et du paiement des intérêts sur la dette.

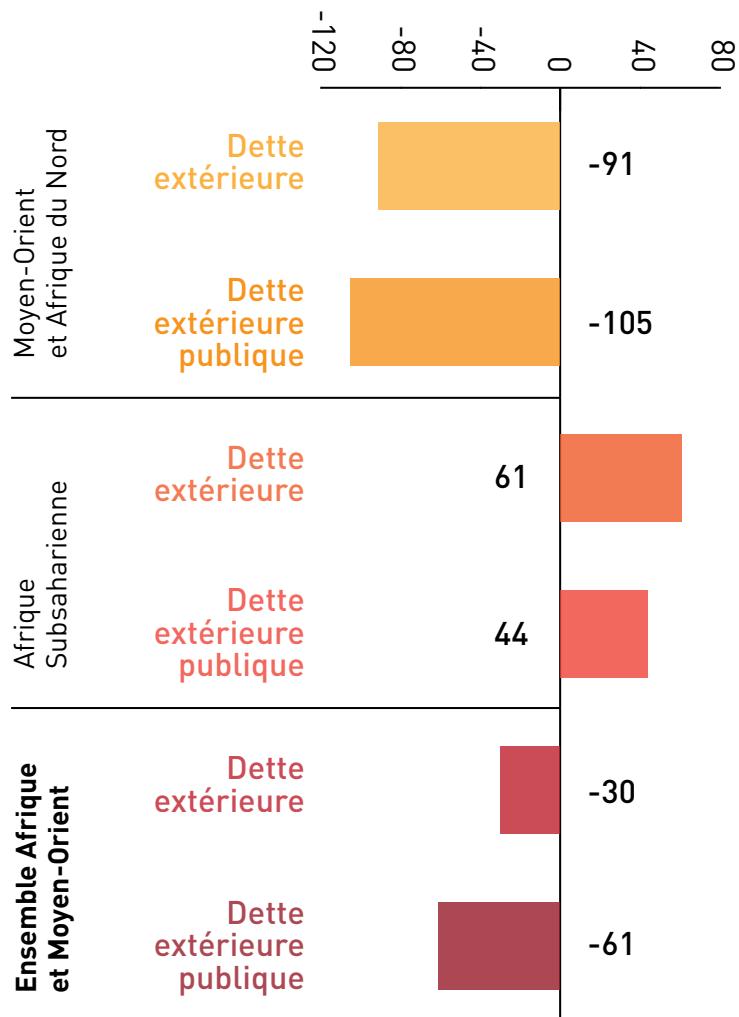
Transferts nets sur la dette

Graphique 3.2

Transferts nets sur la dette extérieure de 1985 à 2012 (en milliards de dollars US) : Afrique et Moyen-Orient

Au cours de la période 1985-2012, les pouvoirs publics des pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Afrique subsaharienne ont remboursé 61 milliards de dollars de plus que ce qu'ils ont reçu en prêts (au cours de cette même période)¹.

Un solde positif indique que le financement qui entre via l'emprunt est supérieur au montant affecté au remboursement pour une année donnée. Un solde négatif indique que les remboursements dépassent les entrées liées à l'endettement.



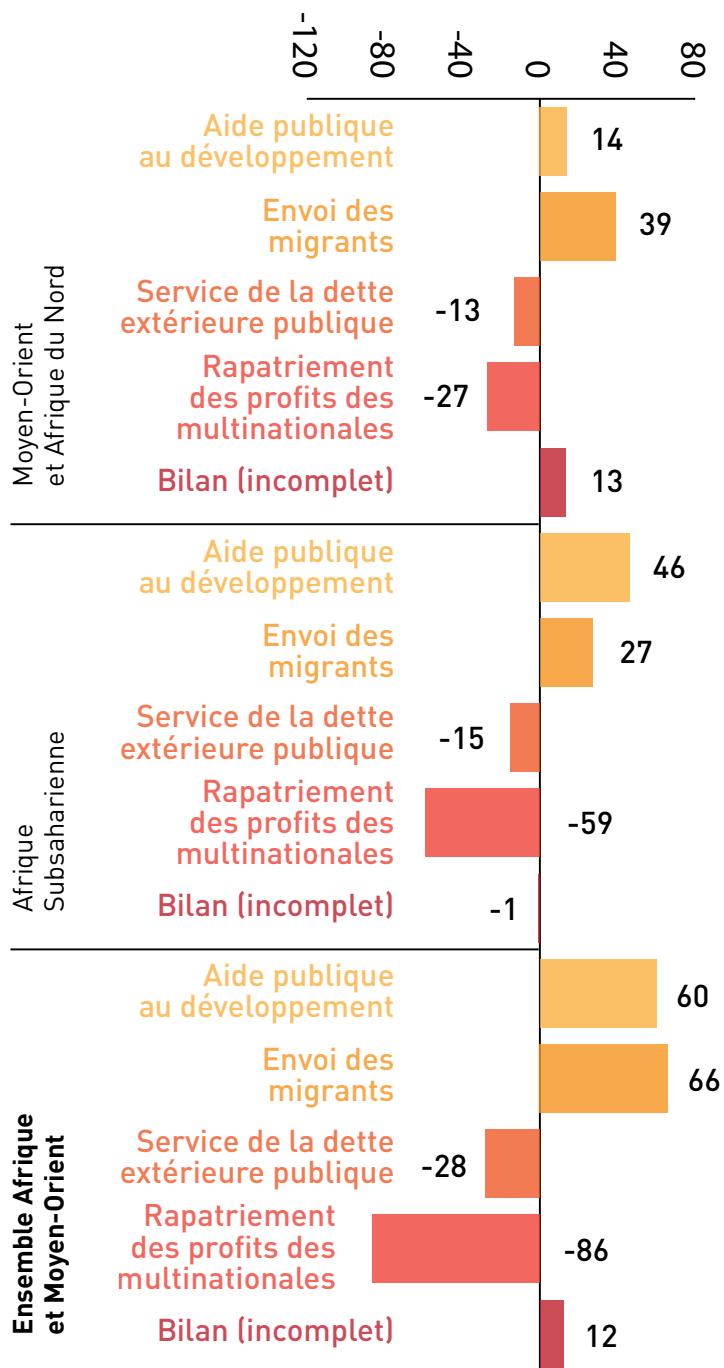
¹ Transfert net sur la dette extérieure publique d'Afrique du Nord et Moyen-Orient (-105) + transfert net sur la dette extérieure publique d'Afrique subsaharienne (44) = -61 milliards de dollars US.

Comparaison des flux de transferts

Pour le continent africain dans son ensemble, l'aide publique au développement (APD)¹ et les ressources envoyées par les migrants compensent à peine les ressources transférées par ces pays à leurs différents créanciers et aux entreprises étrangères présentes sur le continent.

Graphique 3.3
Comparaisons entre flux de transferts en 2012
(en milliards de dollars US) : Afrique et Moyen-Orient²

Comme le tableau en témoigne, l'aide au développement comptabilisée pour le Moyen-Orient en 2012 est allée pratiquement dans sa totalité au paiement du service de la dette* externe. L'envoi des migrants représente quant à lui une somme trois fois plus importante que l'APD concédée par les gouvernements du Nord.



1 Comme mentionné auparavant, une grande partie de l'APD n'arrive pas sous la forme de flux financiers dans les pays en développement mais reste dans les pays « donateurs » (voir encart page 38).

2 Le chiffre de l'aide publique au développement correspond à la somme que les pays « donateurs » comptabilisent comme aide officielle bien que cela ne constitue pas un flux réel (voir encart page 38). Le chiffre du rapatriement des bénéfices des entreprises transnationales fait référence à la section « paiements » dans les revenus de la balance des comptes courants et correspond aux bénéfices obtenus par les filiales des transnationales qui sont envoyés aux maisons mère dans les pays d'origine de celles-ci.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, les flux sortants vers l'étranger à travers le service de la dette* et le rapatriement des bénéfices des transnationales sont quasiment équivalents aux flux entrants au sein de la région au titre de l'aide publique au développement et de l'envoi de ressources par les migrants, avec même un solde négatif d'un milliard de dollars. En 2012, le rapatriement des bénéfices de la région la plus appauvrie de la planète a représenté 5 % de son PIB contre 1 % pour l'aide publique au développement. Dans ce contexte, il convient de se demander : qui aide qui ?

Rappelons que le bilan faiblement négatif pour l'Afrique subsaharienne ou celui faiblement positif pour l'ensemble de l'Afrique et du Moyen-Orient sont incomplets : si on prenait en compte l'ensemble des flux entre ce continent et les pays développés, le bilan serait largement négatif. En effet, s'il l'on prenait en compte le pillage des ressources naturelles de l'Afrique par les grandes sociétés privées, la fuite des cerveaux africains, les biens mal acquis amassés par le 1 % le plus riche et placés dans les pays développés, les manipulations des prix de transfert par les sociétés transnationales privées... on verrait clairement que l'Afrique est saignée à blanc. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de donner ici des chiffres précis par manque d'espace¹.

En 2012,
le rapatriement
des bénéfices de l'Afrique
a représenté
5 % de son PIB
contre
1 % pour l'APD.

Alors :
qui aide qui ?

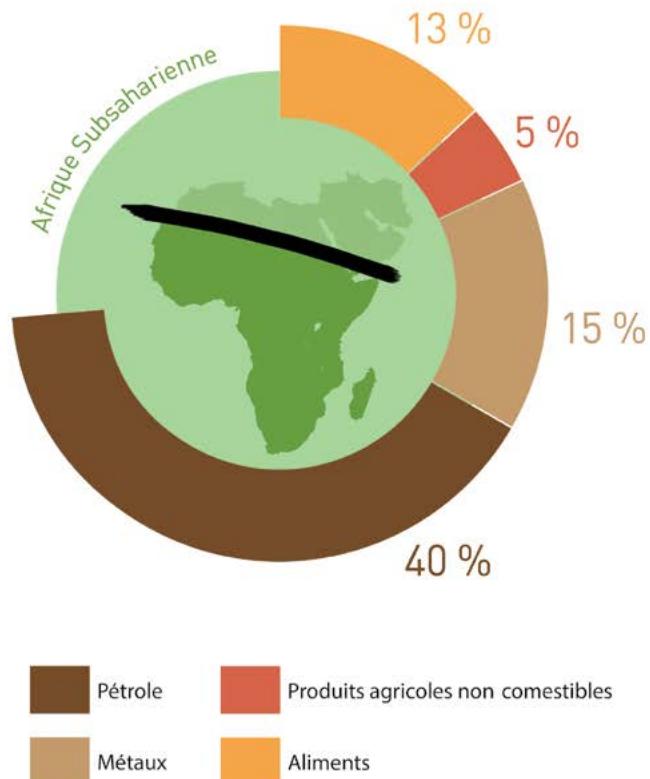
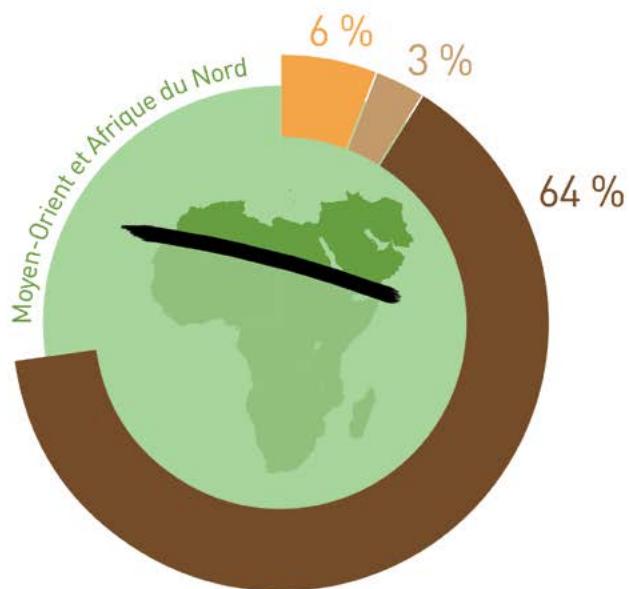


¹ Voir également note de bas de page du chapitre 2.7, page 43.
Nous recommandons la lecture des travaux de l'économiste Léonce Ndikumna, notamment « Savings, Capital Flight, and African Development - Part 1 », 12 août 2014, <http://triplecrisis.com/savings-capital-flight-and-african-development-part-1/> et <http://triplecrisis.com/author/leonce-ndikumana/#sthash.vlyv7ARw.dpuf>.
Voir également la vidéo en anglais <http://triplecrisis.com/video-africa-lost-1-6-trillion-in-capital-flight-and-odious-debt-over-forty-years/>

La dépendance par rapport à l'exportation de matières premières

Les pays de la région continuent à dépendre fortement de l'exportation de matières premières. Ce qui les rend particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix de ces produits.

Graphique 3.4
Part des matières premières dans les exportations de biens en 2012¹ : Afrique et Moyen-Orient



¹ Les chiffres pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord correspondent à 2011.



3.2 L'Asie , l'Europe centrale et orientale et la Turquie

La dette et les ressources destinées à son remboursement

En Asie, la dette externe des pays de la région a été multipliée par 102 entre 1970 et 2012. Au cours de cette période, l'Asie a destiné **4 900 milliards de dollars** au paiement de la dette externe.

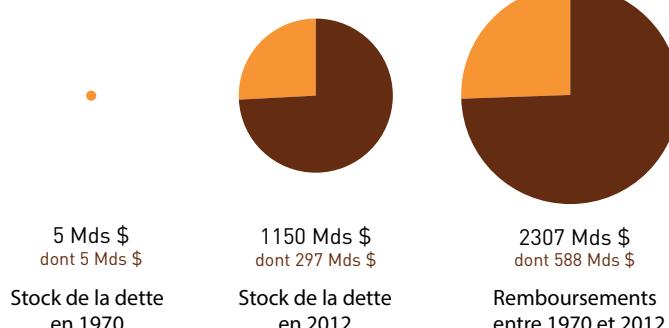
Asie de l'Est

- dette extérieure
- dont dette extérieure publique

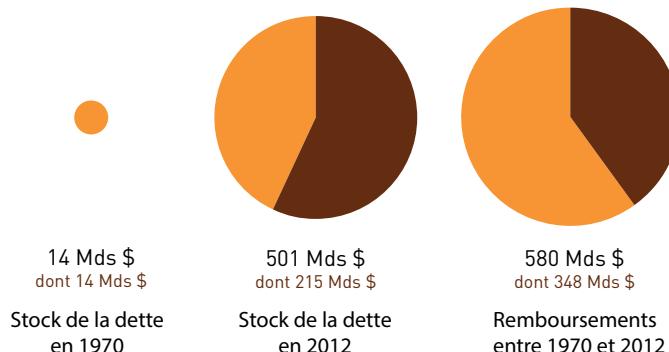


Graphique 3.5
La dette et les ressources destinées à son remboursement (en milliards de dollars US) : Asie et PECOT

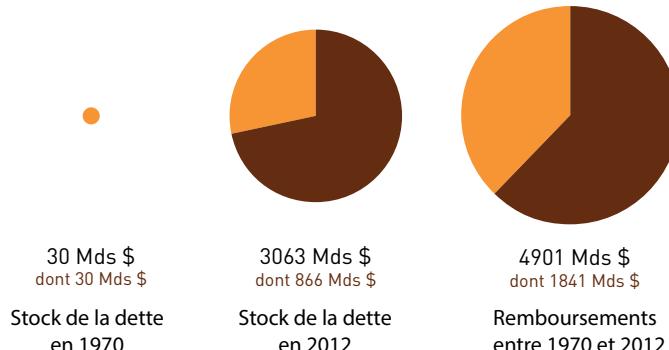
PECOT et Asie centrale



Asie du Sud



Ensemble de l'Asie et PECOT

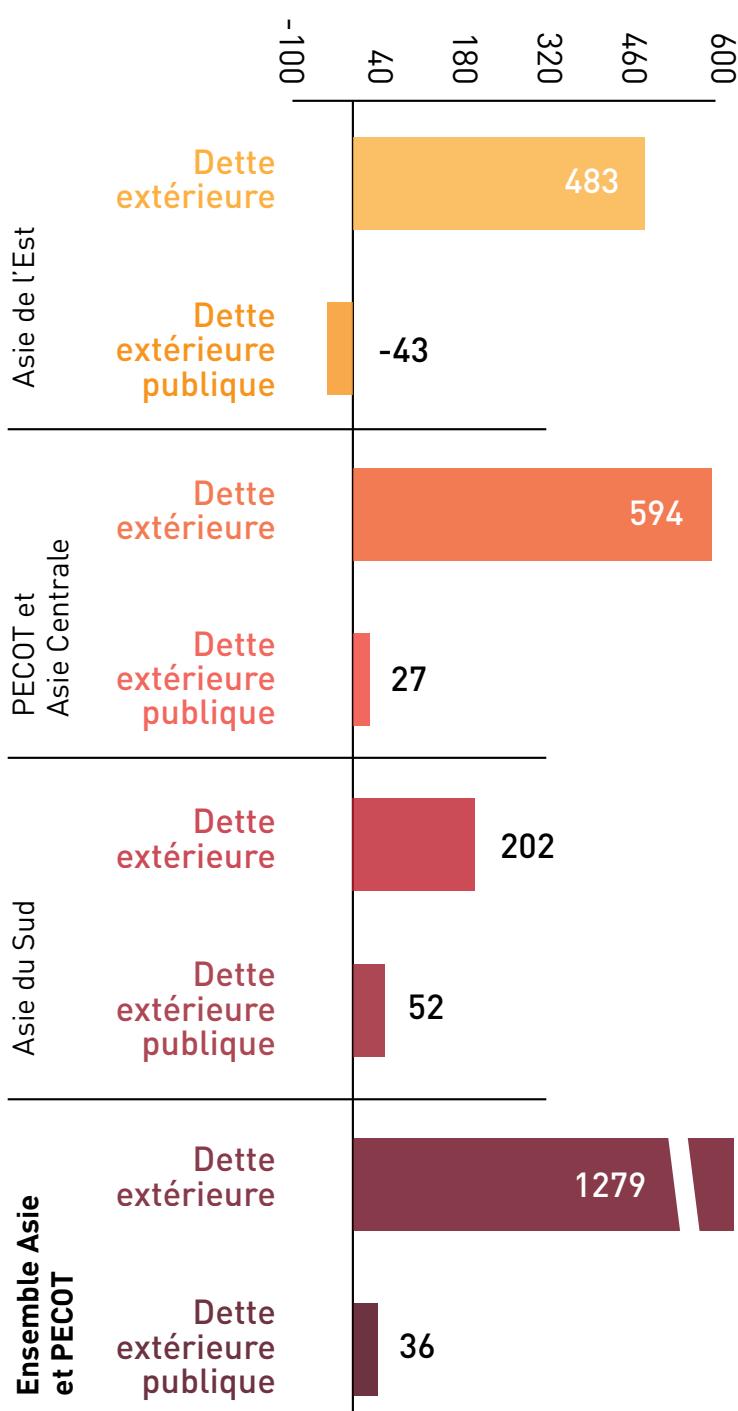


Transferts nets sur la dette

La crise financière qui a commencé en 2007-2008 aux États-Unis et qui s'est ensuite propagée en Europe a entraîné une croissance rapide des flux de capitaux vers les pays asiatiques. Cette dynamique a eu pour conséquence des soldes positifs en matière de transferts nets sur la dette. Il s'agit d'un changement significatif par rapport à la tendance historique de transferts nets négatifs observée depuis la décennie des années 1980. Il faut cependant noter qu'à partir de mai 2013 jusqu'à la fin de l'année, les capitaux ont commencé à quitter la région (en particulier l'Indonésie, les Philippines et l'Inde) lorsque la Réserve fédérale américaine a fait comprendre aux marchés financiers que sa politique allait commencer à changer, avec moins d'achats d'actifs financiers aux États-Unis et une possible augmentation du taux d'intérêt. Il s'agit là d'une anticipation de ce qui peut se produire dans un futur proche. Cela rappelle la crise asiatique de 1996-1997.

Un solde positif indique que le financement qui entre via l'emprunt est supérieur au montant affecté au remboursement pour une année donnée. Un solde négatif indique que les remboursements dépassent les entrées liées à l'endettement.

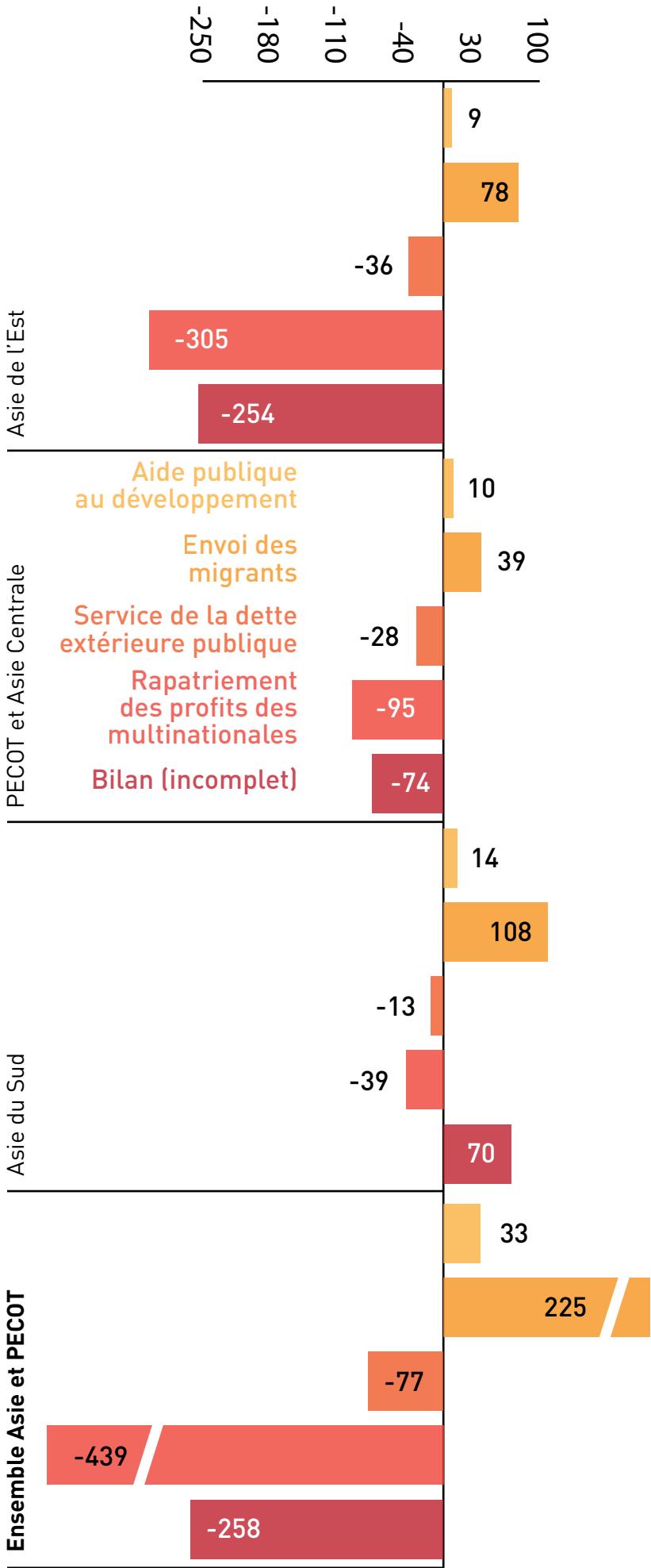
Graphique 3.6
Transferts nets sur la dette extérieure de 1985 à 2012
(en milliards de dollars US) :
Asie et PECOT



Comparaison des flux de transferts

Si en termes relatifs le poids de la dette a diminué en Asie, le paiement de celle-ci et le rapatriement des bénéfices des transnationales dépassent largement les montants comptabilisés comme aide publique au développement et ceux envoyés par les migrants.

Graphique 3.7
Comparaisons entre flux de transferts en 2012 (en milliards de dollars US) : Asie et PECOT¹



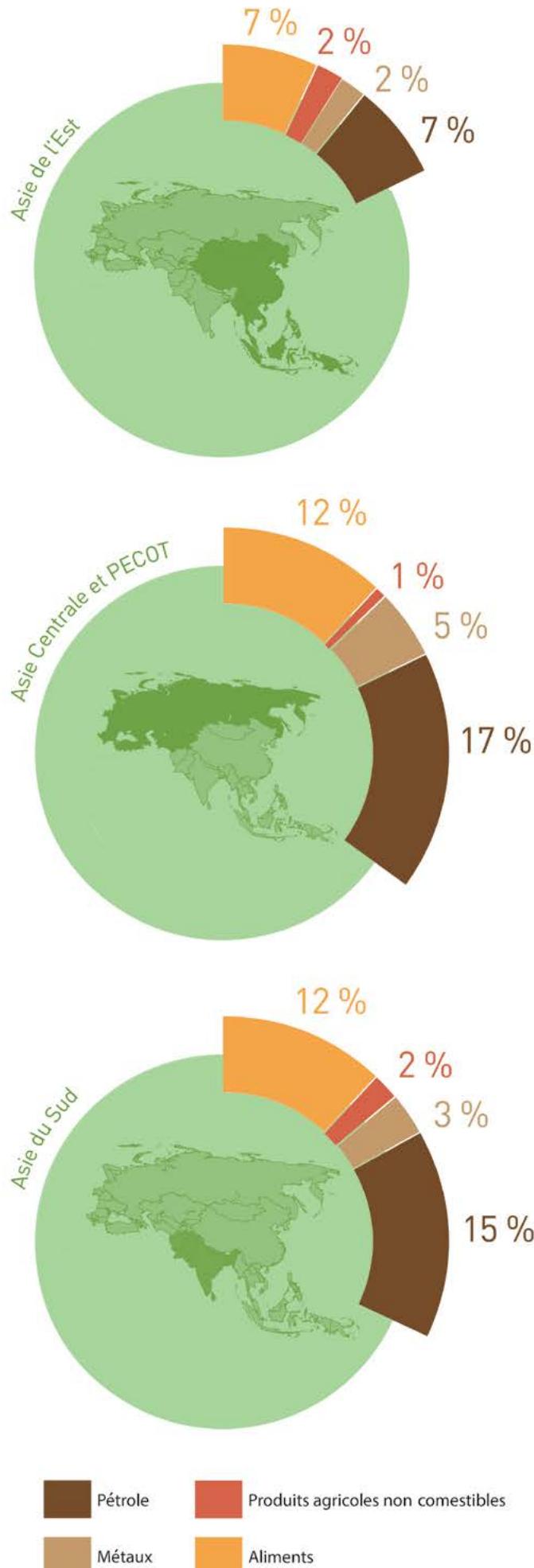
1 Comme mentionné précédemment, il s'agit des chiffres officiels de l'aide publique au développement, bien que cela ne constitue pas un flux réel (voir encart page 38). Le chiffre du rapatriement des bénéfices des entreprises transnationales fait référence à la section « paiements » dans les revenus de la balance des comptes courants et correspond aux bénéfices obtenus par les filiales de transnationales qui sont envoyés aux maisons-mères dans les pays d'origine de celles-ci. Source : base de données de la Banque mondiale.

Rappelons également que selon le CADTM, le bilan demeure incomplet car ces données ne rendent pas compte de l'ampleur réelle du drainage des ressources des pays en développement vers les pays développés. Cf. note de bas de page du chapitre 2.7, page 43.

La dépendance par rapport à l'exportation des matières premières

La région de l'Asie de l'Est présente une faible dépendance vis-à-vis de l'exportation de matières premières. Cette situation lui est favorable puisqu'elle implique une évolution stable des recettes en devises. Néanmoins, l'Asie de l'Est dans son ensemble, à l'instar des autres régions en développement, est marquée par la volonté du patronat et des gouvernements qui le représentent de maintenir les salaires les plus bas possibles pour rester « compétitifs ». Cela constitue un obstacle fondamental à un véritable développement. Il faut également prendre en compte la possibilité que les pays exportateurs de matières premières qui achètent les marchandises de Chine et d'Asie de l'Est rencontrent des problèmes de solvabilité en cas de baisse des prix des matières premières et ne puissent plus continuer à importer autant de produits manufacturés d'Asie qu'autrefois. De même, si la crise reprend aux États-Unis et en Europe, les importations de produits chinois, coréens, etc. pourraient diminuer.

Graphique 3.8
Part des matières premières dans les exportations de biens en 2012 (% du total) : Asie et PECOT



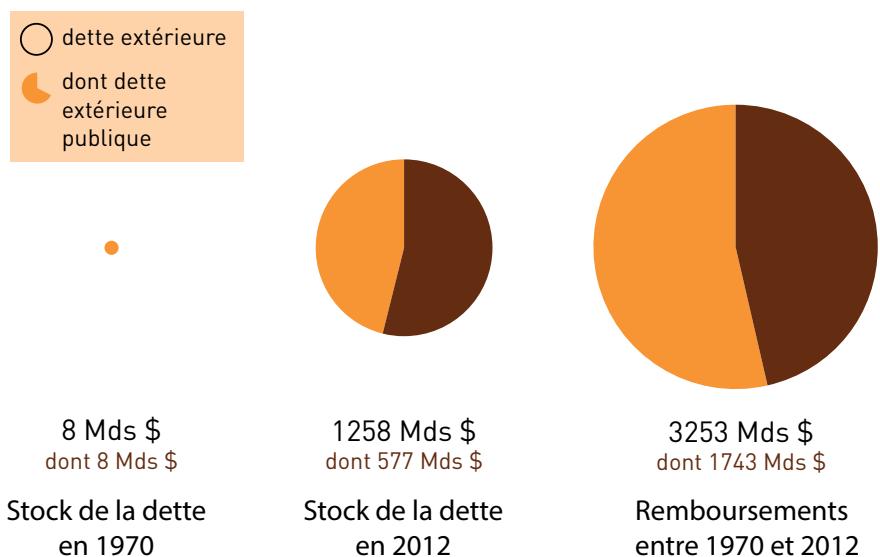


3.3 L'Amérique latine et les Caraïbes

La dette et les ressources destinées à son remboursement

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la dette externe a été multipliée par 165 entre 1970 et 2012. Au cours de la même période, la région a transféré à ses créanciers un total de 3 253 milliards de dollars.

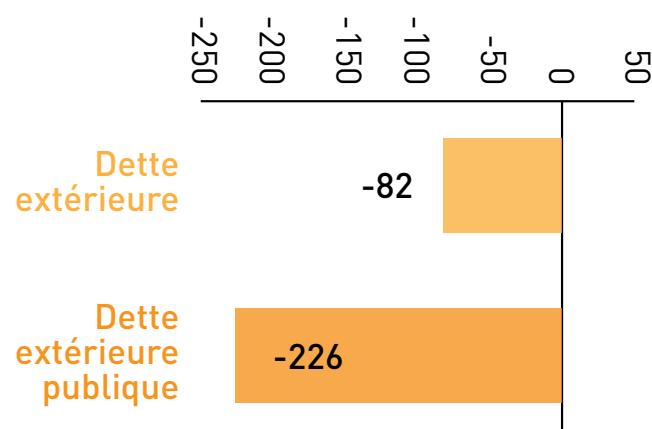
Graphique 3.9
La dette et les ressources destinées à son remboursement
(en milliards de dollars US) : Amérique latine et Caraïbes¹



Transferts nets sur la dette

L'Amérique latine présente un des soldes négatifs de dette externe les plus élevés parmi les continents en développement pour la période 1985-2012. Néanmoins, comme dans le cas de l'Asie, cette tendance historique a été partiellement inversée ces dernières années en raison de la croissance des flux de capitaux qui sont entrés dans la région. L'expérience vécue au cours des années 1970, avec l'entrée de flux de capitaux jusqu'à l'éclatement de la crise de la dette en 1982, incite à la prudence.

Graphique 3.10
Transferts nets sur la dette extérieure de 1985 à 2012
(en milliards de dollars US) : Amérique latine et Caraïbes

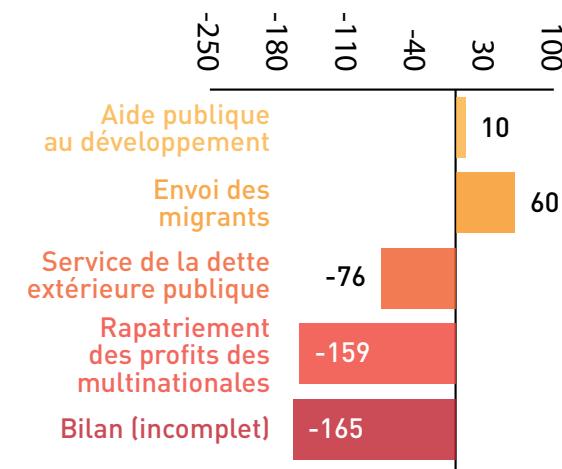


¹ Les remboursements correspondent à la somme des amortissements et du paiement des intérêts sur la dette.

La dépendance par rapport à l'exportation de matières premières

L'Amérique latine, tout comme l'Afrique et l'Asie, subit un transfert de ressources au profit des créanciers. Les montants transférés dépassent de loin l'APD.

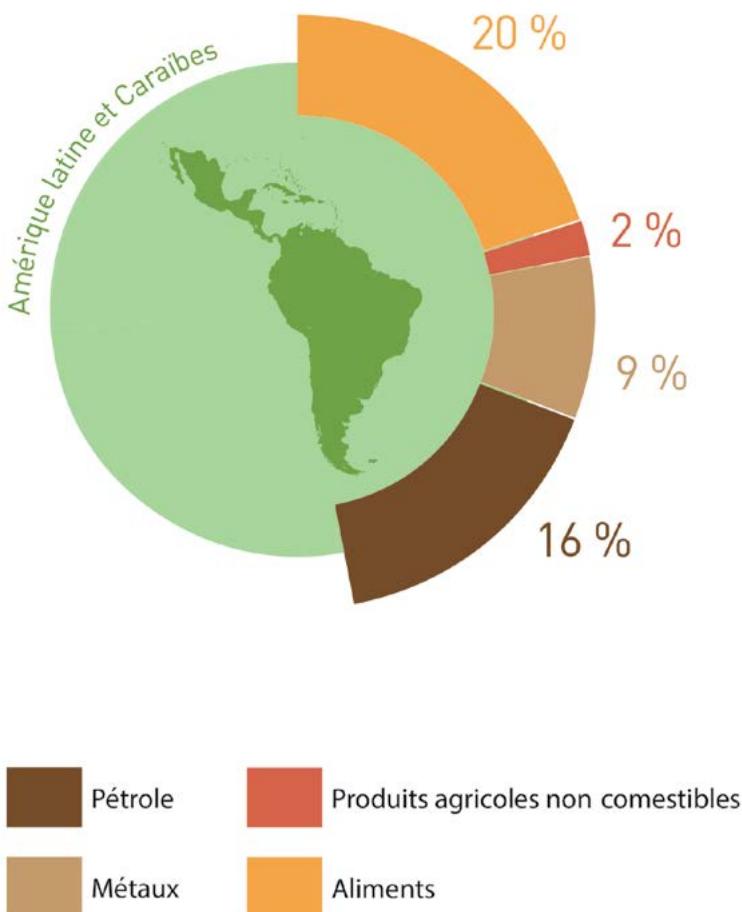
Graphique 3.11
Comparaisons entre flux de transferts en 2012 (en milliards de dollars US) : Amérique latine et Caraïbes¹



Comparaison des flux de transferts

La région se trouve à un niveau intermédiaire en termes de dépendance par rapport aux exportations de matières premières en comparaison des deux autres grandes régions étudiées.

Graphique 3.12
Part des matières premières dans les exportations de biens en 2012 (en % du total) : Amérique latine et Caraïbes



¹ Comme mentionné précédemment, il s'agit des chiffres officiels de l'aide publique au développement, bien que cela ne constitue pas un flux réel (voir encart page 38). Le chiffre du rapatriement des bénéfices des entreprises transnationales fait référence à la section « paiement » dans les revenus de la balance des comptes courants et correspond aux bénéfices obtenus par les filiales de transnationales qui sont envoyés aux maisons-mère dans les pays d'origine de celles-ci. Source : base de données de la Banque mondiale.

Rappelons également que selon le CADTM, le bilan demeure incomplet car ces données ne rendent pas compte de l'ampleur réelle du drainage des ressources des pays en développement vers les pays développés. Cf. note de bas de page du chapitre 2.7, page 43.

L'évolution de la dette interne

La dette interne* a progressivement remplacé la dette externe en tant que source principale de financement du secteur public. Pour les pays de l'échantillon ci-dessous, la dette interne a été multipliée par 4 entre 2000 et 2013. La dette externe est restée stable au cours de cette période.

Tableau 3.1

**Composition de la dette publique
(en milliards de dollars US et en % de la dette totale)
en Amérique latine entre 2000 et 2012¹**

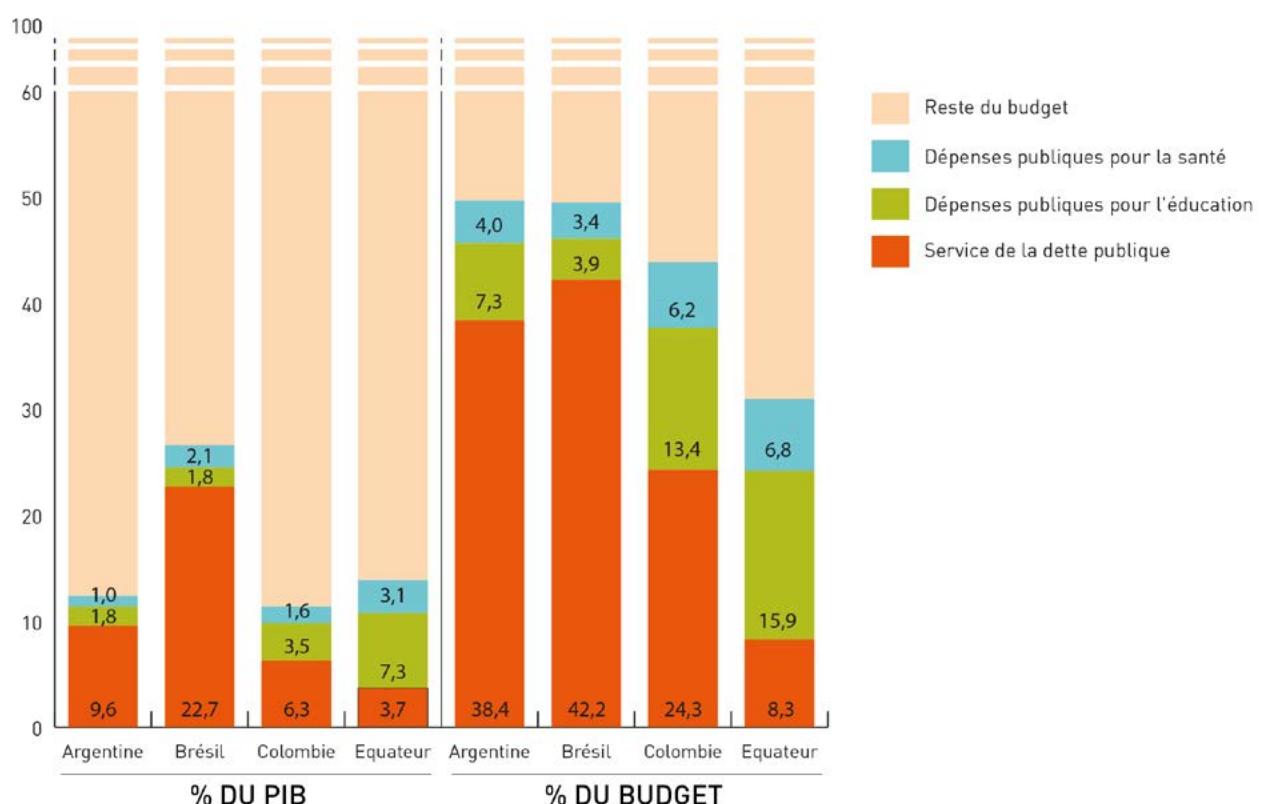
Dette publique par pays	2000		2005		2013	
	En Mds \$	% de la dette totale	En Mds \$	% de la dette totale	En Mds \$	% de la dette totale
Argentine	interne	47	36 %	68	53 %	137
	externe	81	64 %	61	47 %	60
Brésil	interne	302	79 %	541	87 %	1293
	externe	80	21 %	82	13 %	64
Colombie	interne	26	58 %	51	69 %	118
	externe	18	42 %	23	31 %	41
Équateur	interne	3	22 %	4	25 %	10
	externe	11	78 %	11	75 %	13
Mexique	interne	74	47 %	124	63 %	337
	externe	85	53 %	72	37 %	110

¹ Source : Banque interaméricaine de développement (BID), *Latin American Macro Watch Data Tool*, <http://www.iadb.org>
Les données pour la dette de l'Argentine correspondent à 2012.

L'impact de la dette sur l'utilisation des ressources publiques

Grâce à l'audit de la dette réalisé en 2007-2008 et à la suspension unilatérale de paiement qui a suivi et a permis une réduction importante du stock de la dette¹, l'Équateur est le seul pays de la région où les dépenses de santé et d'éducation sont plus importantes que celles consacrées au service de la dette¹. Dans les autres pays, la dépense liée au service de la dette a la priorité par rapport aux autres obligations de l'État.

Graphique 3.13
Répartition des dépenses dans les budgets nationaux (en % du PIB et en % du budget) en Amérique latine en 2013²



¹ Attention cependant, la dette externe de l'Équateur a commencé à remonter récemment en raison d'emprunts auprès de la Chine, à quoi il faut ajouter un nouvel emprunt auprès de la Banque mondiale.

² Source : Les données pour l'Argentine au niveau gouvernemental proviennent du Budget général de la Nation pour l'année 2013 : Ministère d'économie et des finances publiques, Présidence de la Nation (Argentine), *Presupuesto 2013 Resumen*, Buenos Aires, 2013, <http://www.mecon.gov.ar/ont/html/presupresumen/resum13.pdf> ;

Les données pour le Brésil relatives au gouvernement central pour l'année 2014 proviennent de l'Audit citoyen de la dette : Maria Lucia Fattorelli, « Dívida consumirá mais de um trilhão de reais em 2014 », *Auditoria Cidadã da Dívida*, <http://www.auditoriacidada.org.br/wp-content/uploads/2013/09/Artigo-Orcamento-2014.pdf> ;

Les données pour la Colombie proviennent du Budget général de la Nation pour 2013 : Ministerio de Hacienda y Crédito Público, République de Colombie, *Presupuesto general de la Nación*, 2013, <http://www.minhacienda.gov.co/presupuesto/index.html> ;

Celles pour l'Équateur du Budget général de la Nation pour 2012 : Ministère des finances, Gouvernement national de la République d'Équateur, *Presupuesto General del Estado*, 2012, <http://www.finanzas.gob.ec/el-presupuesto-general-del-estado>.

IV

LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI

Les organismes financiers multilatéraux se trouvent au cœur du « système dette ». Depuis leur fondation en 1944 (dans le cadre des accords de Bretton Woods), la Banque mondiale et le FMI utilisent la dette comme un mécanisme visant à promouvoir la mise en œuvre de politiques favorisant les créanciers et les entreprises privées au détriment du bien-être des peuples.

■ ■ ■ 4.1 L'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés)¹

L'initiative PPTE* constitue un exemple clair du lien entre dette et politiques néolibérales. Cette initiative d'allègement d'une partie de la dette d'une poignée de pays très pauvres et très endettés a été lancée en 1996 par la Banque mondiale et le FMI dans le cadre du mandat que leur ont confié les grandes puissances réunies au sein du G7 (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, France, Canada, Italie et Japon). Cette politique devait toucher à sa fin au bout de six ans. Cependant elle reste d'actualité en 2014, cumulant un retard de plus de dix ans.

Globalement, l'initiative PPTE s'est soldée par un fiasco. Elle se limite à une tentative visant à ce que les pays en développement associés apurent leurs dettes d'un seul coup, sans retard de paiement, et au maximum de leurs capacités financières. De fait, les créanciers souhaitent toujours le remboursement des dettes sans craindre une interruption soudaine du paiement de l'un ou l'autre des pays. En ce sens, le seuil défini par l'initiative PPTE correspond au niveau maximal de dette que peut affronter un pays sans exiger sa restructuration. L'initiative PPTE se contente donc de rétablir la dette à

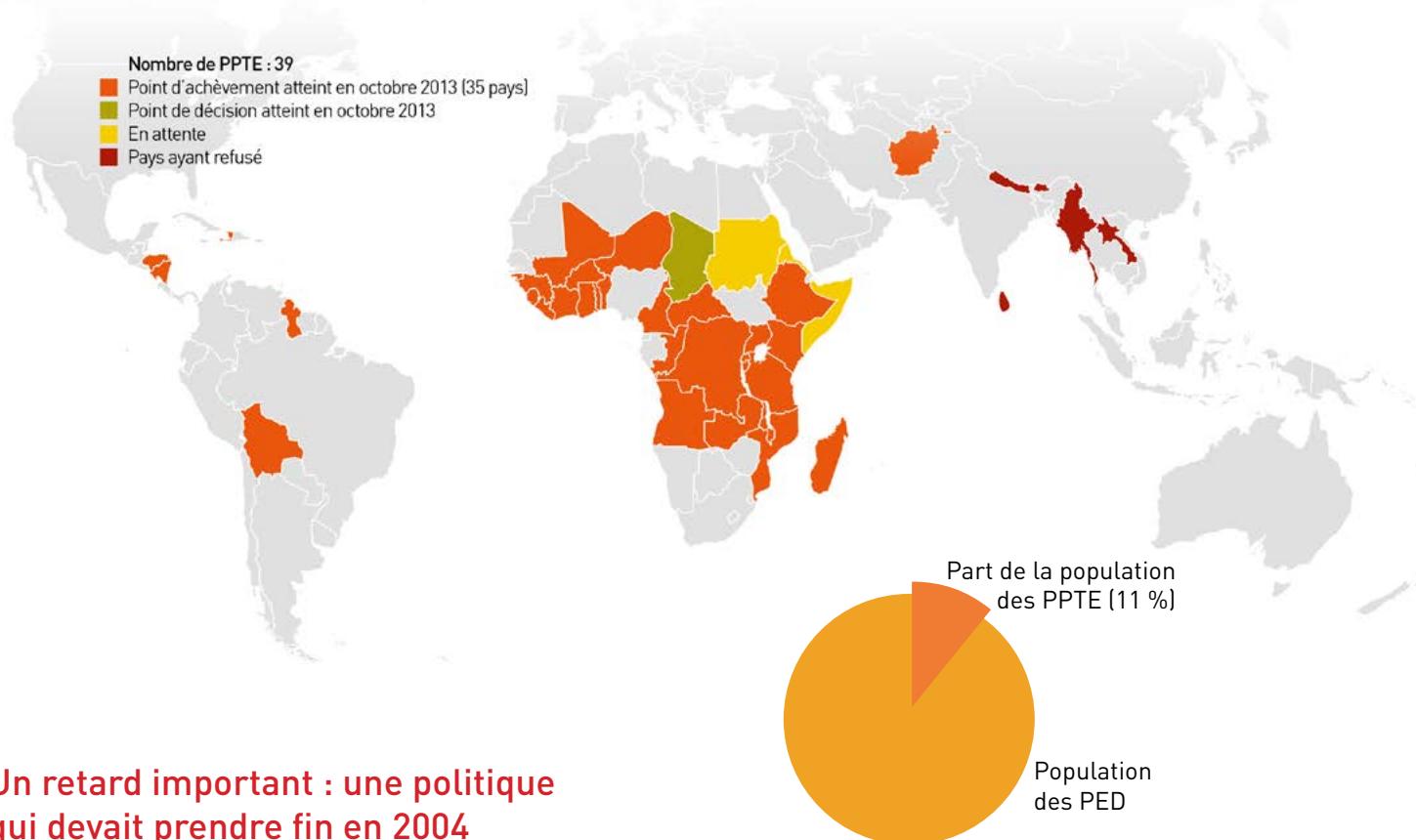
son montant maximal soutenable. Cela revient donc à annuler les créances impayables, celles qui auraient pu mener le pays à une suspension des paiements. Plus grave encore, tout allègement de dette demeure conditionné à l'application d'une panoplie de mesures néolibérales qui dégradent les conditions de vie de la majeure partie de la population, violent ses droits humains et affaiblissent les économies des pays concernés en les ouvrant à la concurrence internationale, les producteurs locaux ne pouvant compter sur aucune mesure leur permettant d'y faire face.

¹ Cette section se base sur les données de la Banque mondiale (sauf mention contraire) : Banque mondiale, International Debt Statistics, <http://databank.banquemondiale.org>

Un échec en termes d'ampleur : seuls 39 pays concernés

L'initiative ne concerne qu'un nombre réduit de pays (39) et une faible part de la population en situation de pauvreté, soit seulement 11 % de la population totale des PED.

Graphique 4.1
Pays concernés par l'initiative PPTE¹



Un retard important : une politique qui devait prendre fin en 2004

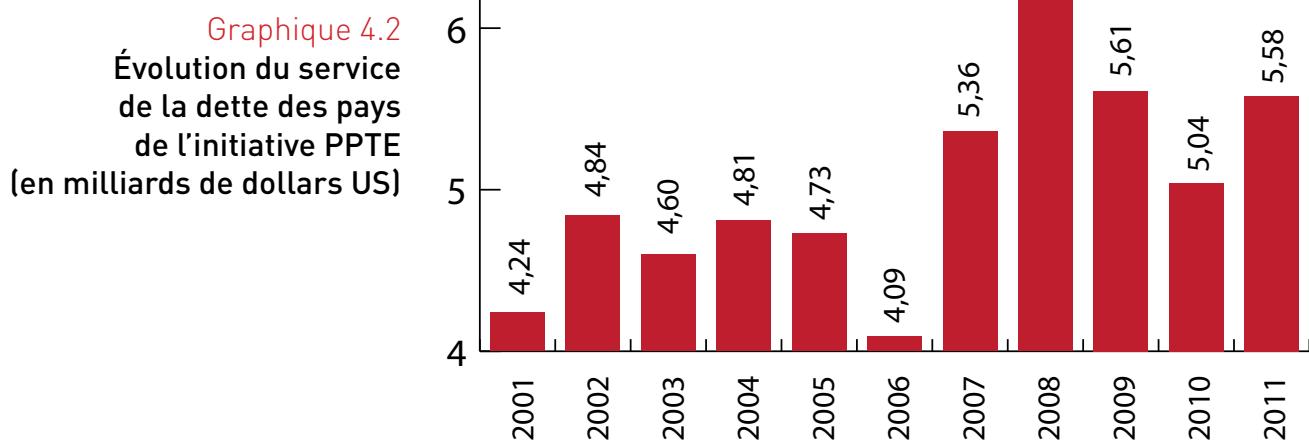
Tableau 4.1
État d'avancement de l'initiative PPTE en 2013

Point d'achèvement atteint						Point de décision atteint
Afghanistan	2010	Gambie	2007	Mozambique	2002	Tchad ► 2001
Bénin	2003	Ghana	2004	Nicaragua	2004	
Bolivie	2001	Guinée	2012	Niger	2003	
Burkina Faso	2002	Guinée-Bissau	2010	Rwanda	2005	
Burundi	2009	Guyane	2003	Sao Tome and Principe	2007	
Cameroun	2006	Haïti	2009	Senegal	2004	
Rép. Centrafricaine	2009	Honduras	2005	Sierra Leone	2006	
Comores	2012	Liberia	2010	Tanzania	2001	
RD Congo	2010	Madagascar	2004	Togo	2010	
Rép. Congo	2010	Malawi	2006	Uganda	2000	
Côte d'Ivoire	2012	Mali	2003	Zambia	2005	
Ethiopie	2004	Mauritanie	2002			

¹ Pour une explication de l'initiative PPTE et de ses différentes étapes, se référer au glossaire (p.91 : « Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) »).

Le service de la dette de 36 des pays concernés n'a pratiquement pas diminué

Les statistiques concernant le service de la dette des 36 pays ayant atteint le point de décision montrent que leur service de la dette a subi une baisse modérée au cours des premières années, mais depuis 2001, il est reparti à la hausse.

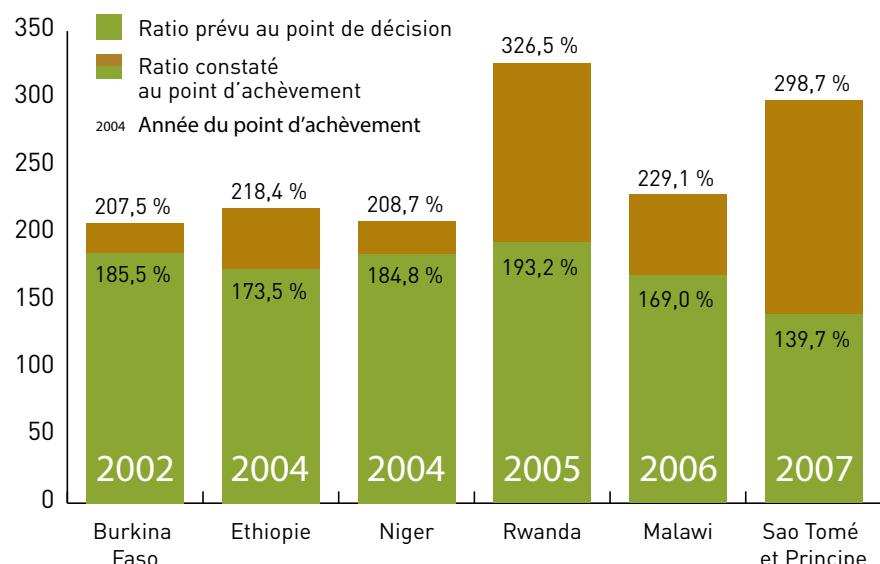


Faux allègements de la dette pour certains pays « pauvres »

L'objectif de l'initiative PPTE était de réduire le rapport entre la valeur actuelle nette de la dette et les exportations afin de rester en deçà de 150 %, la limite fixée.

Graphique 4.3

Ratio « stock de la dette extérieure » / « exportations » pour certains pays de l'initiative PPTE



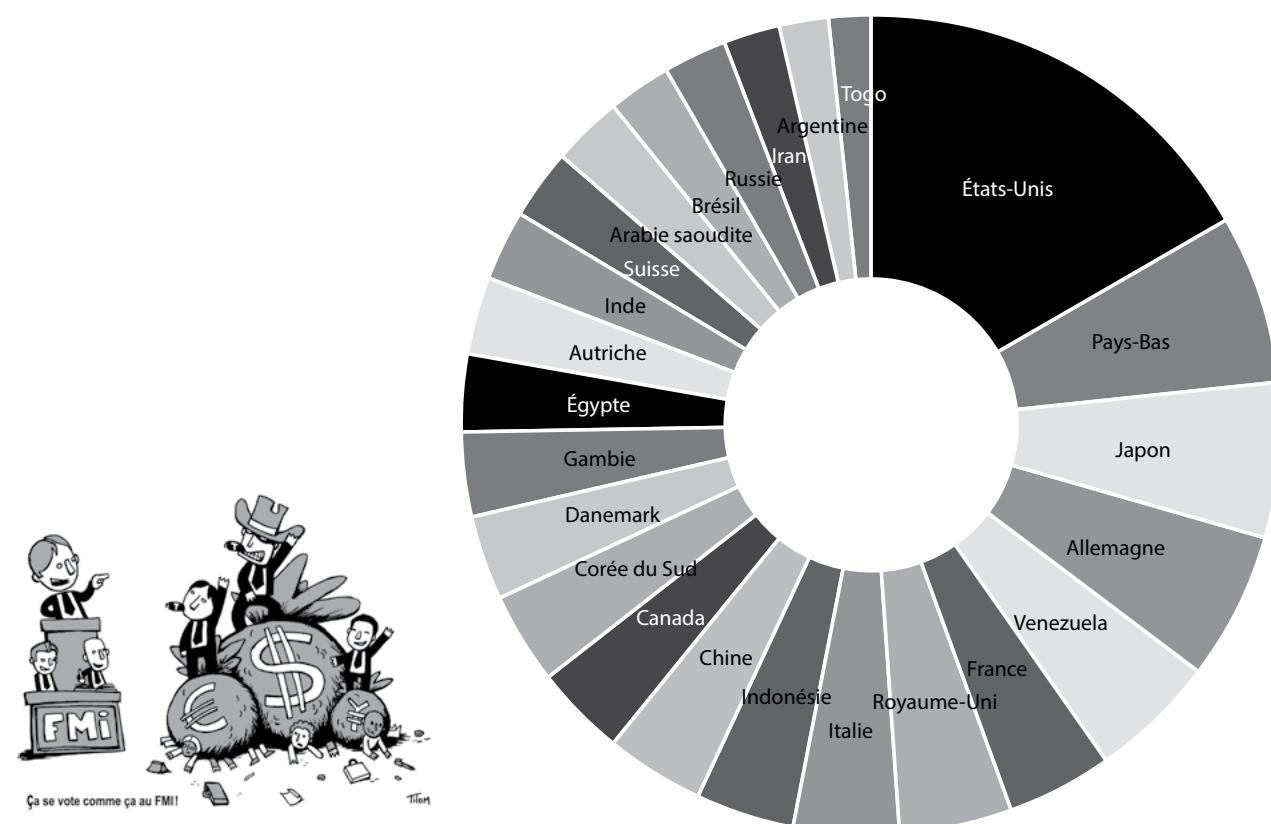
■ ■ ■ 4.2 Structure du Fonds Monétaire International (FMI)¹

Les institutions multilatérales agissent en fonction des intérêts des créanciers au sein du système financier international. Plus précisément, la structure institutionnelle de prise de décisions se caractérise par un anachronisme qui bénéficie de manière disproportionnée aux pays les plus industrialisés, et aux entreprises financières et multinationales qu'ils représentent.

Droits de vote au FMI

Tableau 4.2
Distribution des droits de vote au FMI (2014)

Pays	%	Groupe présidé par	%	Groupe présidé par	%
États-Unis	16,8	Pays-Bas	6,6	Égypte	3,2
Japon	6,2	Venezuela	4,9	Autriche	2,9
Allemagne	5,8	Italie	4,2	Inde	2,8
France	4,3	Indonésie	3,9	Suisse	2,8
Royaume-Uni	4,3	Corée du Sud	3,6	Brésil	2,6
Chine	3,8	Canada	3,6	Iran	2,3
Arabie saoudite	2,8	Danemark	3,4	Argentine	1,8
Russie	2,4	Gambie	3,3	Togo	1,6



¹ Cette section se base sur les données du Fonds monétaire international : FMI, IMF Executive Directors and Voting Power, <http://www.imf.org/external/np/sec/memdir/eds.aspx>

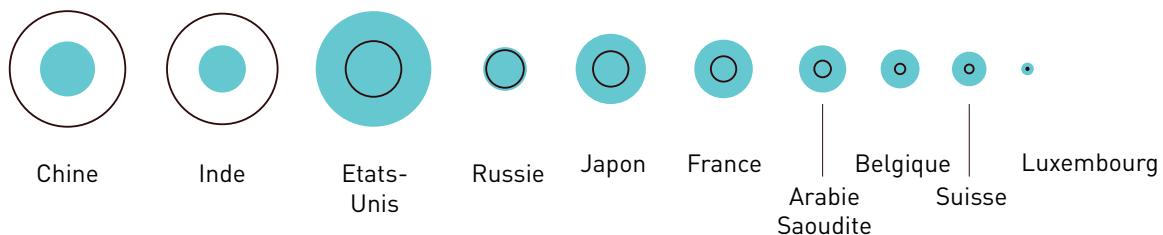
Comparaison entre les droits de vote au sein du FMI

Tableau 4.3

Population et droits de vote au FMI (2014)

Pays	Population en 2012	Droits de vote au FMI
	(en millions)	(%)
Chine	1 350,0	3,8
Inde	1 236,0	2,3
États-Unis	313,0	16,8
Russie	143,0	2,4
Japon	127,0	6,2
France	65,0	4,3
Arabie Saoudite	28,0	2,8
Belgique	11,0	1,9
Suisse	8,0	1,4
Luxembourg	0,5	0,2

● droit de vote effectif ○ poids de la population du pays rapporté à la population mondiale



Évolution des droits de vote au FMI depuis 1945

Tableau 4.4

Évolution historique des droits de vote au FMI (en %) de 1945 à 2014

Pays ou groupe	1945	1981	2000	2014
Pays industrialisés, dont :				
États-Unis	67,5	60	63,7	54,6
Japon	32,0	20,0	17,7	16,8
Allemagne	-	4,0	6,3	6,2
France	-	5,1	6,2	5,8
Royaume-Uni	5,9	4,6	5,1	4,3
Royaume-Uni	15,3	7,0	5,1	4,3
Pays pétroliers, dont :	1,4	9,3	7	6,6
Arabie saoudite	-	3,5	3,3	2,8
PED, dont :	31,1	30,7	29,3	38,8
Russie	-	-	2,8	2,4
Chine	7,2	3,0	2,2	3,8
Inde	5,0	2,8	2,0	2,3
Brésil	2,0	1,6	1,4	1,7



4.3 Structure de la Banque mondiale

Droits de vote à la Banque mondiale

Tableau 4.5

Distribution des droits de vote à la Banque Mondiale (2014)¹

Pays	%	Groupe présidé par	%	Groupe présidé par	%
États-Unis	16,0	Belgique	5,1	Italie	3,2
Japon	8,0	Mexique	4,4	Algérie	3,2
Chine	5,2	Pays-Bas	4,1	Suisse	3,0
Allemagne	4,5	Canada	4,0	Koweït	2,8
Royaume-Uni	4,0	Australie	4,0	Malaisie	2,8
France	4,0	Inde	3,6	Argentine	2,1
Arabie Saoudite	2,2	Finlande	3,3	Zambie	1,8
Russie	2,2	Philippines	3,3	Sao Tomé et Principe	1,8
				Nigeria	1,6

Comparaison entre les droits de vote à la Banque mondiale

Tableau 4.6

Population et droits de vote à la Banque Mondiale (2014)²

Pays	Population en 2012	Droits de vote à la BIRD
	(en millions)	(%)
Chine	1 350,0	5,2
Inde	1 236,0	3,0
États-Unis	313,0	16,0
Russie	143,0	2,2
Japon	127,0	8,0
France	65,0	4,0
Arabie saoudite	28,0	2,2
Belgique	11,0	1,6
Suisse	8,0	1,6
Luxembourg	0,5	0,1

¹ Source : Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *Droits de vote des administrateurs*, Banque mondiale, 2013, <http://siteresources.worldbank.org/BODINT/Resources/278027-1215524804501/IBRDDEsVotingTable.pdf>

² Source : Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *Souscription au capital et droits de vote des pays membres*, Banque mondiale, 2013, <http://siteresources.worldbank.org/BODINT/Resources/278027-1215524804501/IBRDCountryVotingTable.pdf>

La toile d'araignée de la Banque mondiale

Le groupe Banque mondiale se compose de cinq filiales : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale pour le développement (AID), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Ces filiales ont été développées de manière à tisser une toile dont les mailles sont de plus en plus serrées.

Prenons un exemple théorique pour indiquer les effets de cette politique. La Banque mondiale octroie un prêt aux autorités d'un pays à condition que le système de distribution et d'assainissement de l'eau soit privatisé. En conséquence, l'entreprise publique est vendue à un consortium privé dans lequel on retrouve la SFI, filiale de la Banque mondiale.

Quand la population affectée par la privatisation se révolte contre l'augmentation brutale des tarifs et la baisse de la qualité des services et que les autorités publiques se retournent contre l'entreprise transnationale prédatrice, la gestion du litige est confiée au CIRDI, à la fois juge et partie. Dans la plupart des cas, le CIRDI rend des sentences favorables aux grandes sociétés privées et condamnent les États à leur verser des dommages et intérêts.



ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (AID)



CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS (CIRDI)

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD)



AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS (AMGI)



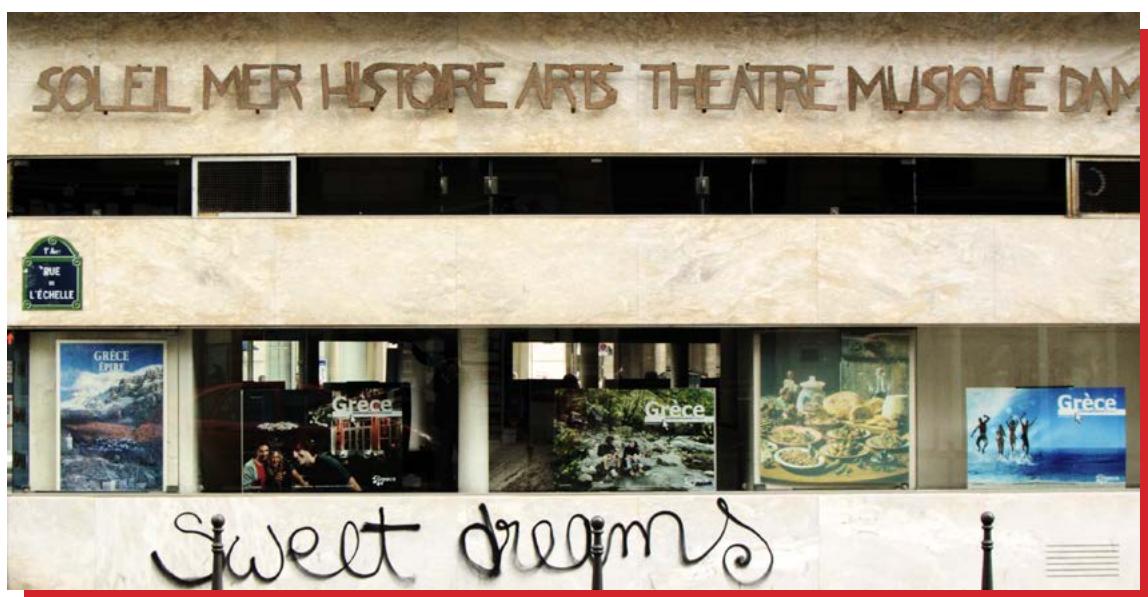
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI)

On en arrive à une situation où le groupe Banque mondiale est présent à tous les niveaux : (1) imposition et financement de la privatisation (Banque mondiale via BIRD et AID) ; (2) investissement dans l'entreprise privatisée (SFI) ; (3) garantie accordée à cette entreprise pour la couvrir contre les risques politiques (AMGI) ; (4) jugement en cas de litige (CIRDI).



LA DETTE AU NORD

Jusqu'à 2008, les pays du Nord semblaient épargnés par les problèmes associés à la dette¹. La crise a cependant mis brusquement fin à cette situation. Aujourd'hui, la population des pays développés, particulièrement celle de pays comme la Grèce, le Portugal, l'Irlande et des pays d'Europe centrale et de l'Est, ressent dans sa chair les effets dévastateurs de ces mêmes politiques qui ont été mises en œuvre depuis les années 1980 dans les pays en développement.



¹ Nous avons vu dans l'introduction qu'en réalité une série de pays d'Europe avaient été touchés par une première crise de la dette au début des années 1980, mais il est clair que cette expérience a largement disparu de la mémoire collective. À noter d'ailleurs qu'une crise de la dette avait touché également la ville de New York fin des années 1970 - début des années 1980 (voir à ce sujet David Harvey, *Brève histoire du néolibéralisme*, op.cit. ainsi que David Graeber, *Dette. 5000 ans d'histoire*. Paris, Les Liens qui libèrent, 2013) de même que des villes d'Europe comme Liverpool (Royaume-Uni) ou Liège et Anvers (Belgique). Concernant Liège, voir : ACiDe (Audit citoyen de la dette) / Collectif ACiDe liégeois, « Aux origines de la dette de la ville de Liège », 21 juillet 2014, <http://cadtm.org/Aux-origines-de-la-dette-de-la>

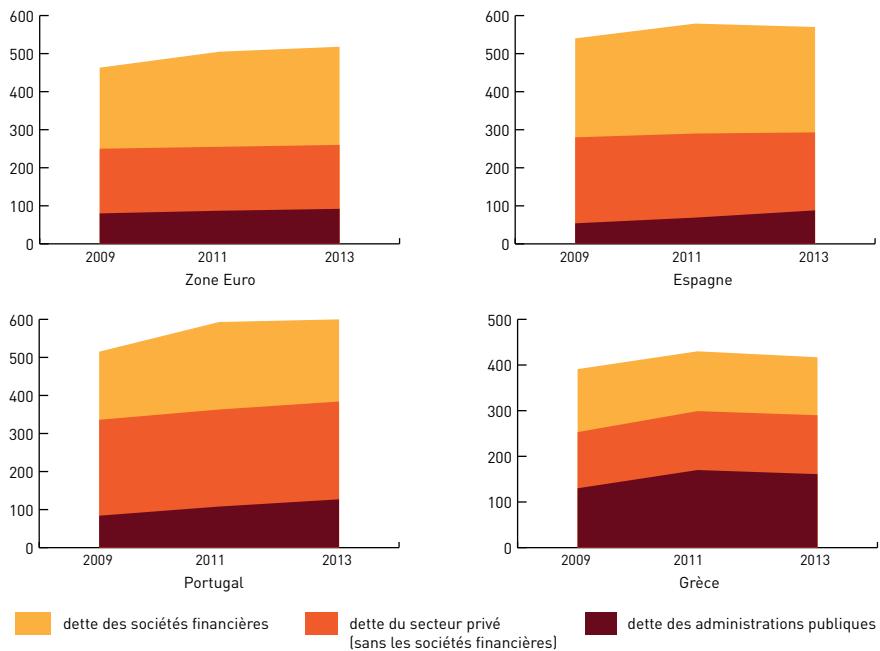


5.1 La dette en Europe

Évolution de la dette publique et de la dette privée

**Tableau 5.1
Évolution de la dette publique et de la dette privée (% du PIB), de 2009 à 2013 : « zone euro »¹**

	2009	2011	2013
Zone Euro			
Dette des administrations publiques	80	87	92
Dette du secteur privé (sans les sociétés financières)	170	168	168
Dette des sociétés financières	213	250	258
Espagne			
Dette des administrations publiques	54	69	88
Dette du secteur privé (sans les sociétés financières)	226	221	205
Dette des ménages	86	83	81
Dette des sociétés non financières	140	138	124
Dette des sociétés financières	260	289	277
Portugal			
Dette des administrations publiques	84	108	127
Dette du secteur privé (sans les sociétés financières)	252	255	257
Dette des ménages	96	93	91
Dette des sociétés non financières	156	162	166
Dette des sociétés financières	179	230	216
Grèce			
Dette des administrations publiques	130	170	161
Dette du secteur privé (sans les sociétés financières)	123	129	129
Dette des ménages	53	63	64
Dette des sociétés non financières	70	66	65
Dette des sociétés financières	138	131	127



1 La dette des banques comprend l'ensemble du passif déclaré.

On entend par « sociétés non financières privées » : toutes les entreprises privées qui ne sont pas financières, cela va de Auchan, Leroy-Merlin à Peugeot, Total ou Arcelor-Mittal en passant par Havas et Europe1. On entend par « sociétés financières privées » : les banques, les assurances, les fonds de pension privés, les fonds de placements...

Sources des données : Banque centrale européenne (BCE), *Statistics Pocket Book*, Francfort, octobre 2013, <http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/stapobo/spb201310en.pdf>; et Banque centrale européenne (BCE), *Consolidated Banking Data*, 2013, <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/consolidated/html/index.en.html>

Contrairement aux affirmations des dirigeants européens et de la presse dominante, selon lesquels l'État s'est trop endetté faute de contrôler suffisamment ses dépenses sociales, l'augmentation de la dette publique en Europe a été postérieure au surendettement privé (des entreprises et des banques essentiellement). Parmi les causes de cette évolution, on peut relever notamment :

Un recouvrement insuffisant de l'impôt, notamment sur les revenus les plus élevés, sur les revenus du capital, sur la fortune et sur les bénéfices des grandes entreprises. Ce recouvrement insuffisant n'est pas fortuit : il est la conséquence des différentes réformes fiscales qui ont favorisé les plus grandes fortunes et les grandes entreprises privées aux dépens de la collectivité. Avec l'arrivée de la crise et l'effondrement dû au surendettement privé, les revenus fiscaux ont chuté, provoquant une augmentation de la dette publique.

Une politique qui privilégie le financement des déficits publics par les marchés financiers. Depuis le Traité de Maastricht de 1992 (confirmé par l'article 123 du Traité

de Lisbonne), les pouvoirs publics ne peuvent plus emprunter à leur banque centrale* ou à la Banque centrale européenne* (BCE). Les États dépendent donc totalement du financement fourni par les sociétés financières privées (principalement les grandes banques privées), ce qui a entraîné un surcoût financier considérable pour les finances publiques¹.

Les politiques d'austérité mises en œuvre, notamment à partir de 2010, et qui ont dégradé les finances publiques en inhibant l'activité économique et en augmentant le chômage. Ainsi, l'excès de dette privée, accumulée notamment par les entreprises et les banques, asphyxie l'activité. L'austérité conduit l'État à réduire ses dépenses au lieu de les augmenter pour ranimer l'économie et redistribuer la richesse : l'activité économique s'effondre, de même que les recettes fiscales et la dette publique explose.

S'ajoute à tout cela **le coût du sauvetage des banques**, comme nous le verrons ci-après.



¹ La question de l'illégitimité des dettes encourues en raison de l'interdiction faite aux banques centrales d'agir en prêteur est développée dans la partie sur les dettes illégitimes, page 74.

Le coût public du sauvetage des banques

Le tableau suivant montre d'une part le coût qu'ont représenté pour les pouvoirs publics le sauvetage et les aides directes aux banques entre les années 2008 et 2012, et d'autre part les garanties publiques concédées aux banques (dernière colonne). Ces derniers montants ne constituent pas des dépenses mais des garanties à charge de l'État, qui assume le risque de la banque pour les actifs garantis dans le cas où ceux-ci perdraient leur valeur. Il ne s'agit donc pas de frais actuels mais de frais potentiels, à venir.

Tableau 5.2

Aides publiques directes aux banques (de 2008 à 2012, en % du PIB) et garanties publiques (en 2013, en milliards d'euros) : Union européenne¹

Pays	Aides publiques directes aux banques (en milliards d'euros)	Aides publiques directes aux banques (en % PIB)	Garanties publiques (en milliards d'euros)	Garanties publiques (% du PIB)
Irlande	63,0	38,4	66,4	40,5
Grèce	35,1	19,3	73,7	28,1
Chypre	1,7	10,1	6,7	6,1
Belgique	23,7 ²	6,2	155,0	11,9
Espagne	58,3	5,7	414,3	9,3
Danemark	11,0	4,4	100,8	0,5
Royaume-Uni	80,0	4,3
Portugal	6,8	4,1	67,1	9,9
Pays-Bas	18,7	3,1	244,1	2,7
Autriche	9,4	3,0	126,8	2,4
Allemagne	65,7	2,4	1 108,7	1,8
France	24,7	1,2	834,2	3,3
Italie	6,2	0,4	631,8	5,2
Total UE à 28	601,2	4,6	5 292,8	3,9

1 Les chiffres de l'aide publique directe aux banques ne comprennent ni les garanties publiques ni les fonds accordés par la BCE.

Sources des données relatives au PIB : Commission européenne / Eurostat, *Tableaux complémentaires relatifs à la crise financière, 2007-2012*, avril 2014, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>. Tirées de : Daniel Manzano, « La banca europea y su recapitalización pública », *El País*, 17 septembre 2014. Disponible sur <http://blogs.elpais.com/finanzas-a-las-9/2014/09/la-banca-europea-y-su-recapitalizaci%C3%B3n-p%C3%BAblica.html>

Sources des données relatives aux garanties : Commission Européenne, *Overview of decisions and on-going in-depth investigations in the context of the financial crisis*, MEMO/14/507, 13 août 2014. Disponible sur http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-14-507_en.htm?locale=en.

2 Signalons que les calculs du CADTM aboutissent à un chiffre nettement supérieur à celui du tableau 5.2. Au lieu de 23,7 milliards d'euros, le montant réel des sommes apportées par les pouvoirs publics belges aux banques s'élève à 32,6 milliards d'euros, soit 8,5 % de son PIB. Le calcul réalisé, sur base des chiffres de SPF Finances et de la Cour des comptes, est le suivant (en milliards d'euros) : sauvetages Dexia (8,9) + Fortis (15,2) + KBC (7) + Ethias (1,5) = 32,6 milliards d'euros. Cela montre que dans certains cas, comme celui de la Belgique, les calculs de ce tableau sous-estiment les aides publiques réelles.

Sur la dette liée au sauvetage bancaire en Belgique, voir : Jérémie Cravatte, « Pourquoi la dette liée aux sauvetages bancaires est-elle illégitime ? », CADTM, 3 septembre 2013, <http://cadtm.org/Pourquoi-la-dette-liee-aux>

DE VÉRITABLES BOMBES À RETARДЕMENT POUR LES ÉTATS QUI SOCIALISENT LES PERTES ET LES PRISES DE RISQUES DU PRIVÉ

Concernant les aides publiques directes aux banques, c'est le Royaume-Uni qui présente le chiffre le plus élevé en valeur absolue (plus de 80 milliards d'euros), suivi par l'Allemagne (65,7 milliards). Toutefois, l'État pour qui le secours aux banques représente la plus lourde charge compte tenu de la taille de son économie est de loin l'Irlande, avec presque 40 % de son PIB. Il est suivi par la Grèce (19 % du PIB), Chypre (10 %), la Belgique et l'Espagne (environ 6 %).

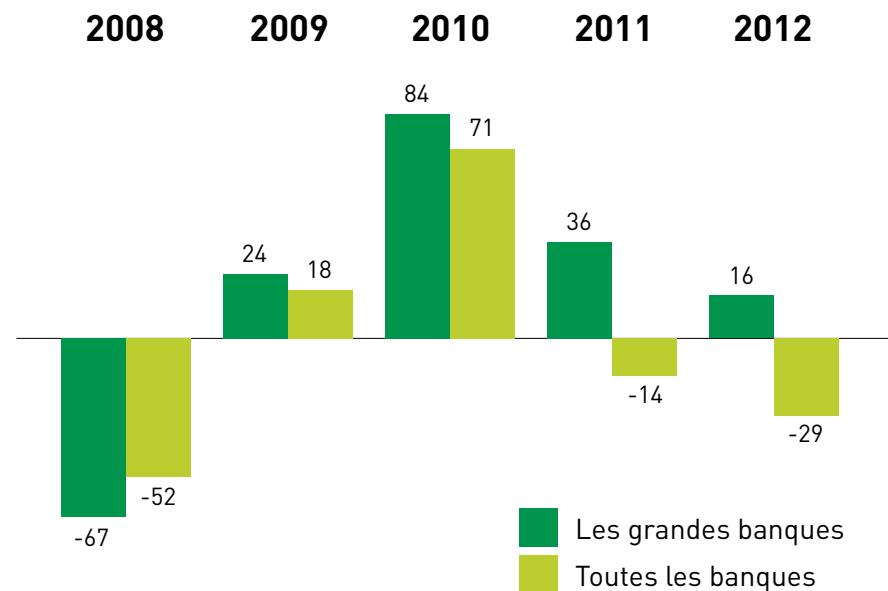
En matière de garanties publiques octroyées au secteur bancaire, les derniers chiffres publiés, ceux de 2013, indiquent que l'État espagnol est celui qui maintient les garanties les plus élevées en termes absolus (95,1 milliards d'euros). Il est suivi par l'Italie (81,1) et la France (68).

Toutefois, c'est bien pour l'Irlande et la Grèce que ces garanties pèsent le plus proportionnellement à leur PIB (respectivement 40,5 % et 28 %). Il s'agit là de véritables bombes à retardement pour les États qui, en plus d'une socialisation des pertes, socialisent les risques du privé (ici, les banques).

Pertes et profits pour les banques européennes

Pour combler les déficits publics, les États européens mettent en œuvre des politiques d'austérité qui saignent les populations. De façon concomitante, ils destinent des ressources importantes au sauvetage des banques – creusant davantage ce même déficit public. Pendant ce temps-là, les grands organismes bancaires privés continuent de réaliser d'importants bénéfices.

Graphique 5.1
Bénéfices des banques dans l'Union européenne
(en milliards d'euros)¹



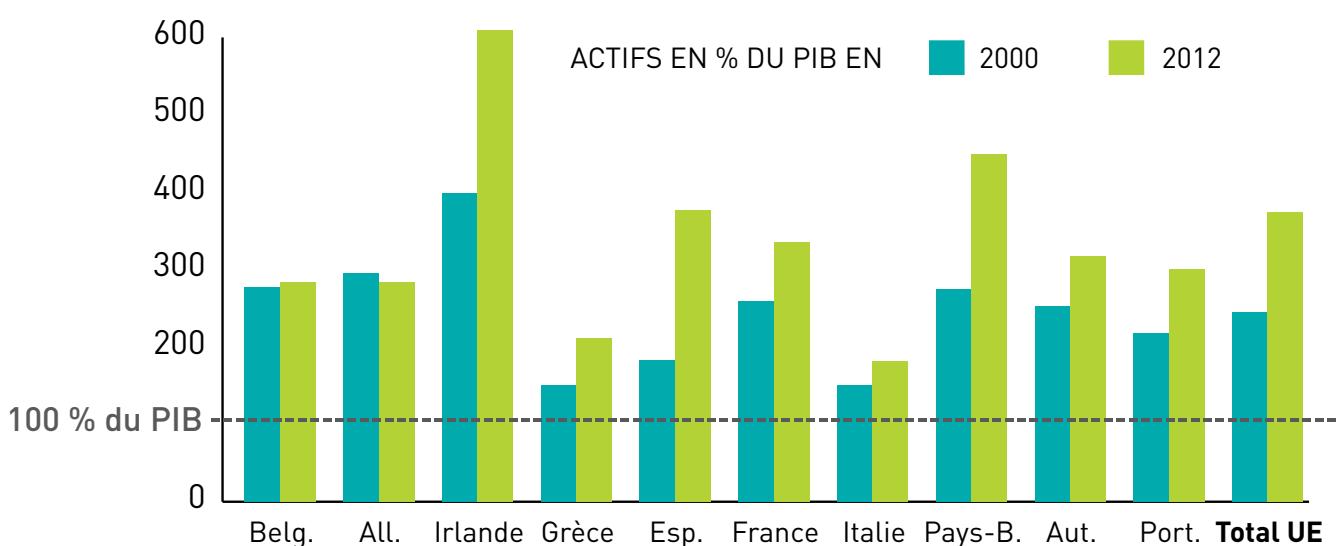
¹ Source : BCE, *Consolidated Banking Data*, 2013, op.cit.

Systèmes financiers et économies nationales

La dérégulation du système financier a conduit à sa croissance disproportionnée tout au long de la dernière décennie. Cette amplification constitue un risque significatif pour la stabilité des économies européennes.

Tableau 5.3
Actifs bancaires, en valeur absolue et en pourcentage du PIB
(en milliards d'euros) : Union européenne¹

Pays	Actifs des banques en 2000	Actifs des banques en 2012	Actifs en % du PIB en 2000	Actifs en % du PIB en 2012
Belgique	699	1 048	277	284
Allemagne	6 084	7 566	295	284
Irlande	418	998	399	609
Grèce	207	409	150	211
Espagne	1 152	3 884	183	377
France	3 736	6 810	259	335
Italie	1 718	2 849	150	182
Pays-Bas	1 148	2 688	275	449
Autriche	527	1 163	253	317
Portugal	277	496	218	301
Total UE à 27	22 600	35 471	245	374



¹ Source : Ibidem

Le remboursement de la dette et le budget de l'État : le cas espagnol

Ce tableau montre d'une part le poids du coût total du service de la dette publique (paiement des intérêts ajouté à l'amortissement du principal) par rapport au PIB, et d'autre part, le pourcentage des dépenses publiques destinées au paiement des intérêts de la dette. Dans les deux cas, il est comparé aux dépenses publiques totales affectées la même année à l'éducation et à la santé.

Tableau 5.4

Poids de la dette publique sur le PIB et sur le budget de l'État espagnol (en %), de 2008 à 2012¹

	Service de la dette (principal + intérêts)	% PIB		% Dépense publique totale		
		Budget éducation	Budget santé	Remboursement intérêts de la dette	Budget éducation	Budget santé
2008	5,3	4,6	6,1	3,9	11,1	14,7
2010	7,3	4,9	6,7	4,2	10,7	14,3
2012	8,2	4,5	6,2	6,4	9,4	12,9

On peut constater que le service de la dette (en termes de proportion au PIB) dépassait déjà en 2008 le budget accordé à l'éducation, et dépassait également celui alloué à la santé en 2010. Depuis 2009 et la crise de la dette en Espagne, les dépenses publiques affectées à l'éducation et à la santé ont été amputées chaque année : entre 2009 et 2011, celles consacrées à la santé ont subi une baisse de 11 % et celles allouées à l'éducation ont chuté de 13 %. Pendant ce temps, la part affectée aux intérêts de la dette n'a cessé de croître. En 2012, son montant représentait presque le double de ce qu'il était en 2008. Avant même la réforme constitutionnelle de 2011² qui a scellé juridiquement la priorité du paiement de la dette publique sur toute autre fin, celle-ci était dans les faits déjà mise en pratique.

1 Source : Ministère des finances et des administrations publiques, Gouvernement d'Espagne : Ministerio de Hacienda y Administraciones Públicas, Gobierno de España, *Ejecución Presupuestaria Año 2013*, 2013 ; et *Contabilidad nacional*, 2013 ; tous deux disponibles sur <http://www.igae.pap.minhap.gob.es>

2 L'article 135 de la Constitution espagnole a été modifié après accord des deux principaux partis politiques, le Parti populaire (conservateur) et le PSOE (socialiste), ce dernier ayant proposé la réforme en août 2011. L'accord a permis l'approbation de cette réforme - exigée par la BCE auprès des gouvernements d'Espagne et d'Italie - sans consultation de la population par référendum.

Les dettes illégitimes

Face au sentiment d'injustice causé par le sauvetage public des banques qui ont causé la crise et les politiques de coupes claires dans les dépenses sociales, ont surgi divers mouvements citoyens qui revendentiquent la nécessité de mener des audits citoyens des dettes publiques¹. Ces audits, sous contrôle citoyen, visent à identifier la part de la dette considérée comme illégitime en vue d'exiger son annulation. Selon le CADTM, il revient aux pouvoirs publics de prendre des mesures souveraines relatives aux dettes illégitimes ou illégales : il s'agit de poser un acte unilatéral fort en refusant de payer ces dernières.

Certaines dettes, bien que légales au niveau juridique, peuvent néanmoins être qualifiées d'illégitimes, à l'instar des « sauvetages » imposés par la « Troïka* » (Commission européenne, Banque centrale européenne et FMI)

à la Grèce, au Portugal et à l'Irlande. Plusieurs éléments concourent au caractère illégitime des dettes contractées par ces trois gouvernements auprès de la Troïka : les mesures exigées portent gravement atteinte aux droits sociaux et violent ainsi les droits humains fondamentaux ; la population n'a pas été consultée quant au changement de politiques publiques qui lui a été imposé ; enfin, les taux d'intérêt des prêts, bien qu'inférieurs à ceux du marché, sont hors de portée de ces pays. Pour le CADTM, il s'agit de dettes clairement illégitimes et elles doivent être annulées.

Les résultats des politiques d'ajustement en Grèce sont dramatiques². Le tableau suivant compare les principales variables macroéconomiques du pays, respectivement aux premiers trimestres de 2008 et de 2014.

Tableau 5.5
Principaux indicateurs de l'économie grecque
Comparaison entre les premiers trimestres de 2008 et de 2014³

	2008 1 ^{er} trimestre	2014 1 ^{er} trimestre	Évolution en %
Indicateurs économiques en millions d'euros (prix courants)			
PIB	54 296	41 272	-24,0 %
Consommation des ménages	42 245	32 640	-22,7 %
Rémunération des salariés	18 468	11 885	-35,6 %
Investissements	12 626	5 114	-59,5 %
Construction d'habitations	5 044	679	-86,5 %
Population active (de plus de 15 ans) en milliers de personnes			
Population active totale	4 986	4 826	-3,2 % (soit - 160.000)
Actifs ayant un emploi	4 567	3 484	-23,7 % (soit - 1.083.000)
Chômeurs	419	1 342	+220,0 % (soit + 923.000)
% de chômeurs	8,4 %	27,8 %	+231,0 %

1 Une grande partie de ces mouvements sont regroupés au sein d'ICAN, Réseau international des audits citoyens de la dette (<http://www.citizen-audit.net/>). En plus des organisations européennes, ICAN compte également des plateformes en Tunisie et en Égypte.

3 M.G. Deprettaki à partir des chiffres de l'Institut national des statistiques grec (ELSTAT). Le tableau est extrait d'un article publié dans le journal EFSYN le 2 juillet 2014. Pour des données supplémentaires : M.G. Deprettaki, « La situation en Grèce après 4 ans de mémoranda », 7 mai 2014, <http://initiativesolidaritebel.wordpress.com/2014/05/07/la-situation-en-grece-apres-4-ans-de-memoranda/>

2 Sur l'endettement public insoutenable en Grèce et la nécessité de réduire les créances, voir Daniel Munevar, Costas Lapavitsas, « Greece needs a deep debt write off », 6 juin 2014, <http://cadtm.org/Greece-needs-a-deep-debt-write-off>

Ajoutons les données suivantes concernant la Grèce. En 2009, environ 952 600 personnes travaillaient dans le secteur public (sous différents statuts) ; en décembre 2013, il n'y en avait plus que 675 500, et en mai 2014, 590 900. La masse salariale est ainsi passée de 24,5 à 15,8 milliards d'euros entre 2009 et fin 2013. Ce sont les non-titulaires, fort nombreux en 2009 (148 600), qui ont été en première ligne (12 200 en 2013)¹. Cette saignée, orchestrée sur le thème des fonctionnaires soit-disant payés à ne rien faire, a été mise en œuvre sur base de nombreux départs à la retraite, mais elle a également débouché sur un gonflement du chômage, en particulier pour les non titulaires. Elle cause la paralysie de bien des services publics ; ceux qui survivent, comme

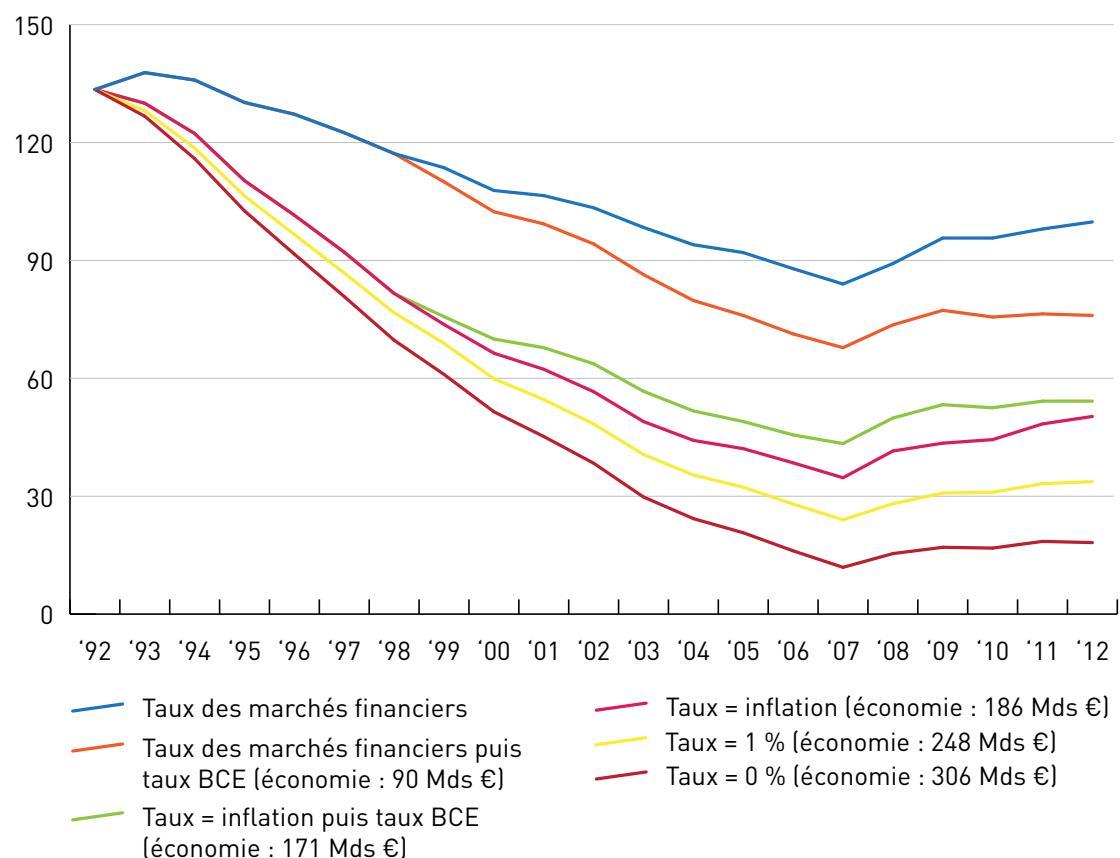
l'Éducation nationale, étant en sous-fonctionnement du fait de l'absence de moyens.

Nous pourrions prendre comme autre exemple de dette illégitime le surendettement causé par l'interdiction faites aux banques centrales de prêter directement aux pouvoirs publics.

Graphique 5.2

Évolution de la dette belge en % du PIB en fonction des taux d'emprunts, de 1992 à 2012

Source : calculs réalisés par Olivier Bonfond à partir des chiffres de la Banque nationale de Belgique (BNB)



¹ Voir l'article « Évaluation ? Non merci ! », paru dans le journal grec *Efimerida ton Syntakton*, 25 août 2014, s'appuyant sur les chiffres du Ministère de la réforme administrative.

Vu l'impossibilité de se financer auprès de la banque centrale, les États sont obligés de se financer sur les marchés financiers via l'émission de titres de dette souveraine* qui sont achetés principalement par les banques privées¹. Ce monopole octroyé au secteur privé rend illégitime une partie importante de la dette publique.

En effet, l'économiste Olivier Bonfond (CADTM et CEPAG) a calculé le surcoût payé par la Belgique pour se financer sur les marchés financiers dominés par les banques privées. Il a conçu le graphique précédent qui prend en compte différents scénarios : la courbe bleu foncé montre l'évolution de la dette telle qu'elle s'est effectivement déroulée. Entre 1992 et 2012, elle est passée de 135 % du PIB à 100 % du PIB. Les autres courbes montrent que si la Belgique avaient pu se financer auprès de la Banque centrale, la dette publique aurait été nettement inférieure. La courbe jaune montre que si la Belgique avait pu emprunter au taux de 1 % à la Banque centrale, la dette publique serait passée de 135 % du PIB en 1992 à 34 % du PIB en 2012. Dans ce cas de figure, la Belgique aurait économisé 248 milliards d'euros entre 1992 et 2012. La courbe rouge foncée indique que si la Belgique avait pu se financer à taux zéro auprès de la banque centrale, la dette serait passée de 135 % du PIB en 1992 à 18 % du PIB en 2012. Dans ce dernier cas de figure, la Belgique aurait économisé 306 milliards d'euros entre 1992 et 2012. Ce graphique permet d'affirmer que la part illégitime de la dette publique belge actuelle est tout à fait considérable.

LA MAJEURE PARTIE DE LA DETTE PUBLIQUE BELGE EST ILLÉGITIME

Si en plus on prend en compte, les dettes illégitimement contractées par la Belgique suite aux cadeaux fiscaux faits au 1 % le plus riche et aux grandes entreprises ainsi que le coût du sauvetage bancaire, on aboutira à une conclusion évidente : la majeure partie de la dette publique belge est illégitime.

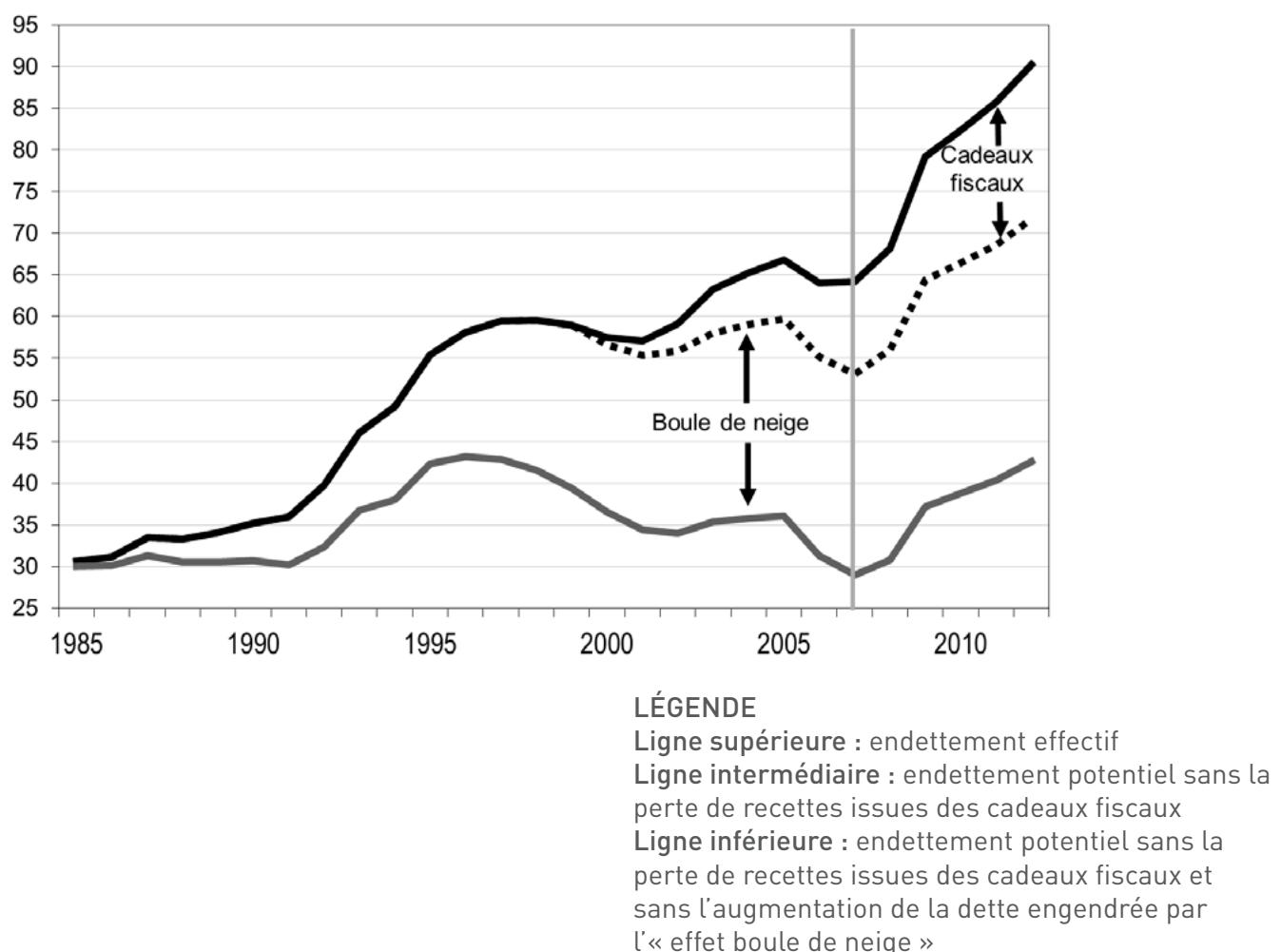
En France, le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique (CAC) a publié en mai 2014 un rapport selon lequel 59 % de la dette publique française (1 097 milliards d'euros) est illégitime. Pour parvenir à cette conclusion, le rapport se fonde sur deux facteurs principaux : (1) l'endettement résultant du paiement d'une dette antérieure (connu sous le nom d'« effet boule de neige ») étant donné les taux d'intérêt excessifs ; (2) les cadeaux fiscaux des différents gouvernements en faveur des classes sociales les plus aisées et des grandes entreprises. Le graphique suivant, extrait dudit rapport du CAC, met en évidence la partie de l'endettement générée du fait de ces deux facteurs.

59 % DE LA DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE EST ILLÉGITIME

¹ L'interdiction pour les banques centrales d'agir en tant que prêteur auprès des États est actée pour la zone euro par l'article 21.1 des statuts de la BCE, aux États-Unis par la section 14 (b) du Federal Reserve Act, et au Japon par l'article 5 de la loi relative aux finances publiques. Dans le cas de la Banque d'Angleterre et des autres banques centrales de l'Union européenne (donc pas seulement celles de la zone euro), ce financement est interdit par l'article 123 du traité de Lisbonne (qui confirme ce qui avait déjà été acté par le Traité de Maastricht en 1992).

Graphique 5.3

Endettement de l'État français et partie correspondant à
l'« effet boule de neige » et aux cadeaux fiscaux
(en % du PIB, 1985-2013)¹



1 Source : Collectif pour un audit citoyen de la dette publique (CAC), « Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France », France, mai 2014 ; sur base des chiffres de l'Insee, Comptabilité nationale, France. Rapport du CAC disponible sur : <http://fr.scribd.com/doc/225813263/Audit-de-la-dette-publique>.

■ ■ ■ 5.2 La dette aux États-Unis

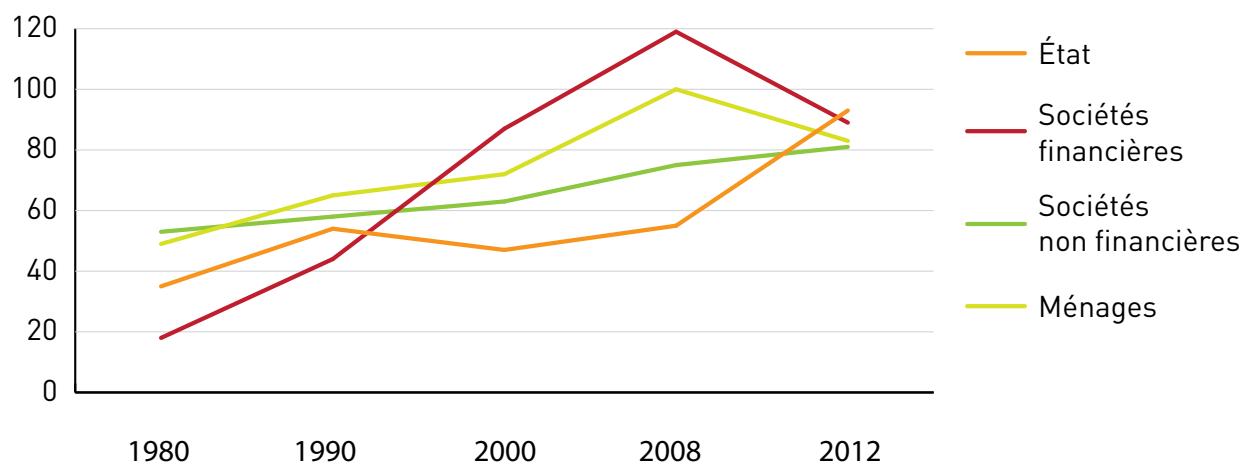
Les États-Unis, bien que se trouvant au centre de l'économie mondiale, ou précisément pour cette raison, n'ont pas été épargnés par la croissance incontrôlée de la dette, publique et privée. Les ménages états-uniens ont été particulièrement affectés par ce phénomène.

Évolution de la dette publique et de la dette privée

Tableau 5.6

Évolution de la dette publique et de la dette privée par secteurs institutionnels (en % du PIB), de 1980 à 2012 : États-Unis¹

Secteur	1980	1990	2000	2008	2012
Ménages	49	65	72	100	83
Sociétés non financières	53	58	63	75	81
Sociétés financières	18	44	87	119	89
État	35	54	47	55	93



¹ Source : Federal Reserve of the United States [Réserve fédérale des États-Unis] : Flow of Funds Federal Reserve, 25 septembre 2013 ; et Flow of Funds Matrix, 2012.
La dette de l'État comprend la dette des gouvernements locaux et fédéral.

Le coût public des sauvetages des banques

Tableau 5.7

Coût public des sauvetages des banques de 2008 à 2013
(en milliards de dollars US) : États-Unis¹

Programme	Dépense nette	Garanties
Troubled Asset Relief Program (TARP) ou <i>Plan Paulson</i>	167	-
Trésor Américain (Hors TARP)	510	4 071
Réserve Fédérale (Hors TARP)	2 632	2 018
Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)	0	2 475
Autre (hors TARP)	17	7 621
Total	3 326	16 184

Ce tableau montre les différents programmes mis en œuvre aux États-Unis entre 2008 et 2013 pour secourir les banques, c'est-à-dire à partir du Programme d'allègement des actifs problématiques (Troubled Asset Relief Program, TARP) approuvé par le président d'alors, George W. Bush, en octobre 2008.

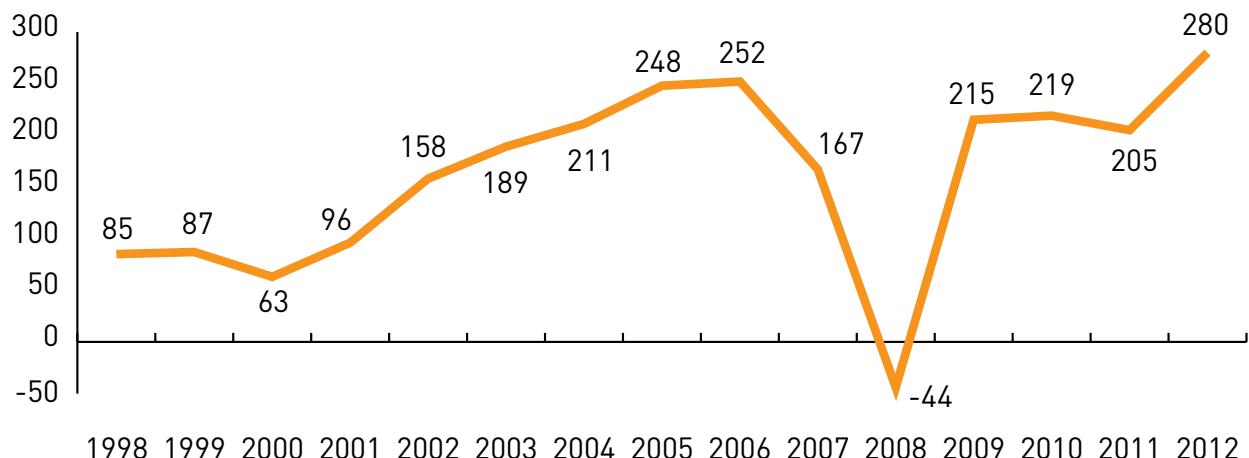
Les dépenses nettes représentent la différence entre les fonds publics apportés et la part recouvrée. Ainsi, un solde positif indique une somme non recouvrée. Les garanties sont des cautions publiques sur les actifs bancaires.

Pertes et profits des banques aux États-Unis

On aurait pu penser qu'après la crise de 2008, les institutions financières des États-Unis auraient connu de fortes pertes, mais il n'en fut rien. Grâce au transfert de ressources publiques, ces institutions ont pu se rétablir rapidement et maintenir de hauts niveaux de rentabilité.

Graphique 5.4

Bénéfices des banques de 1998 à 2012
(en milliards de dollars US) : États-Unis²



1 Source : US Federal Bailout : http://www.usfederalbailout.com/program_details

2 Source : Banque de la réserve fédérale de St Louis.

La crise immobilière

Alors que les banques maintiennent leur rentabilité grâce à diverses aides publiques et aux liquidités apportées par les banques centrales, des millions de familles aux États-Unis et des centaines de milliers en Espagne voient l'État leur tourner le dos malgré leur état de détresse. Depuis 2005, on estime que plus de 14 millions de familles ont perdu leur logement aux États-Unis. En Espagne, ce sont 260 797 familles qui ont connu le même sort entre 2008 et 2012. Où sont donc passés les plans de sauvetage pour que ces ménages puissent satisfaire le besoin humain fondamental qu'est celui d'avoir un toit ?

OÙ SONT DONC
PASSÉS LES PLANS
DE SAUVETAGE
POUR LES FAMILLES
QUI ONT PERDU
LEUR LOGEMENT ?

Tableau 5.8

Nombre d'expulsions de logements en raison de saisie hypothécaire aux États-Unis et en Espagne, de 2005 à 2012¹

	États-Unis	Espagne
2005	532 833	-
2006	717 522	-
2007	1 285 873	-
2008	2 330 483	17 433
2009	2 824 674	22 493
2010	2 871 891	32 689
2011	1 887 777	40 740
2012	1 836 634	147 442
Total	14 287 687	260 797

Le chiffre 2012 inclut les expulsions prononcées par les tribunaux de première instance



Manifestation contre la Troïka en Espagne le 1^{er} juin 2013.
« STOP EXPULSIONS »

¹ Source : Consejo General del Poder Judicial [Conseil général du pouvoir judiciaire, Espagne] ; *Realty Trac Foreclosure Market Report* 2012 et 2013

VI

PANORAMA GLOBAL DE LA DETTE AU NORD ET AU SUD

■ ■ ■ 6.1 La croissance incontrôlée de la dette à l'échelle globale

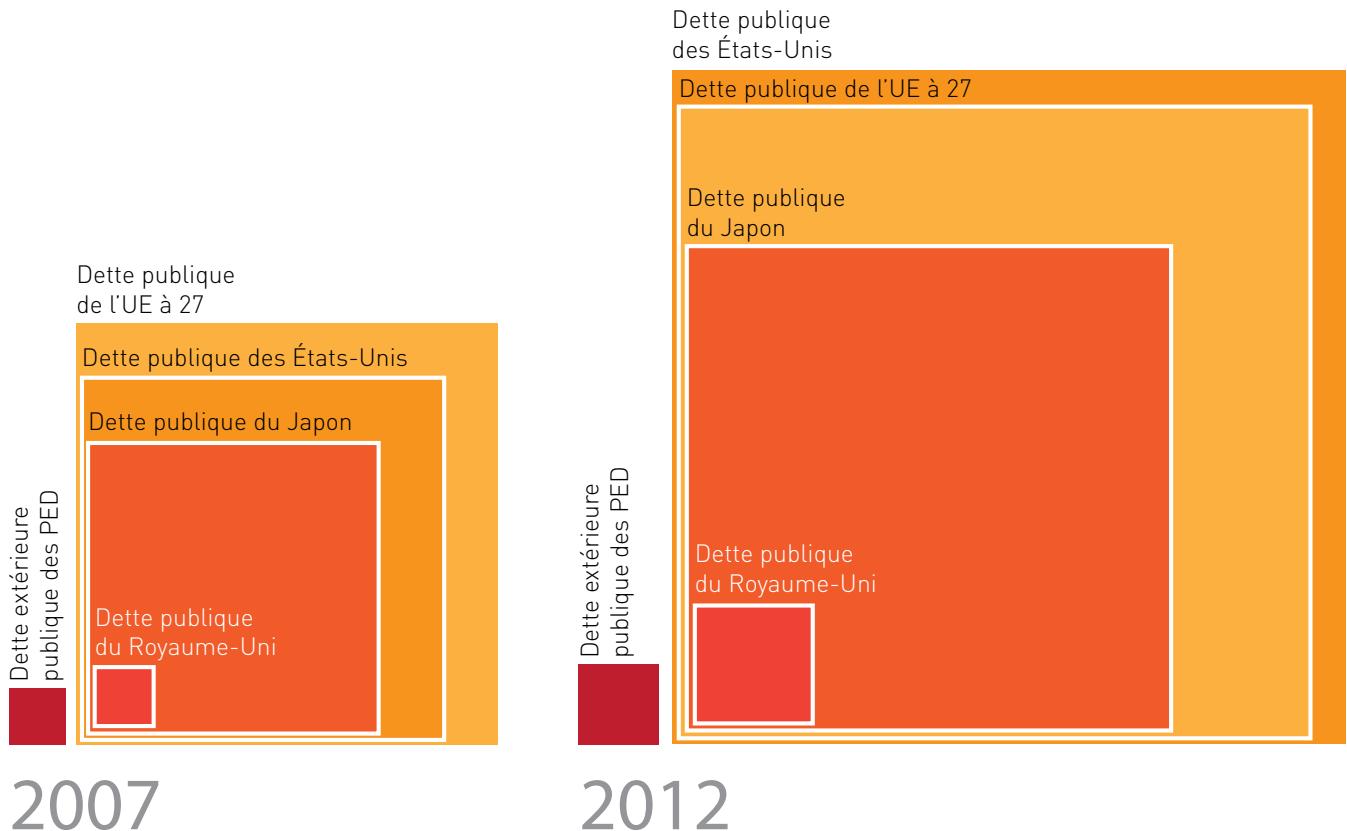
Entre 2007 et 2012, la dette publique des pays étudiés a augmenté de 67 %. Les principales augmentations ont eu lieu dans les pays dits développés. Comme nous l'avons vu, ces augmentations soudaines sont associées à la récession économique et aux coûts des sauvetages bancaires.

Tableau 6.1
La dette publique dans les pays développés
et les pays en développement, en 2007 et en 2012
(en milliards de dollars US)¹

	2007	2012
Dette publique de l'UE 27	9 368	14 089
Dette publique des États-Unis	8 054	15 239
Dette publique du Japon	6 482	10 792
Dette publique du Royaume-Uni	1 326	2 590
Dette extérieure publique des PED	1 272	1 766

1 Source : données issues des bases de données suivantes : Eurostat, *op.cit.* ; Banque mondiale, *op.cit.*

Les chiffres pour les États-Unis et le Japon se rapportent à la dette du gouvernement central et excluent la dette d'autres niveaux de l'administration, ainsi que celle de la sécurité sociale.



Contrairement à l'affirmation courante selon laquelle la dette publique serait à l'origine de la crise, du fait d'un excès supposé des dépenses publiques, l'augmentation la plus forte est bien celle de la dette privée. Ainsi, à titre d'exemple, entre les années 2000 à 2008, la **dette privée totale** (des sociétés non financières, des sociétés financières et des ménages) a augmenté de 175 à 235 % du PIB aux États-Unis et de 268 à 434 % du PIB au Royaume-Uni. Depuis la crise, la **dette du secteur privé non financier s'est encore accrue** : la Banque des règlements internationaux (BRI) a calculé qu'au niveau mondial, cette dette a augmenté d'environ 30 %.¹ Selon la BRI, dans les pays « avancés », la dette privée du secteur non financier s'élevait en moyenne à 275 % du PIB², et à 175 % dans les pays dits « émergents ».

¹ Banque des règlements internationaux (BRI), *Rapport annuel 2014*, juin 2014, graphique I.1. Disponible sur http://www.bis.org/publ/arpdf/ar2014_fr.pdf

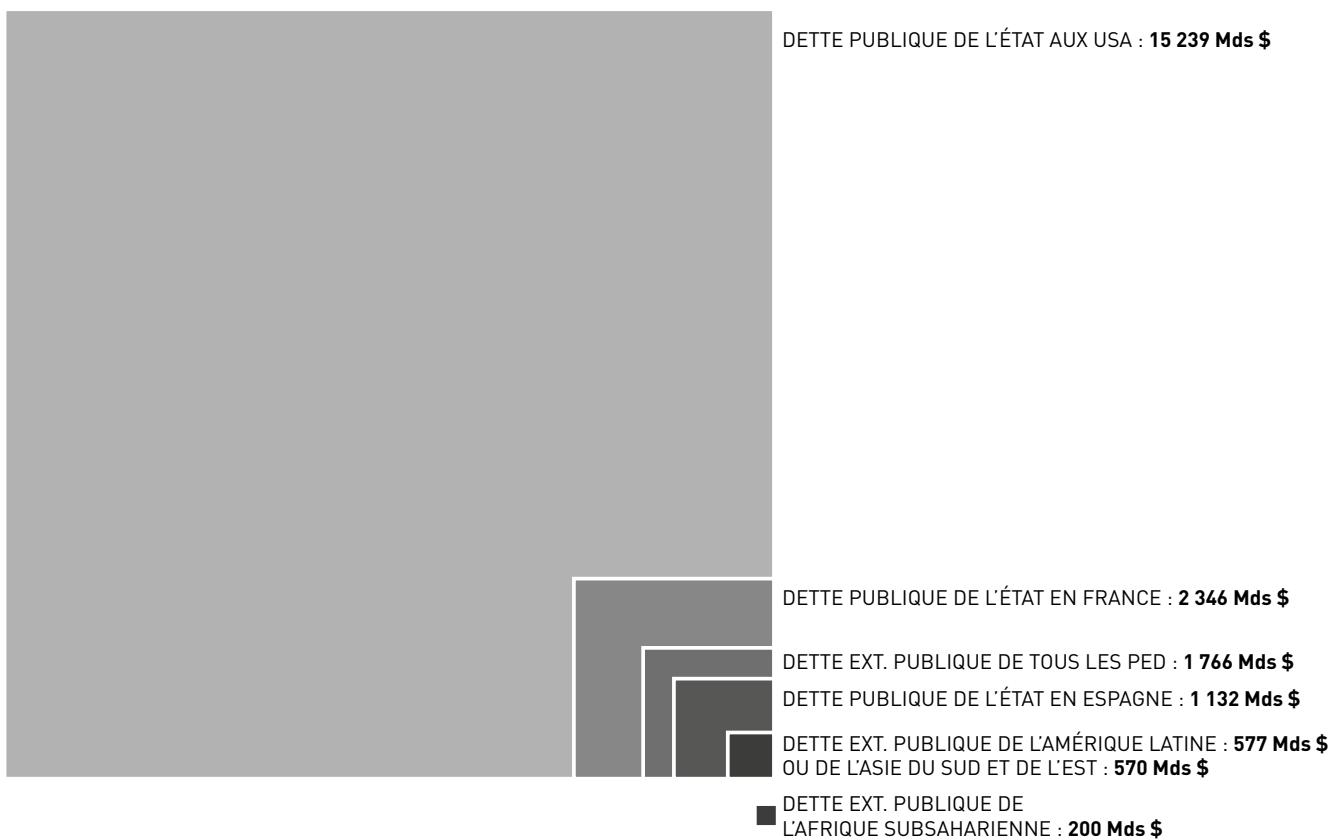
² Si l'on y ajoutait la dette privée du secteur financier (banques, assurances...), ce pourcentage serait encore plus élevé.



6.2 Comparaison des chiffres de la dette au Nord et au Sud

Une simple comparaison entre les montants de la dette publique des pays développés et des pays en développement révèle que la dette des pays de ce second groupe est largement inférieure à celle des pays du premier groupe. Ceci montre que l'annulation de la dette des pays du tiers-monde est facilement réalisable sur le plan économique et financier. C'est une question politique, en tant que condition nécessaire (bien que non suffisante) pour garantir le respect des droits humains dans ces pays.

Graphique 6.1
Comparaison des montants de la dette dans les pays développés et les pays en développement
(en milliards de dollars US) en 2012¹



¹ Source des données : *Eurostat, op.cit.* ; *Banque mondiale, op.cit.* Les chiffres pour les États-Unis se rapportent à la dette du gouvernement central et excluent la dette d'autres niveaux de l'administration, ainsi que celle de la sécurité sociale.

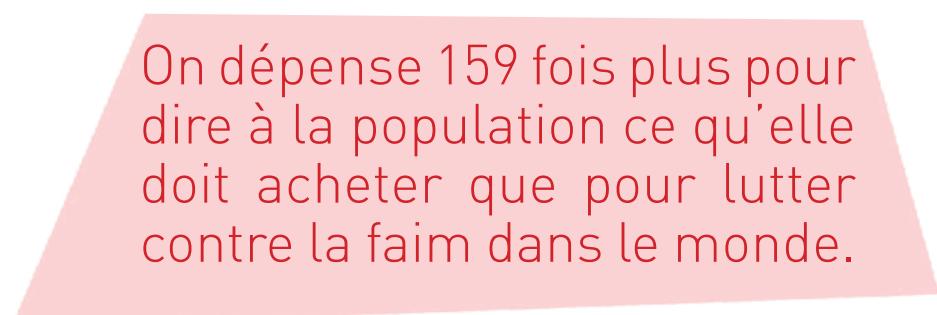


6.3 Comparaison entre les chiffres de la dette et d'autres dépenses

Le tableau ci-dessous montre quelques exemples de budgets selon différents postes au niveau mondial - dépenses effectives et manques à gagner -, alors que les besoins fondamentaux d'une partie de la population ne sont pas satisfaits. On dépense 159 fois plus, par exemple, pour dire à la population ce qu'elle doit acheter (dépenses de publicité) que la somme allouée au Programme alimentaire mondial des Nations Unies pour lutter contre la faim dans le monde.

Tableau 6.2
Quelques chiffres édifiants
(en milliards de dollars US, 2010-2012)

Quelques chiffres édifiants	
Dépenses annuelles mondiales de publicité (2012)	557 Mds \$
Dépenses militaires annuelles au niveau mondial (2011)	1 740 Mds \$
Service de la dette extérieure publique des PED (2011)	171 Mds \$
Coût de l'évasion fiscale pour les PED (2011)	400 Mds \$
Revenus des banques d'affaires, comme Goldman Sachs (2012)	240 Mds \$
Dépenses annuelles mondiales pour l'achat de drogues illégales (2011)	400 Mds \$
Dépenses annuelles mondiales pour nourrir chiens et chats domestiques (2012)	67 Mds \$
Sommes mobilisées par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies en 2010	3,5 Mds \$
Budget total de l'État de RD Congo, 74 millions d'habitants (2012)	8 Mds \$
Bonus versés par Goldman Sachs (2011)	12 Mds \$
Bonus versés à la City de Londres (2011)	21 Mds \$
Rémunérations et bonus versés par les 5 premières banques états-unies (2010)	119 Mds \$



On dépense 159 fois plus pour dire à la population ce qu'elle doit acheter que pour lutter contre la faim dans le monde.



6.4 Les dépôts des riches des PED dans les banques du Nord

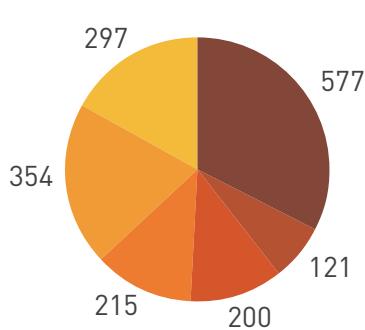
Alors que les gouvernements des PED conservent des dettes considérables envers des banques du Nord, les grandes entreprises et les personnes les plus fortunées établies dans ces PED possèdent des comptes dans ces mêmes banques, équivalant à 14 fois la valeur de ces dettes publiques. Cela démontre clairement la nécessité de lutter contre la fuite des capitaux et pour la rétrocession des biens mal acquis aux populations des PED qui en ont été spoliées par les classes dominantes locales.

Graphique 6.2

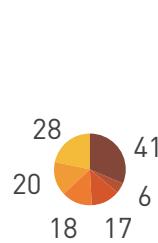
Dette publique des pays en développement auprès de banques du Nord et dépôts bancaires dans des banques du Nord émanant d'individus et d'entreprises établis dans les PED (en milliards de dollars US)¹



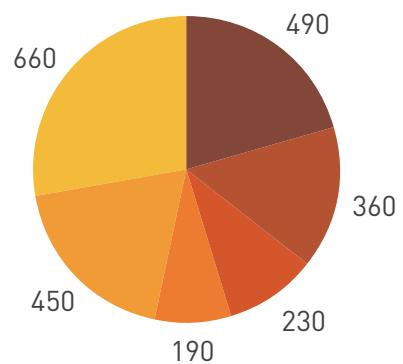
Dépôts bancaires dans des banques du Nord émanant d'individus et d'entreprises établis dans les PED (en milliards de dollars US)



Dette extérieure publique des PED en 2012
1 766 Mds \$



Prêts des banques du Nord aux PED en 2011
130 Mds \$



Dépôt des riches des PED dans les banques du Nord en 2007
2 380 Mds \$

¹ Source : données issues des bases de données de : *Banque des règlements internationaux (BRI)*, op.cit. ; *Banque mondiale, International Debt Statistics*, op.cit.

VII

L'IMPACT DU Système DETTE

CONCLUSION

Le « système dette » implique l'utilisation de ressources publiques pour payer les créanciers, au détriment de la satisfaction de besoins et de droits fondamentaux de la population. Aussi, la relation entre créanciers et débiteurs est terriblement déséquilibrée en faveur des premiers. Un élément commun entre la crise de la dette externe en Amérique latine qui a éclaté en 1982 et la crise de l'euro à partir de 2010 est que dans les deux cas, la première réaction a été de nier l'évidence et de ne rien faire. Ensuite, les mesures mises en place se sont réalisées en faveur des intérêts des créanciers. Pour essayer d'inverser le déficit public et de garantir ainsi le paiement de la dette, des politiques d'ajustement ou d'austérité sont appliquées, quel qu'en soit le prix à payer par les populations victimes de la crise.

LE CADTM POSE LA NÉCESSITÉ DE RÉALISER DES AUDITS DE LA DETTE SOUS CONTRÔLE CITOYEN, AFIN DE DÉTERMINER QUELLE PARTIE EST ILLÉGITIME ET/OU ILLÉGALE

Les créanciers, soutenus par les élites locales, exigent le remboursement de la dette et les ajustements qui permettent d'assurer la priorité de ce paiement sur toute nécessité sociale, portant ainsi atteinte aux droits les plus élémentaires de la population. De plus, les mesures mises en place se révèlent contre-productives car elles ne font qu'aggraver le problème. Du coup, la situation d'endettement excessif devient structurelle.

**Le « système dette »
aggrave les inégalités.**

La dette permet à une minorité privilégiée d'accaparer une série de revenus financiers qui lui permet d'augmenter son patrimoine de manière permanente.

En conséquence, l'État perd des ressources nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux de la population. Les plus riches accumulent



de la richesse, les inégalités s'amplifient et le pouvoir accru de quelques-uns leur permet d'exercer une plus grande pression sur les pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques. L'augmentation de la dette et la concentration de celle-ci en peu de mains engendrent une redistribution des revenus vers les membres les plus riches de la société, ce qui à son tour est à la fois cause et conséquence d'une plus forte exploitation de la main d'œuvre et des ressources naturelles.

Face à cela, le CADTM, aux côtés d'autres organisations, pose la nécessité de réaliser des audits de la

dette sous contrôle citoyen, afin de clarifier son origine et de déterminer la partie qui doit être considérée comme illégitime et/ou illégale afin de l'annuler.

LA LUTTE CONTRE LE « SYSTÈME DETTE » S'INSCRIT DANS UNE LUTTE PLUS LARGE POUR UN MONDE LIBÉRÉ DE TOUTES FORMES D'OPPRESSION ET D'EXPLOITATION

C'est toutefois le système dette dans son ensemble que le CADTM entend dénoncer. Ce sont en effet les mêmes mécanismes de domination

et d'exploitation qui régissent dettes publiques et dettes individuelles illégitimes, asservissant respectivement les peuples en tant que sujet collectif et les individus des classes populaires (paysans endettés, familles expulsées de leur logement par les banques, femmes acculées par le système du micro-crédit au Sud, étudiants surendettés...).

Bien sûr, l'annulation de toute les dettes illégitimes doit être complémentaire à d'autres mesures : socialisation du secteur des banques et des assurances afin de le transformer en service public, réforme radicale du système de taxation en faveur de l'écrasante majorité de la population, expropriation du secteur de l'énergie et transformation en service public, réduction radicale du temps de travail combinée à des embauches ainsi qu'à l'augmentation des salaires et des allocations sociales, amélioration et extension des services publics, amélioration des systèmes de retraite par répartition, réalisation effective de l'égalité hommes-femmes, réformes politiques radicales passant par des processus constituants... Il s'agit d'inscrire ces mesures dans un vaste plan de transition sociale, écologique et politique afin de sortir du système capitaliste dévastateur. La lutte contre le « système dette » dans sa globalité s'inscrit dans la lutte beaucoup plus large pour un monde libéré de toutes les formes d'oppression et d'exploitation.

FIN

SIGLES ET ACRONYMES

APD : Aide publique au développement

ATTAC : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

BCE : Banque centrale européenne

BM : Banque mondiale

BRI : Banque des règlements internationaux

CAC : Collectif pour un audit citoyen de la dette publique

CAC 40 : Cotation assistée en continu (indice des 40 plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Paris)

CADTM : Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde

CEPALC : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

CETIM : Centre Europe - tiers-monde (Genève, Suisse)

CIRDI : Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (groupe Banque mondiale)

FAO : *Food and Agriculture Organisation*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FMI : Fonds monétaire international

G7 : Groupe des 7 pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Royaume-Uni, Italie, Japon)

ICAN : *International Citizen debt Audit Network*, Réseau international d'audit citoyen

IDH : Indicateur de développement humain

IFI : Institutions financières internationales

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OIT : Organisation internationale du travail

ONG : Organisation non gouvernementale

PAH : *Plataforma de Afectados por la Hipoteca*, Plateforme des victimes de l'hypothèque (en Espagne)

PAS : Plan d'ajustement structurel (ou Programme d'ajustement structurel)

PECOT : Pays de l'Europe centrale et orientale + Turquie

PED : Pays en développement

PIB : Produit intérieur brut

PPA : Parité de pouvoir d'achat

PPTE : Pays pauvres très endettés

RDC : République démocratique du Congo

TARP : *Troubled Asset Relief Programme*, Programme de sauvetage des actifs en difficulté

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

UE : Union européenne

[ANNEXE]

LISTE DES pays

Pays « en développement » (PED)

Afrique subsaharienne :

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Amérique latine et Caraïbes :

Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Venezuela.

Asie de l'Est et Pacifique :

Birmanie (Myanmar), Cambodge, Chine, Corée du Nord, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Kiribati, Malaisie, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Palaos, Papouasie-Nouvelle Guinée, République démocratique populaire du Laos, Samoa, Samoa américaines, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Vanuatu, Vietnam.

Asie du Sud :

Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka.

Europe centrale et orientale + Turquie (PECOT) et

Asie centrale :

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Kosovo¹, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Ouzbékistan, Roumanie, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine.

Moyen-Orient et Afrique du Nord :

Algérie, Djibouti, Égypte, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Yémen.

¹ Mentionnons toutefois que la reconnaissance du Kosovo en tant qu'État fait l'objet d'une contestation.

39 Pays pauvres très endettés (PPTE) en 2014

Afghanistan, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyane, Haïti, Honduras, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie.

Pays « développés »²

Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Brunei, Canada, Chypre, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Émirats Arabes Unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Koweït, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République Tchèque, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, St Marin, Suède, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago.

² Ces groupes de pays sont modifiés chaque année par la Banque mondiale. Les critères adoptés pour définir ce qu'est un pays développé sont néanmoins contestables : la présence de la Guinée équatoriale en est l'exemple le plus illustratif. Nous nous rangeons néanmoins à cette convention afin que nos calculs aient la même base que ceux de la Banque mondiale.

GLOSSAIRE

Aide publique au développement (APD) : On appelle aide publique au développement les dons ou les prêts consentis à des conditions financières privilégiées accordés par des organismes publics de pays industrialisés à des pays en développement. Il suffit donc qu'un prêt soit consenti à un taux inférieur à celui du marché (prêt concessionnel) pour qu'il soit considéré comme une aide, même s'il est ensuite remboursé jusqu'au dernier centime par le pays bénéficiaire. Les prêts bilatéraux liés (qui obligent le pays bénéficiaire à acheter des produits ou des services au pays prêteur) et les annulations de dette font aussi partie de l'APD (voir également l'encart page 38).

Actif : En général, le terme « actif » fait référence à un bien qui possède une valeur réalisable, ou qui peut générer des revenus. Dans le cas contraire, on parle de « passif », c'est-à-dire la partie du bilan composée des ressources dont dispose une entreprise (les capitaux propres apportés par les associés, les provisions pour risques et charges ainsi que les dettes).

Ajustement structurel : Politique économique d'inspiration néolibérale imposée par le FMI, en contrepartie de l'octroi de nouveaux prêts ou du rééchelonnement d'anciens prêts.

Amortissement : Remboursement du capital sans prendre en compte les intérêts.

Banque centrale : La banque centrale d'un pays gère la politique monétaire et détient le monopole de l'émission de la monnaie nationale. C'est auprès d'elle que les banques commerciales s'approvisionnent en monnaie, selon un prix d'approvisionnement déterminé par les taux directeurs de la banque centrale.

Banque centrale européenne (BCE) : La Banque centrale européenne est une institution européenne basée à Francfort, créée en 1998. Les pays de la zone euro lui ont transféré leurs compétences en matière monétaire et son rôle officiel est d'assurer la stabilité des prix (lutter contre l'inflation) dans ladite zone. Ses statuts la veulent « indépendante » politiquement mais elle est directement influencée par le monde financier.

Banque mondiale (BM) : Institution financière internationale créée dans le cadre des accords de Bretton Woods (1944), initialement sous le nom de Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) du fait que sa mission consistait initialement à financer la reconstruction des pays au sortir de la seconde guerre mondiale. La Banque mondiale se compose de cinq filiales (voir à ce sujet page 66 : « La toile d'araignée de la Banque mondiale »). Bien que son objectif déclaré soit l'éradication de la pauvreté, son action fait l'objet d'importantes critiques de la part de nombreux mouvements sociaux du fait de l'impact néfaste de ses politiques.

Banque des règlements internationaux (BRI) : La BRI est une organisation internationale créée en 1930, chargée de promouvoir la coopération monétaire et financière internationale. Elle joue également le rôle de banque pour les banques centrales. Elle associe 56 banques centrales.

Club de Paris : Il s'agit d'un groupe d'États créanciers créé en 1956 et spécialisé dans le traitement des défauts de paiement des pays en développement.

Créance : Somme d'argent qu'une personne (le créancier) a le droit d'exiger d'une autre personne (le débiteur).

Dette externe : La dette externe est la dette contractée envers un créancier étranger. Elle se réparti en dette extérieure publique et dette extérieure privée. La dette extérieure est généralement exprimée en devises, principalement en monnaies fortes.

Dette privée : La dette privée est la dette contractée par des particuliers : entités financières (banques, assurances, fonds de pension...), entités non financières (entreprises), ménages.

Dette interne : Dette contractée par des agents publics ou privés d'un pays à l'égard de créanciers résidents dans ce pays. La dette interne peut être exprimée en monnaie locale. Le contrat est soumis à la juridiction nationale.

Dette publique : Ensemble des emprunts contractés par l'État, les collectivités locales, les entreprises publiques et les organismes de sécurité sociale.

Dette souveraine : Dette d'un État ou garantie par un État.

Dévaluation : Modification à la baisse du taux de change d'une monnaie par rapport aux autres qui, de ce fait, déprécie sa valeur sur le marché monétaire international.

Devise : La devise qualifie l'unité monétaire d'un pays étranger ou d'une zone monétaire étrangère. Il existe un cours des devises qui permet de fixer le taux de change entre deux devises, autrement dit qui permet de convertir la valeur d'une devise en une autre. Chaque devise est donc cotée sur un marché des devises et peut être librement échangée contre une autre.

Eurostat : Bureau de statistiques de l'Union européenne dont le siège est au Luxembourg.

FED : La Réserve fédérale (officiellement Federal Reserve System, souvent raccourci en Federal Reserve ou Fed) est la banque centrale des États-Unis. Elle a été créée le 23 décembre 1913 par le Federal Reserve Act dit aussi Owen-Glass Act, suite à plusieurs crises bancaires dont la panique bancaire de 1907.

Fonds monétaire international (FMI) : Institution financière internationale créée dans le cadre des accords de Bretton Woods (1944) au côté de la Banque mondiale. À l'origine, le rôle du FMI est de défendre le nouveau système de changes fixes et de garantir la stabilité du système monétaire international. À la fin de Bretton Woods (1971), le FMI est maintenu. Suite à la crise de la dette de 1982, il impose ses programmes d'ajustement structurel.

Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) : L'initiative PPTE, mise en place en 1996 et renforcée en septembre 1999, est destinée à alléger la dette des pays très pauvres et très endettés, avec le modeste objectif de la rendre juste soutenable.

Elle se déroule en 4 étapes particulièrement exigeantes et complexes :

1. Pour qu'un pays puisse prendre part à cette initiative, il doit mener pendant 3 ans des politiques économiques approuvées par le FMI et la Banque mondiale, sous forme de programmes d'ajustement, et adopter un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

2. À la fin de ces 3 années, arrive le point de décision : le FMI analyse le caractère soutenable ou non de l'endettement du pays candidat. Si la valeur nette du ratio « stock de la dette extérieure » / « exportations » est supérieure à 150 %, le pays peut être déclaré admissible.

3. Le pays bénéficie alors de premiers allégements de la part des États créanciers et des banques privées, et doit poursuivre avec les politiques agréées par le FMI et la Banque mondiale.

4. À l'issue, arrive le point d'achèvement. Le reste de l'allégement est alors accordé, pour permettre au pays de revenir à des critères de soutenabilité jugés satisfaisants.

Inflation : Hausse cumulative de l'ensemble des prix (par exemple, une hausse du prix du pétrole, entraînant à terme un réajustement des salaires à la hausse, puis la hausse d'autres prix, etc.). L'inflation implique une perte de valeur de l'argent puisqu'au fil du temps, il faut un montant supérieur pour se procurer une marchandise donnée. Les politiques néolibérales cherchent en priorité à combattre l'inflation pour cette raison.

Liquidités : Capitaux dont une économie ou une entreprise peut disposer à un instant t. Un manque de liquidités peut conduire une entreprise à la liquidation et une économie à la récession.

Monnaie forte : Une monnaie forte est une devise qui fait office de réserve de valeur sur un marché de change. Les facteurs qui contribuent à accorder à une monnaie le statut de monnaie forte sont la stabilité à long terme, une situation économique stable en termes d'inflation et le poids économique du pays émetteur. La principale monnaie forte est le dollar états-unien.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques, créée en 1960. Regroupant les principaux pays les plus industrialisés, elle compte 34 membres en 2013.

PIB : Le Produit intérieur brut est un agrégat économique qui mesure la production totale sur un territoire donné, estimée par la somme des valeurs ajoutées. Cette mesure est notoirement incomplète ; elle ne tient pas compte, par exemple, de toutes les activités qui ne font pas l'objet d'un échange marchand. Le PIB recense à la fois la production marchande et la production non marchande, composée exclusivement de services. On appelle croissance économique la variation du PIB d'une période à l'autre.

Plan d'ajustement structurel (PAS) : Les plans d'ajustement structurel ont été imposés aux pays en développement par le FMI suite à la crise de la dette de 1982. La dette a alors servi de levier pour imposer des politiques favorables aux créanciers ainsi qu'aux multinationales du Nord et aux détenteurs de capitaux du pays et étrangers. Les PAS ont contribué à une énorme aggravation de la pauvreté dans les pays qui les ont mis en œuvre (voir p.9 : « En quoi consiste cet ajustement ? »).

Réserve en devises : Les réserves en devises sont les actifs détenus en monnaies étrangères par les autorités monétaires d'un pays.

Rééchelonnement de dette : Modification des termes d'une dette, par exemple en modifiant les échéances ou en reportant les paiements du principal et/ou des intérêts. Le but est en général de donner un peu d'oxygène à un pays en difficulté, en allongeant la période des remboursements pour en diminuer le montant ponctuel ou en accordant une période de grâce où les remboursements peuvent être interrompus.

Service de la dette : Somme des intérêts et du capital remboursés sur une période déterminée.

Spéculation : Opération consistant à prendre position sur un marché, souvent à contre-courant, dans l'espoir de dégager un profit.

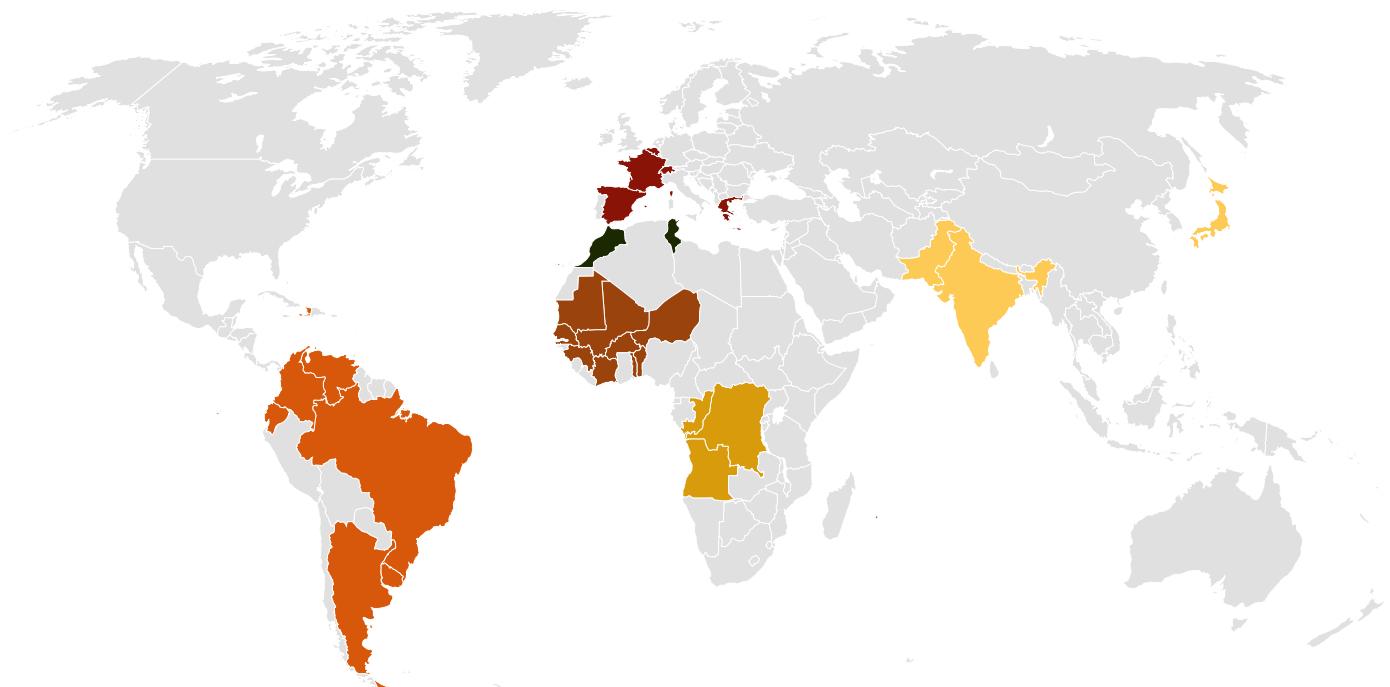
Stock de la dette : Montant total des dettes.

Taux d'intérêt : Quand A prête de l'argent à B, B rembourse le montant prêté par A (le capital), mais aussi une somme supplémentaire appelée « intérêt », afin que A ait intérêt à effectuer cette opération financière. Le taux d'intérêt plus ou moins élevé sert à déterminer l'importance des intérêts. Le taux d'intérêt nominal est le taux auquel l'emprunt est contracté. Le taux d'intérêt réel est le taux nominal diminué du taux d'inflation.

Transfert net sur la dette : On appelle transfert net sur la dette la différence entre le montant des prêts reçus et le total des remboursements (capital et intérêts) pendant la même période. Ce transfert net est positif quand le pays concerné reçoit plus de prêts que ce qu'il rembourse au titre de la dette. Il est négatif si les sommes remboursées sont supérieures aux sommes qui entrent dans le pays.

Troïka : Dans le cadre de la crise européenne, la Troïka comprend trois institutions : la Commission européenne (CE), la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI). Le rôle de la Troïka est d'assurer le suivi des pays confrontés à d'importantes difficultés économiques et qui « bénéficient » de prêts accordés par l'Union européenne et le FMI. Dans la pratique, les politiques imposées par la Troïka ne permettent pas aux pays de sortir de leurs difficultés économiques, bien au contraire.

LES PAYS AVEC DES MEMBRES DU RÉSEAU INTERNATIONAL CADTM



Fondé en Belgique le 15 mars 1990, le CADTM - Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde - est un réseau international constitué de membres et de comités locaux basés en Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Partie prenante du « mouvement altermondialiste » le CADTM souhaite contribuer à l'émergence d'un monde fondé sur la souveraineté des peuples, la solidarité internationale, l'égalité, la justice sociale.

L'objectif premier du CADTM est l'annulation des dettes publiques illégitimes et l'abandon des politiques d'ajustement structurel ou d'austérités imposées par les Institutions financières internationales en complicité avec les gouvernements. Il s'agit de mettre un terme à la spirale infernale de l'endettement et de parvenir à l'établissement de modèles de développement socialement justes et écologiquement durables. Les projets, outils et activités qu'il développe à cette fin s'inscrivent dans une dynamique associant la recherche et l'action : publications (ouvrages, articles, analyses, revue), conférences-débats, séminaires, formations, rencontres et manifestations internationales, campagnes de sensibilisation, concerts, etc.



Le CADTM édite une revue intitulée *Les autres voix de la planète*.

Quatre fois par an, elle propose des dossiers et des articles sur les thèmes développés par le CADTM et suit l'actualité de la dette, du mouvement altermondialiste et des grandes mobilisations internationales. Elle est envoyée aux abonnés chaque trimestre, accompagnée de la dernière publication du CADTM.

Pour vous abonner aux *Autres Voix de la Planète* :
Belgique : 30€ / an (20€ / an pour les petits revenus)
Europe : 38€ / an (22€ / an pour les petits revenus)
Par virement sur le compte du CADTM :
IBAN BE06 0012 3183 4322 / BIC : GEBA BEBB
ou par chèque à l'attention du CADTM



À propos des auteurs

Pierre Gottiniaux est chargé de communication au CADTM Belgique.
Daniel Munevar est économiste, membre de la coordination du CADTM pour l'Amérique Latine.
Antonio Sanabria est économiste au CADTM Belgique.
Éric Toussaint est docteur en sciences politiques, porte-parole du CADTM International et membre du conseil scientifique d'ATTAC France.

Remerciements :

Les auteurs remercient Louise Abellard, Olivier Bonfond et Christine Vandendaelen pour leurs contributions, ainsi que Cécile Lamarque et Anouk Renaud pour les relectures.

Certains des textes et tableaux de cette publication ont été rédigés en espagnol. Les auteurs remercient Virginie de Romanet, Julie Marsault et Hélène Tagand pour la traduction vers le français.

Les auteurs sont particulièrement reconnaissants à l'égard de Maud Bailly qui a joué un rôle essentiel dans l'élaboration finale de cette publication, tant au niveau de l'amélioration du texte que de la révision de la maquette.

Crédits :

Pages 7, 9, 32 et 63 : illustrations de Titom (sous licence Creative Commons by-nc-nd 2.0 be) - www.titom.be

Page 8 : Loz Pycock (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 10 : Michael Thompson (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 12 : Megan Allen (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 13 : Urban ARTefakt02 (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 14 : Victoria Deluxe (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 16 : Parco Moggolio (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 28 : Lorena Pajares (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 31 : Nick Kenrick (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 33 : Michael Fleshman (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 67 : Julien B. (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 69 : Ol.v!er [H2vPk] (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 80 : Juanedc (via Flickr - Creative Commons Licence)

Page 87 : Escif (www.streetagainst.com)

Tableaux, graphiques et mise en page : Pierre Gottiniaux

Les Chiffres de la dette 2015 sont placés sous licence CC-BY-NC :



Creative Commons

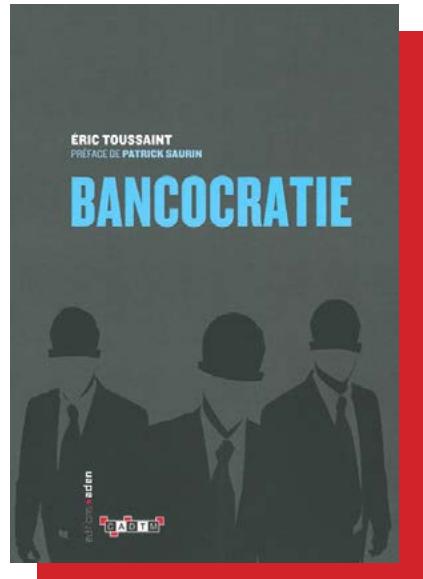
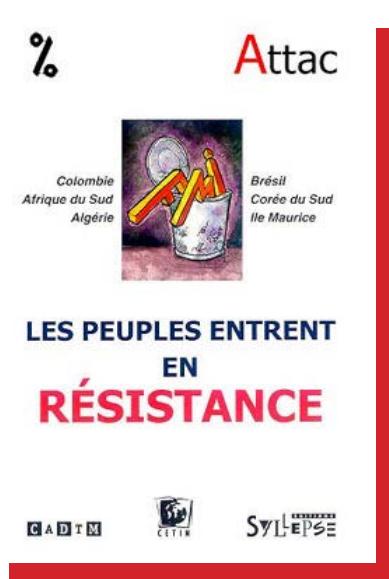
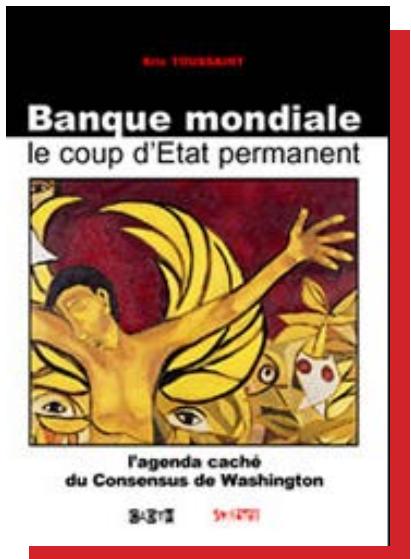
Paternité

Pas d'utilisation commerciale

Une version numérique des Chiffres de la Dette est disponible sur le site du CADTM (www.cadtm.org).

Si vous voulez en savoir plus sur les thèmes abordés dans cette publication :

- Damien Millet et Éric Toussaint, *65 questions, 65 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, 2012 (épuisé), en version électronique, disponible en licence libre sur <http://cadtm.org/65-questions-65-reponses-sur-la,8331>
 - Éric Toussaint, *Banque mondiale, le Coup d'État permanent. L'agenda caché du consensus de Washington*, co-édition CADTM/Syllepse/CE-TIM, 2006 (épuisé), disponible en licence libre sur http://cadtm.org/IMG/pdf/Banque_mondiale_-_version_du_2_mai_2006-2.pdf
 - ATTAC/AITEC/CADTM (ouvrage collectif), *FMI, les peuples entrent en résistance*, coédition CADTM-Syllepse-Cetim, 2000 (épuisé), disponible en licence libre sur <http://www.cetim.ch/fr/documents/PAS-texte.pdf>
 - Éric Toussaint, *Bancocratie*, co-édition ADEN/CADTM, 2014, disponible en librairie ou à commander sur cadtm.org/bancocratie



Pierre Gottiniaux, Daniel Munevar,
Antonio Sanabria & Éric Toussaint



Les CHiFFReS de la Dette 2015